

La marine de la Corée du Sud : de la défense côtière aux sous-marins nucléaires ?

Rémy Hémez

Officier de l'Armée de terre. Auteur notamment de l'étude : « Corée du Sud, la 7^e armée du monde ? », *Focus stratégique* n° 75 (Ifri, septembre 2017).

Aujourd'hui 8^e du monde en tonnage (179 675 t) ⁽¹⁾, la marine sud-coréenne est considérée comme une « *Medium Regional Force Projection Navy* », soit le 3^e rang ⁽²⁾. Elle n'est surpassée en Asie que par le Japon, la Chine et l'Inde. Elle dispose de capacités équilibrées et très complètes incluant la défense antimissiles, le tir de missiles de croisière, la défense antiaérienne, la lutte antisurface, la lutte anti-sous-marine, les opérations spéciales et les opérations humanitaires. Elle est cependant entravée dans sa progression par sa nécessaire focalisation sur la défense de ses côtes face à la Corée du Nord.

Montée en puissance

De la fin de la guerre de Corée jusqu'au début des années 1990, la marine sud-coréenne est une force auxiliaire à deux titres. D'abord, au sein de forces armées nationales largement dominées par une armée de terre massive. Ensuite, dans l'accomplissement de sa mission. Pendant longtemps, c'est l'US Navy qui fournit le gros des capacités navales pour la défense de la Péninsule. La prise en compte d'un « destin maritime » émerge en Corée du Sud au début des années 1990 ⁽³⁾. Dans le sillage de la démocratisation, en 1993, la domination de l'armée de terre se réduit. Séoul cherche à embrasser la mondialisation. La mise en œuvre de la « *Sunshine Policy* » engagée par le président Kim Dae Jung à partir de 1998 renforce cette tendance. Un certain optimisme est à l'œuvre : les relations avec le Nord doivent pouvoir être normalisées par le dialogue et des incitations économiques. Il est alors possible d'envisager une marine océanique. Dès 1995, l'amiral An Byeong-Tae reçoit l'aval du président Kim Young-Sam pour se lancer dans la constitution d'une marine de haute mer ⁽⁴⁾. En 1998, cette démarche est formalisée dans un document fondateur : *Navy Vision 2020*. L'enjeu stratégique est triple :

(1) B. Prézélin : *Flottes de combat 2016* ; Marines Éditions, 2016.

(2) E. Grove : « The Ranking of Smaller Navies Revisited » in M. Mulqueen, D. Sanders et I. Speller (dir.), *Small navies: strategy and policy for small navies in war and peace* ; Ashgate, 2016.

(3) M. Peron-Doise : « Corée du Sud : une puissance navale ascendante en Asie orientale », *DSI*, hors-série n° 50, octobre-novembre 2016.

(4) M. Hyun : « South Korea's Blue-water Ambitions », *The Diplomat*, 18 novembre 2010.

affirmer son statut de puissance moyenne ; participer à la protection des lignes de communication maritimes dont le pays dépend pour ses exportations comme pour ses importations ; être en mesure de faire face à l'évolution de l'environnement stratégique régional et en particulier de la montée en puissance de la marine chinoise mais aussi japonaise. Les acquisitions reflètent ces ambitions. Le lancement en 2002 du premier destroyer lance-missiles KDX-II de 4 500 t, « Chungmugong Yi-SunShin », disposant notamment de capacités accrues dans le domaine de la défense aérienne de zone et de formes furtives, est une première étape symbolique de ce processus qui se poursuit depuis à marche rapide ⁽⁵⁾.

Bilan des capacités actuelles

Aujourd'hui la Corée du Sud dispose des bâtiments de combat principaux suivants : 13 destroyers lance-missiles, 10 frégates, 1 bâtiment amphibie et 13 sous-marins classiques. À cela il faut ajouter 18 corvettes ⁽⁶⁾, 18 patrouilleurs lance-missiles ⁽⁷⁾, environ 90 patrouilleurs et vedettes, 2 mouilleurs de mines, 6 chasseurs de mines, des navires amphibies et de soutien. La marine sud-coréenne représente un tonnage de 179 675 t, le huitième du monde, bien loin cependant du Japon avec 403 590 t. La France, elle, est la 7^e marine en tonnage avec 280 830 t ⁽⁸⁾.

Les 6 KDX-2 de classe « Chungmugong Yi-SunShin », des navires de 4 480 t notamment équipés de missiles antinavires Harpoon, antiaériens SM-2 et de croisière CheongRyong, ont été mis en service entre 2003 et 2008. En 2009 a été décidée l'acquisition de six KDX-2A équipées de systèmes antiaériens avancés. Les livraisons sont prévues entre 2019 et 2026. Les trois destroyers lance-missiles KDX-3 entrés en service entre 2008 et 2012 sont les navires les plus modernes de la flotte sud-coréenne. Dérivés des Arleigh Burke Flight 2A américains, ces navires de 7 600 t sont équipés d'un système de défense de zone Aegis Baseline 7 phase 1. Ils emportent 32 missiles de croisière CheongRyong, 16 missiles anti-sous-marins Hong Sangheo, des missiles antinavires SSM-700K ainsi que des SM-2 Block IIIA et IIIB ⁽⁹⁾, ils sont ainsi parmi les navires les plus lourdement armés du monde. Trois KDX-3 supplémentaires doivent être acquis d'ici à 2027. Ils remplaceront les 3 destroyers polyvalents KDX-1 de 3 500 t entrés en service entre 1998 et 2000. Les KDX-3 devraient recevoir à l'avenir des missiles SM-3 et SM-6. En ce qui concerne les frégates, six de la classe « Incheon » sont actuellement opérationnelles. Entrées en service entre 2013 et 2016, elles sont notamment équipées de missiles Harpoon, de missiles de croisière CheongRyong et de SM-2.

La marine sud-coréenne dispose aussi d'une capacité amphibie en forte progression. Cette dernière a fait un bond en juillet 2007 se dotant du « Dokdo »,

(5) Les trois premiers navires de ce type ont été commandés en 1999.

(6) Type HDC 1000, classe « Pohang ».

(7) Type « Gumdoksuri » (PKM-X).

(8) (9) B. Prézélin : *Flottes de combat 2016, op. cit.*

un porte-hélicoptères d'assaut de 18 000 t. La construction d'un deuxième bâtiment de ce type, le « Marado », a débuté. Il devrait être opérationnel d'ici avril 2018. Un troisième suivrait. Séoul met également en œuvre un programme de modernisation et de renouvellement de ses *LST* (*Landing Ship Tank*). La Corée du Sud dispose de *Marines*. Ils dépendent toujours de la marine mais jouissent d'une très forte autonomie depuis 1987. Ils sont organisés en deux divisions et une brigade d'infanterie indépendante, soit 29 000 hommes. Ils devraient rapidement accueillir leur première unité d'aviation avec 40 hélicoptères KUH-1 Surion navalisés. Les *Marines* ont pour missions de maintenir une *task force* amphibie et de défendre les approches maritimes de Séoul et d'Inchon ainsi que cinq îles de la mer Jaune situées dans la zone disputée de la *NLL* (*Northern Limit Line*) ⁽¹⁰⁾.

La flotte de sous-marins a, de même, fait l'objet d'un ambitieux plan de modernisation. Six sous-marins KSS-2 de « Type-214 », des sous-marins diesel à système de propulsion indépendant de l'air ambiant (IAB) de 1 800 t, sont en service et trois autres seront opérationnels d'ici à 2019. Entre 2022 et 2029, neuf KSS-3, des sous-marins IAB de 3 000 tonnes de conception et de construction locale, notamment équipés d'un tube lance-missiles (TLM) vertical (missiles de croisière et balistiques), seront mis à l'eau ⁽¹¹⁾. Ils renforceront la capacité de projection de la marine sud-coréenne. Le premier sous-marin de ce type serait achevé à 50 %. Au total, la Corée du Sud cherche à entretenir une flotte de 27 sous-marins côtiers et océaniques. Elle a d'abord pour objectif de contrer la vieillissante mais importante flotte nord-coréenne mais répond en outre à un contexte de forte augmentation du nombre de sous-marins en Asie.

Au plan de l'organisation, la marine est divisée en trois flottes de surface. La première est en charge de la côte Est, la deuxième de la côte Ouest et la troisième de la côte Sud. Une *Maritime Task Force Flotilla 7* (*MTF 7*) a été créée en février 2010. En tant qu'unité conçue pour la projection, elle représente une nouvelle étape importante dans la constitution d'une marine de classe mondiale. Elle est basée depuis février 2016 sur l'île de Jeju, le point le plus méridional de la Corée du Sud, ce qui facilite son accès aux lignes de communication maritimes. Elle regroupe les destroyers KDX-II et III, soit les plus importants navires de surface.

La mission principale de la marine est, bien évidemment, la défense des côtes face à la menace nord-coréenne. Mais elle participe aussi pleinement à la mise en œuvre du concept de « triade stratégique » édicté par Séoul et dont le premier pilier est la constitution d'une défense aérienne antimissile robuste baptisée *Korea Air and Missile Defense System* (*KAMD*). Le choix de développer un système national se

(10) La *NLL* est la prolongation unilatérale de la *DMZ* dans la mer Jaune. Elle a en effet été promulguée le 30 août 1953 par l'UNC. Elle se situe approximativement à mi-distance entre la côte nord-coréenne et cinq îles reconnues sous le contrôle de l'ONU par l'armistice. Depuis 1973, cette ligne est contestée par Pyongyang qui réclame la souveraineté sur 12 milles nautiques au sud de la *NLL* au titre de ses eaux territoriales. Cette zone a été le lieu d'affrontements navals et d'incidents répétés depuis 1999.

(11) Ils remplaceront, à terme, les KSS-1 ; G. Dominguez : « South Korea developing SLBMs for KSS-III attack submarines », *IHS Jane's Defence Weekly*, 2 juin 2016.

focalisant sur une capacité antibalistique basse couche ⁽¹²⁾ est complexe et ambitieux. Les destroyers lance-missiles KDX-III sont essentiels pour le *KAMD*, aujourd'hui grâce à leur radar SPY-1D et demain également pour l'interception. Pour optimiser la défense, le but est d'avoir, au minimum, à l'est et à l'ouest de la péninsule, deux navires de ce type. Le deuxième pilier de la triade est la « *Kill Chain* » prévue à l'horizon 2020. Ce concept vise à mettre en réseau les vecteurs de frappe à distance (missiles balistiques et de croisière en particulier) et les moyens de renseignement en vue d'une frappe préemptive contre les sites balistiques et nucléaires nord-coréens. Dans ce cadre, les navires et les sous-marins équipés de missiles balistiques et de croisière sont des éléments cruciaux afin de multiplier les trajectoires. Le troisième et dernier pilier est un concept baptisé en anglais *Korea Massive Punishment and Retaliation plan (KMPPR)*. En cas d'attaque venue du Nord, il consiste à frapper directement le *leadership* de Pyongyang en vue de sa décapitation par des frappes de précision massives et des opérations spéciales. Là encore, la marine joue un rôle clé pour multiplier les vecteurs de frappe mais aussi pour l'infiltration des forces spéciales. Ainsi, pour son chef d'état-major actuel, la marine est « une dague stratégique capable de frapper précisément, non seulement les navires et les sous-marins de l'ennemi mais aussi les cibles dans la profondeur. » ⁽¹³⁾

Une transformation inachevée

Les capacités de la marine sud-coréenne sont assez complètes. Pour autant, la transformation des structures de forces sud-coréennes n'a pas réellement abouti et l'armée de terre reste aujourd'hui encore massive. Sur 630 000 hommes des forces armées, 495 000, soit plus de 78 %, appartiennent à l'armée de terre. La marine, elle, ne représente que 6,5 % des effectifs, 11 % si on y ajoute les *Marines* ⁽¹⁴⁾. En décembre 2005, la Réforme de Défense 2020 (DR 2020) est rendue publique par le gouvernement Roh. Inspiré notamment par la transformation des armées françaises, c'est le plan de réforme le plus ambitieux de l'histoire récente pour les armées coréennes. Conçue pendant la période de la « *Sunshine Policy* », une de ses hypothèses de base était une diminution de la menace posée par le Nord. La DR 2020 visait à obtenir une armée plus ramassée (de 681 000 à 500 000 hommes en 2020) et davantage professionnelle, autonome et moderne. La marine et l'armée de l'air étaient prioritaires sur l'armée de terre pour rééquilibrer les forces. Peut-être trop radicale dans sa conception, la DR 2020 n'a jamais vraiment été mise en œuvre.

Les administrations conservatrices suivantes (2008-2017) en ont certes suivi les grandes lignes : modernisation des forces et réductions d'effectif, mais toujours en atténuant les mesures. De plus, en 2010, les déficiences dans les réactions aux attaques nord-coréennes provoquent un choc dans l'opinion publique et poussent la

(12) E.-J. Kim : « S. Korea to Deploy Indigenous Missile Defense System in July », *Yonhap News*, 10 avril 2013.

(13) « S. Korea launches new 1,800 t submarine », *Yonhap*, 7 septembre 2017.

(14) À titre de comparaison, en France en 2017, la marine représente un peu plus de 17 % des effectifs des armées et l'armée de terre 54,8 %. *Les Chiffres clés de la défense*, ministère des Armées, 2017.

présidence à prendre des mesures. Pour la marine en particulier, l'incident du Cheonan en mars 2010 – destruction d'une corvette sud-coréenne par une torpille nord-coréenne CHT-02D ayant fait 46 morts – replace la question de la surveillance et de la défense des eaux territoriales au cœur de ses préoccupations. Il provoque même une certaine crise de confiance au sein de la population : notre marine n'aurait-elle pas sacrifié notre défense pour son rêve océanique ? Alors que la Corée du Sud planifiait la construction de 15 nouveaux destroyers, seuls 3 sont commandés ⁽¹⁵⁾... L'amélioration des capacités anti-sous-marines de guerre des mines et les sonars passe au premier plan. Un programme de remplacement des patrouilleurs côtiers *Patrol Killer Experimental (PKX)* est également lancé. L'effort fait sur les hélicoptères de lutte anti-sous-marine avec le choix, en janvier 2013, d'acquérir 8 AW159 pour compléter la flotte de 23 Lynx Mk99 rentre lui aussi dans ce cadre. Enfin, l'accent est mis sur les frégates « Incheon ». Cinq sont actuellement en service. Vingt sont prévues au total.

En fait, entre le milieu des années 1990 et 2010, les responsables de la marine et une bonne partie de la classe politique ont cru pouvoir donner à la marine une vocation océanique. Le « Cheonan » est venu leur rappeler que la Corée du Nord, bien que ses capacités navales soient modestes comparées à celles de Séoul, restait une menace de premier plan. La marine a progressé mais son expérience opérationnelle reste limitée. La participation assidue de la Corée du Sud à la lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden au sein de la CTF-151 est la marque visible de la concrétisation de cette ambition maritime. De juin à novembre 2014, la Corée du Sud a même assumé le commandement de cette *task force*. Cette mission est aussi, bien sûr, l'occasion d'opérer avec d'autres marines (France, Canada, Grèce, Inde, Japon, Pakistan, etc.) et d'accroître l'expérience des équipages.

Quel avenir ?

Les défis qui attendent le gouvernement du président Moon Jae-In pour la défense sont d'autant plus immenses que ce dernier est très ambitieux dans ce domaine. Il a ainsi déclaré que la Corée « pourrait avoir besoin d'une réforme de la défense complète, du niveau d'une renaissance, plutôt que de faire quelques améliorations ou modifications » ⁽¹⁶⁾. Son plan ne devrait être dévoilé que fin 2017, début 2018. Les premières mesures prises à ce stade sont symboliques. Début août 2017, il a nommé le général Jeong Kyong-Doo président du comité des chefs d'état-major. Ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, il n'est que le troisième officier n'étant pas issu de l'armée de terre qui accède à cette fonction. De plus, le ministre de la Défense, Song Young-Moo, est un ancien chef d'état-major de la marine, ce qui là aussi est peu habituel. La marine pourrait bénéficier d'un rééquilibrage des forces.

Dans le domaine capacitaire, deux sujets principaux animent traditionnellement les débats sur le futur de la marine. Le premier concerne l'acquisition d'un

(15) I. Bowers : « The Republic of Korea Navy-A "Big" Small Navy » in M. Mulqueen, D. Sanders, et I. Speller (dir.), *Small navies: strategy and policy for small navies in war and peace*, op. cit.

(16) « President Urges "Complete" Overhaul of Military for Enhanced Defense Capabilities », *Yonhap*, 9 août 2017.

porte-avions. Ce débat existe depuis quelques années en Corée du Sud. Plusieurs études de faisabilité ont été menées. Des pistes ont été envisagées : équiper le deuxième navire de la classe « Dokdo » avec une rampe pour opérer des *VTOL* ; construire un navire du type du « Juan Carlos I » espagnol ; ou aller jusqu'à concevoir un porte-avions léger (30 000 t) ⁽¹⁷⁾. Aucun de ces projets n'avu le jour pour le moment. Il faut dire que l'acquisition d'un porte-avions répondrait d'abord à la défense des intérêts régionaux de la Corée du Sud face à des pays qui s'équipent de ce type de navire. Or, aujourd'hui, les regards sont davantage tournés vers la menace nord-coréenne qui, étant donné les dimensions du théâtre d'opération et la proximité des deux pays, ne fait pas de ce type de navire une priorité.

En revanche, actuellement, le débat capacitaire majeur dans le domaine naval en Corée du Sud concerne l'opportunité ou non d'acquérir des sous-marins nucléaires d'attaque (SNA). Lors de la campagne présidentielle, Moon Jae-In a déclaré que son pays en avait besoin. Le ministre de la Défense a confirmé qu'il fallait considérer cette possibilité. La marine a lancé une étude de faisabilité. Là aussi, ce débat n'est pas nouveau. Un programme avait même été lancé dans ce but en 2003. Mais le tir de deux ICBM par la Corée du Nord, conjugué à ses projets de sous-marins capables de lancer des missiles balistiques possiblement équipés de têtes nucléaires, a donné une nouvelle acuité au débat. En effet, beaucoup d'experts estiment que les sous-marins à propulsion nucléaire sont les seuls à pouvoir contrer cette nouvelle menace qui se profilerait. La faisabilité pour l'industrie sud-coréenne de produire un réacteur nucléaire est assez peu discutée mais les batch-2 et 3 des KSS-3 pourraient peut-être adopter ce type de propulsion ⁽¹⁸⁾. La problématique vient plutôt du combustible. Le traité bilatéral de coopération nucléaire pacifique signé avec Washington empêche Séoul d'enrichir de l'uranium acquis aux États-Unis et le limite à « un usage pacifique », ce qui est donc difficilement compatible avec un SNA. Cependant, des experts sud-coréens soulignent que du combustible enrichi à 20 % peut suffire pour un réacteur de sous-marin et que ce type de combustible peut s'acheter sur le marché. De plus, l'Administration Trump ne s'est pas montrée hostile aux volontés sud-coréennes d'acquérir un SNA. Il n'est donc pas impossible que ce projet aboutisse.

Conclusion

Dans les années 2020, la Corée du Sud devrait disposer de plus de 20 navires de premier rang et d'une flotte sous-marine de 18 unités ⁽¹⁹⁾, ce qui en fera une marine pleinement apte aux missions multinationales en haute mer. Ces rêves de grand large resteront cependant conditionnés à la situation sécuritaire avec la Corée du Nord. Elle devra en fait composer avec ces deux impératifs de défense des côtes et de sécurisation des lignes de communication maritimes. En particulier si la Chine continue sa politique volontariste dans des eaux qui sont vitales pour Séoul.

(17) S.-K. Jung : « S.Korea Envision Light Aircraft Carrier », *Defense News*, 26 octobre 2013.

(18) Ji-young Sohn : « Can South Korea Develop its own Nuclear Submarine? », *The Korea Herald*, 1^{er} août 2017.

(19) B. Prézélin : *Flottes de combat 2016*, *op. cit.*



Crise nucléaire nord-coréenne :

*Récit et perspectives, après la visite
du président Trump en Asie et le XIX^e Congrès du PCC*

Morgane Farghen | Chercheur associée à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

En septembre, Pyongyang a effectué un sixième test nucléaire, prétendument à hydrogène, et a enchaîné les tests de missiles y compris de portée intercontinentale, le tout sur fond de menaces plus véhémentes contre ses ennemis. Isolée, soumise à des sanctions sans précédent et refusant de dénucléariser, la République populaire démocratique de Corée reste sourde aux injonctions internationales et répond à la pression diplomatico-militaire par une surenchère dans la provocation. L'état des programmes nucléaires et balistiques en Corée du Nord est l'héritage d'une trentaine d'années de prolifération ponctuée de tentatives de non-prolifération et, alternativement, de reprises des activités sensibles en dépit de la réprobation internationale et des régimes de sanctions. Son principal soutien reste la Chine, historiquement proche du régime nord-coréen (*Note de la FRS* n° 4/2015). Si Pékin a perdu de son influence sur la politique intérieure du régime, elle a les moyens d'infléchir sa position sur le nucléaire de manière autrement décisive.

La fin de la « patience stratégique » américaine vis-à-vis de la Corée du Nord

Quand la Corée du Nord effectuait ses tests nucléaires, la précédente administration américaine envoyait des bombardiers stratégiques au-dessus de la péninsule en signe de réprobation, mais aussi pour rappeler ses engagements de défense à l'égard de ses alliés asiatiques. Les années qui ont suivi l'affaire du *Cheonan* (46 morts dans le naufrage d'une corvette sud-coréenne, le 26 mars 2010) et le bombardement de l'île du Sud (Yeonpyeong, le 23 novembre 2010) ont été marquées par l'émergence d'incertitudes sur la capacité des Américains à dissuader la Corée du Nord et, en corolaire, le renouveau du débat nucléaire dans le Sud de la péninsule.

La RPDC a aussi bénéficié d'une relative clémence sous l'Administration Obama : la « patience stratégique », formule officielle pour désigner la relation avec Pyongyang, était l'occasion pour la Corée du Nord de poursuivre ses provocations en même temps qu'elle pouvait bénéficier d'un soutien discret, mais néanmoins indispensable, de la Chine.



L'élection de Donald Trump à la Maison-Blanche et l'alternance politique qui a suivi ont insufflé une autre approche dans ce schéma stratégique et inversé les dynamiques qui le traversent. L'équipe de sécurité du président Trump a été renouvelée autour des généraux McMaster (conseiller à la sécurité nationale) et Mattis (secrétaire à la Défense), et ultérieurement Kelly (chef de cabinet de la Maison-Blanche). Elle s'est construite dans l'idée que les adversaires des États-Unis ont amplement profité de la politique d'ouverture qui leur a été offerte sous la présidence Obama. Et pense que restaurer la sécurité et la stabilité implique un retour à la rigueur. En langage conservateur, cette approche porte un nom, elle renvoie à la formule « *leading through strength* » (*interview* de Victor D. Hanson de la *Hoover Institution, Stanford University*, par l'auteur pour la FRS). Le président Trump a ainsi annoncé que la « patience stratégique » était révolue.

La lutte contre la prolifération est devenue un dossier prioritaire de l'équipe de sécurité et l'objectif est révisé : il ne s'agit plus d'entériner une situation de prolifération qui a évolué dans le temps – et, par là même, de renforcer le régime – mais d'obtenir sa dénucléarisation. Le Président américain demande un retour à la situation *ante* et exerce donc une pression militaire. La dissuasion est l'ADN de cette approche. Elle implique des capacités, une crédibilité et un langage clair.

L'expansionnisme rampant sur fond de montée en puissance politique, économique et militaire d'une Chine plus sûre d'elle, plus confiante et plus encline à défendre ses intérêts à sa périphérie est une source d'inquiétude à Washington, mais jugée moins critique, et donc moins urgente, que la prolifération nucléaire nord-coréenne. Le régime ermite est hostile à son voisinage, il est plus belliqueux que le précédent et il est déstabilisateur. L'attention se focalise sur la Corée du Nord, et ses outils de politique extérieure et de défense s'orientent dans cette direction.

Washington a donné le coup d'envoi à cette nouvelle stratégie au moment où Xi Jinping, le Président chinois, était à Mar-a-Lago (Floride), pour une visite au sommet avec le Président américain (6 avril 2017). Une salve de missiles *Tomahawk* a été tirée sur la Syrie et, dans la foulée, une expédition aéronavale était envoyée vers la Corée du Nord, après une erreur d'aiguillage qui vaudra au commandant de l'*USPACOM (US Pacific Command)*, l'amiral Harry B. Harris Jr., de présenter ses excuses devant le Congrès.

Centrée sur sa quête de *leadership* global, une ambition qu'elle a porté fièrement au Forum de Davos (janvier 2017) au travers d'un discours libéral faisant la promotion du « rêve chinois » (cf. Carrie Gracie), et portée par l'espoir d'un repli américain et son corollaire – une opportunité inespérée de se déployer sur le vide laissé derrière –, la Chine n'a pas pris immédiatement la mesure du changement de portage dans la politique nord-coréenne américaine. Elle jouissait naguère d'une politique favorable, elle se trouve désormais dans le collimateur à Washington.



L'escalade de la tension

Loin de plier, le régime nord-coréen surenchérit dans la provocation suscitant une réprobation unanime à l'ONU. Les mois qui succèdent à l'inflexion de la politique extérieure américaine sont marqués par l'amplification des tests nucléaires et balistiques, dans la cadence et dans l'intensité. Les provocations du régime, déterminé à ne pas laisser les États-Unis prendre l'ascendant dans ce rapport de force, se succèdent – la liste des tests est recensée sur le [site du Quai d'Orsay](#), rubrique « Corée du Nord » « événements » –, tandis que les menaces verbales sont désormais plus véhémentes et directement ciblées contre les ennemis.

Chaque test est réprouvé, condamné et sanctionné par les 5 membres permanents du Conseil de sécurité y compris, la Russie et la Chine (cf. Eleanor Albert). Le 5 août 2017, le Conseil de sécurité vote le 7^e train de sanctions contre Pyongyang à la suite de deux tirs de missiles intercontinentaux, effectués les 3 et 28 juillet : l'ONU interdit au régime nord-coréen d'exporter son charbon, son plomb, ses minerais et ses produits issus de la pêche.

La crise nucléaire nord-coréenne porte en elle des défis de sécurité et de stabilité susceptibles d'affecter la région mais aussi, de plus en plus, au-delà. La Corée du Nord est non seulement un pays proliférant au sens où elle développe des programmes sensibles, c'est aussi un état proliférateur au sens où elle transfère son savoir-faire et ses technologies sensibles à des pays tiers.

Shinzo Abe, le Premier ministre japonais conservateur, n'a pas attendu l'envoi d'une armada aéronavale au large de la péninsule pour commencer un rapprochement avec le nouveau locataire de la Maison-Blanche, mais la crise précipite le Japon aux côtés de Washington. Placé en première ligne de la menace pendant le renouveau des tensions nucléaires en Asie par une administration américaine sortante, Shinzo Abe amorçe ce contact avec Donald Trump, lors d'un détour improvisé dans le prolongement d'un déplacement en Amérique latine le 16 novembre 2016 (cf. Justin McCurry).

À la différence du Japon, la Corée du Sud est moins enthousiaste. Elle a porté un candidat libéral à la Maison-Bleue, Moon Jae-in, formé à une approche stratégique plus conciliante. L'équipe sécuritaire est plus hésitante et évoque ses incertitudes. Mais, devant les réalités stratégiques Nord-Est asiatiques, le président Moon, acquis à l'ouverture politique et *a priori* peu enclin au langage de la force, dépasse ses hésitations et se rallie à l'initiative américaine.

Devant cette crise de prolifération aiguë, sur fond de montée en puissance chinoise et d'expansionnisme rampant à la périphérie, les enjeux de sécurité et de stabilité l'emportent sur les différends politiques. Même les chancelleries britannique et française, qui ont toujours eu à cœur de soutenir la lutte contre la prolifération, mais n'ont jamais été impliquées directement dans la gestion de la crise de prolifération en Corée du Nord à la même hauteur que les pays de la région



– communément évoqués « le groupe des six » (États-Unis, Russie, Chine, Corée du Sud, Japon) –, affichent leur solidarité.

La péninsule coréenne est traversée par des intérêts contradictoires que la crise exacerbe :

- L'objectif du jeune *leader* Kim Jong-un est de se maintenir au pouvoir et d'entériner la situation telle quelle avec tous les avantages qu'il en retire. Dans une logique de survie, il cultive un complexe obsidional, qu'il pense dépasser en se dotant d'un arsenal nucléaire.

- La stratégie de la Chine s'inscrit dans une quête de *leadership* régional et désormais global, et dans sa compétition stratégique avec les Américains. Et c'est pourquoi Pékin a tenté de s'imposer comme alternative dans la gestion de cette crise. Sa stature internationale l'oblige à un positionnement, au moins de façade, conforme aux normes de non-prolifération, mais elle s'ingénie en sous-main à soutenir le régime autant que faire se peut : dans la mesure où cela ne remet pas en cause sa trajectoire de puissance et tant que la prolifération nucléaire nord-coréenne ne menace pas ses intérêts fondamentaux.

- Déterminés à obtenir la dénucléarisation et l'abandon complet, irréversible et vérifiable du programme nucléaire militaire nord-coréen, les Américains ont replacé la force au service de leur diplomatie dans une approche qui place la dissuasion au cœur de la politique extérieure. En Asie, où l'environnement sécuritaire régional s'est dégradé, où le droit est remis en question par la prolifération nucléaire et l'expansionnisme, la pression diplomatique-militaire doit restaurer la paix et la stabilité.

La pression sur la Chine est le second pan de la nouvelle stratégie américaine sur la péninsule. Comme l'administration Obama, l'administration Trump exerce une pression directe sur Pékin, par voie de déclarations présidentielles délivrées oralement (ou par *tweet*), mais à la différence de la précédente, elle ajoute une pression indirecte par le biais de la consolidation des liens de défense avec ses alliés asiatiques (Japon et Corée du Sud) dans une approche plus musclée et plus offensive.

Le nouveau bras de fer avec Pyongyang

Loin de plier, la capitale nord-coréenne redouble dans les provocations, suscitant mécaniquement la surenchère de la part de Washington, obligée de hausser le ton pour garder l'ascendant sur son adversaire. Dans ce rapport de force, les provocations verbales ont atteint des sommets ; la Corée du Nord n'effectue plus seulement le test d'un mais de plusieurs missiles en simultanément : des tests d'*ICBM*, puis un essai nucléaire prétendument à hydrogène. La RPDC a aussi dernièrement menacé de conduire des tests IEM (impulsion électromagnétique) qui peuvent



brouiller les télécommunications et détruire les appareils électriques ou électroniques.

Cette escalade modifie la perception de la menace dans le voisinage et au-delà. Alors que la Corée du Nord se rapproche inexorablement d'une capacité nucléaire opérationnelle et prétend désormais vouloir atteindre les États-Unis, ces derniers, mais aussi la Corée du Sud, le Japon et désormais les pays européens prennent la menace nord-coréenne au sérieux.

La recrudescence de la tension sur la péninsule oblige les différentes parties à s'adapter, autant pour donner de la substance au langage de la force afin de faire face à la menace d'une escalade, que pour adapter les défenses à l'évolution des programmes nord-coréens et en prévision à de futures évolutions dans la stratégie américaine. Fin octobre, trois porte-avions américains étaient dans le Pacifique : l'*USS Nimitz*, l'*USS Reagan* et l'*USS Theodore Roosevelt*.

Mue par sa quête de *leadership* global et trouvant dans cette crise l'opportunité d'appliquer ses nouvelles ambitions internationales, la Russie et la Chine ont tenté d'imposer un plan de sortie de crise alternatif en mars, en vain. Mais, en dépit de ce revers diplomatique, Pékin continue de s'ingénier à vouloir ralentir le processus et à compliquer le jeu des Américains et de leurs alliés pour défendre ses intérêts.

Au sortir de cette seconde phase de la crise nucléaire nord-coréenne, la mobilisation internationale est sans pareil. Réprouvé, le régime est placé sous le poids de sanctions internationales sans précédent, il est plus isolé et plus affaibli. Il s'est enfermé dans une logique de surenchère verticale qui le conduit à accélérer ses programmes pour tenter de placer la communauté internationale devant le fait accompli et la résigner à accepter cette nouvelle donne.

Un bilan en demi-teinte

Dans une politique extérieure définie autour de la matrice de la dissuasion, la réinitialisation de la stratégie américaine et son corollaire, le retour de la détermination au service de la non-prolifération, ont rebattu les cartes dans la gestion de cette crise. Naguère placés au premier plan dans la gestion de crise, Pékin et Moscou sont relégués au second.

La Chine affiche ouvertement son soutien militaire à Pyongyang si elle est attaquée et, ce faisant, elle s'immisce dans la relation de dissuasion entre ces derniers et leurs adversaires tout en recourant en parallèle à la coercition économique contre Séoul avec succès ([Shinji Yamaguchi revient sur ce point, dans son interview pour la RDN](#)). Son action d'influence a conduit la Corée du Sud à accepter l'ouverture, en dépit des pressions américaines pour l'en dissuader. Cette percée a suivi dans le temps, la visite du secrétaire américain à la Défense à Séoul le



28 octobre 2017. Dans cette crise, la Chine mise sur l'usure de la stratégie américaine, l'affaiblissement de la mobilisation internationale, la division des alliances et l'enlisement de la crise dans le temps.

**

La péninsule coréenne est un maillage complexe d'intérêts contradictoires entre plusieurs puissances secondaires et majeures. Sur fond de prolifération, la puissance se distribue et se redistribue autour du nucléaire nord-coréen.

La visite du président Trump en Asie, début novembre, a livré les derniers éléments de ce nouvel épisode d'une longue crise de non-prolifération et les dernières inflexions de la stratégie américaine. À présent que le XIX^e Congrès du Parti communiste est passé, que le pouvoir du président Xi Jinping est consolidé, les Américains relancent la pression sur la Chine. Il s'agit d'explorer toutes les options diplomatiques. La pression sur la Chine est appréhendée dans ce sens. Washington dispose de leviers économiques contre la Chine et les États-Unis sont prêts à les utiliser si Pékin ne clarifie pas ses positions : il est demandé à la Chine d'intercéder efficacement. Elle est ainsi placée une énième fois devant ses responsabilités pour éviter que, devant l'évolution de la menace nord-coréenne, l'ancienne patience stratégique ne cède à l'impatience stratégique.

Éléments de bibliographie

Albert Eleanor, « What to know about the sanctions on North Korea », *Council on Foreign Relations*, 26 septembre 2017 (www.cfr.org/background/what-know-about-sanctions-north-korea).

Farghen Morgane, « From Proliferation to arms race, nuclear challenges in the Asia Pacific region », *Note de la FRS* n° 4/2015, 2 février 2015 (www.frstrategie.org/web/documents/publications/notes/2015/201504.pdf).

Gracie Carrie, « China's gamble for global supremacy in era of Trump », *BBC*, 27 janvier 2017 (www.bbc.com/news/world-asia-china-38754047).

Hanson Victor Davis, « China and Russia are no more impressed with empty bluster today than Japan was in 1941 », *Victore Davis Hanson Private Papers*, 25 mars 2014 (<http://victorhanson.com/wordpress/lo/ud-weak-war/#more-7146>).

Harris Jr. Harry B. (amiral, U.S. Pacific Command), *Statement before the Senate Armed Services Committee on U.S. Pacific Command Posture*, 27 avril 2017 (www.armed-services.senate.gov/imo/media/doc/Harris_04-27-17.pdf).

McCurry Justin, « Japanese PM Abe to meet Trump against backdrop of security fears », *The Guardian*, 16 novembre 2016 (www.theguardian.com/).



Qu'attendre de la tournée en Asie du Nord-Est du président Trump ?

Pierre Ferrebeuf | Ancien stagiaire à la *Revue Défense Nationale*. Actuellement analyste pour l'*International Institute for Strategic Studies (IISS) Asia* et étudiant en master *Strategic Studies* à la S. Rajaratnam School of International Studies à Singapour. Pseudo [pierre_frbf](#) sur *Twitter*.

La tournée asiatique du Président américain – 5 pays en 13 jours – se déroule dans un contexte d'inquiétude particulier où un possible conflit dans la péninsule coréenne n'est pas à écarter. Mercredi, l'agence *Reuters* a précisé que le Pentagone avait déployé 3 porte-avions sur zone, avec un exercice prévu avec les forces japonaises, coïncidant avec la visite de Trump. De plus, le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE), *USS Michigan* (classe *Ohio*), est probablement, lui aussi, à proximité de la péninsule coréenne (cf. Daniel Brown). Enfin, 12 *F-35A* chasseurs furtifs de dernière génération viennent d'arriver à la base américaine d'Okinawa pour un déploiement de six mois.

La Corée du Nord a effectué au moins un test de missiles par mois depuis environ un an. Cette situation est intolérable pour la Corée du Sud, le Japon et les États-Unis. Cependant, le dernier test remonte à mi-septembre. Kim Jong-Un a pu ralentir ce genre d'activité dans le contexte du XIX^e Congrès du Parti communiste chinois afin de faire un geste envers son seul allié : Xi Jinping. Malgré tout, il ne faut pas oublier les récentes provocations nord-coréennes. En avril, la Corée du Nord conduisait un test de missiles lors du Sommet en tête à tête entre Donald Trump et Xi Jinping en Floride. Le 4 juillet dernier, le régime nord-coréen lançait un missile intercontinental, sans doute « un cadeau » à l'occasion de la fête d'indépendance américaine. Enfin, le 2 septembre, la Corée du Nord faisait un nouvel essai nucléaire, son 6^e depuis 2006 et le plus puissant à ce jour, avec potentiellement, la détonation d'une bombe à hydrogène.

Les furieux échanges entre Trump et Kim ont exacerbé les peurs régionales au sujet d'un possible conflit dévastateur dans la péninsule, mais aussi de manière générale en Asie du Nord-Est. Le fait que le dictateur nord-coréen ait appelé Trump « un gâteux mentalement dérangé » après que le Président américain ait menacé de « totalement détruire la Corée du Nord » n'a fait qu'envenimer la situation. Le plus dérangeant ici est que les remarques de Kim soient reprises par l'agence de presse officielle nord-coréenne : *KCNA*. À l'inverse, les propos de Trump engagent plus sa personne, étant vite temporisés voire contredits par le Secrétaire d'État américain Rex Tillerson et le Secrétaire à la Défense Jim Mattis.



Le Japon, premier pays dans l'agenda officiel du Président américain, a toutes les raisons de renforcer sa posture militaire au vu de la menace balistique et nucléaire nord-coréenne. Lors du dernier vol d'un missile nord-coréen au-dessus de son territoire, les sirènes d'alarme de l'île d'Hokkaido (au Nord du Japon) se sont mises à sonner de peur des possibles retombées de morceaux du missile dans des zones urbaines. Le Premier ministre Shinzō Abe (en poste depuis 2012), qui vient de remporter – très largement – les dernières élections il y a deux semaines, est en position de force pour inciter au déploiement du système de défense anti-missile américain *AEGIS* en plus du *THAAD* (*Terminal High Altitude Area Defense*) afin d'empêcher un quelconque tir de missile nord-coréen contre le territoire japonais. De vifs débats sont en cours avec pour sujets le besoin de frappes préemptives contre les bases nord-coréennes ou encore le stationnement en permanence d'un SNLE américain au Japon.

Le président sud-coréen Moon Jae-in (en poste depuis mai 2017), qui essaye d'adopter à la fois une posture de dialogue et de fermeté avec son voisin du Nord, a depuis peu pris le chemin d'une position plus dure. Récemment, son ministre de la Défense, Young-moo Song, a précisé que la Corée du Sud allait accroître ses capacités *high-tech*, acheter de nouveaux missiles et augmenter sa coopération militaire avec les États-Unis. « Le plus de missiles ; le mieux c'est » a déclaré le ministre.

Ce qu'il faut éviter lors de ce séjour

Les prises de positions rhétoriques du 45^e Président des États-Unis, quant à une destruction de la Corée du Nord, ne sont d'aucune aide à un moment aussi alarmant, où un conflit dans la péninsule coréenne est passé de possible à palpable. Nous ne sommes pas ici dans une dissuasion nucléaire « classique » comme au temps de la guerre froide. Les deux acteurs d'alors, à savoir les États-Unis et l'Union soviétique étaient rationnels. La théorie de « l'homme fou » de Richard Nixon (ce dernier avait envoyé des bombardiers emportant des armes nucléaires au-dessus du territoire soviétique afin de montrer à Moscou et Hanoï qu'il ferait tout ce qui était possible pour mettre fin à la guerre du Vietnam) n'est sans doute pas pertinente dans la situation actuelle.

Contrairement au Nord Vietnam de l'époque, la Corée du Nord a aujourd'hui des armes nucléaires prêtes. Le dirigeant nord-coréen que Trump a surnommé « *Rocket Man* » lors de son discours à l'ONU en septembre, pourrait être bien plus rationnel qu'on ne le pense. Ses buts peuvent être controversés voire répugnants, mais la progression constante du programme balistique et nucléaire du régime n'a pas déclenché une attaque préemptive contre le pays à l'heure actuelle. Le programme nucléaire et balistique nord-coréen a pour but de tester la résilience américaine dans la région et ses engagements envers ses alliés asiatiques tout en garantissant la sécurité du pays. La question pour ces derniers est de savoir si, aux



yeux de Donald Trump, Séoul ou Tokyo ont la même valeur que San Francisco ou Los Angeles.

Il serait tout aussi dangereux pour Trump d'évoquer la question nord-coréenne lors de son entretien avec Xi Jinping en Chine, tout en écartant les responsables sud-coréens et japonais, dans une volonté de régler le problème par la seule voie chinoise. Cui Tiankai, l'envoyé chinois aux États-Unis, a été récemment questionné par des journalistes sur une quelconque aide chinoise à des négociations directes entre Nord-Coréens et Américains. Il a répondu que les autorités chinoises étaient prêtes à supporter ce genre de discussions tant qu'elles rentraient dans un cadre visant à une « solution de paix durable » dans la péninsule (cf. *South China Morning Post*). En privé, les officiels sud-coréens disent qu'ils sont écartés des discussions concernant leur propre sécurité. Leurs inquiétudes ont atteint un point culminant avec la proposition d'Henri Kissinger faite aux dirigeants de Pékin de réduire drastiquement la présence militaire américaine en Corée du Sud en cas d'effondrement du régime nord-coréen, cela afin de calmer là aussi les inquiétudes chinoises sur une possibilité de voir des soldats américains à ses frontières. Henri Kissinger a un rôle ambigu dans l'administration Trump, souvent cité comme conseiller officieux du Président pour les affaires internationales et notamment les relations avec la Chine.

Ce qui peut aider

Le président Trump devrait prendre exemple sur l'approche choisie par son Secrétaire à la Défense James Mattis. Après des échanges avec son homologue sud-coréen à Séoul la semaine dernière, le Secrétaire Mattis a affirmé que les États-Unis et la Corée du Sud avaient en leurs mains plusieurs options militaires crédibles contre toute menace venant du Nord – mais que ces options étaient destinées avant tout à préserver la paix régionale. Cela fait référence aux propos de l'amiral Harris, commandant les forces américaines dans le Pacifique (*US Pacific Command*). S'exprimant lors du 30^e *IISS Fullerton Lecture* en octobre, l'amiral américain a ainsi dit : « tout pays qui se considère comme un contributeur responsable à la paix dans le monde devrait travailler afin de ramener Kim à la raison et non à genoux ». Le renforcement de l'alliance Corée du Sud–Japon–États-Unis avec une augmentation des exercices et de la dissuasion militaires est à mettre en corrélation avec les options diplomatiques, a rajouté Mattis lors de son séjour en Corée du Sud.

Ce qui pourrait aussi aider serait que le président Trump précise que les sanctions contre le régime nord-coréen ont pour but de ramener ce dernier à la table des négociations et non de faire tomber le régime. Alors que la vision américaine de la crise est que la Corée du Nord est sous peu capable de frapper le territoire américain avec un missile nucléaire (*ICBM*), le ressenti sud-coréen est tout autre, où l'on pense que les Nord-Coréens sont encore loin (environ un an) de posséder et maîtriser de telles capacités. En fin de compte, les sanctions ont besoin



de temps afin de convaincre Kim de ne pas franchir l'étape supérieure : soit l'acquisition fiable d'un missile balistique intercontinental pouvant délivrer une charge nucléaire.

Le troisième point essentiel serait le rappel par Trump des engagements de défense américains avec ses partenaires asiatiques et de la durabilité de la puissance américaine dans l'Indo-Pacifique. Durant son discours lors du dernier *Shangri-La Dialogue* organisé par l'*IISS* en juin, le Secrétaire Mattis a évoqué en profondeur l'engagement de Washington en faveur d'un ordre mondial basé sur le droit international avec – entre autres – la liberté de navigation. Donald Trump devrait parler en détail de sa vision d'une région Indo-Pacifique libre et ouverte. Ses propos ne devraient pas faire référence au pivot vers l'Asie-Pacifique de l'administration Obama (en anglais pivot ou rebalance) étant donné que le Président américain a retiré les États-Unis du *TPP* (*Trans-Pacific Partnership*) et que la Chine, pendant ce temps-là, a avancé ses pions dans la région en présentant – avec succès – le projet de la « nouvelle route de la soie » (en anglais *Belt and Road Initiative*). Une explication détaillée du *Asia-Pacific Stability Initiative* mentionné pour la première fois par Mattis en juin serait souhaitable pour contrebalancer les derniers revers. La récente adoption par la Maison-Blanche du terme « *Indo-Pacific* » au détriment de « *Asia-Pacific* » doit être aussi expliquée pour savoir si c'est un simple effet de mode ou une réelle volonté d'inclure l'Inde dans les problématiques de l'Asie-Pacifique (ce qui serait tout à fait légitime au vu de l'interdépendance entre océans Pacifique et Indien).

Il n'y a aucune garantie que Trump poursuive ce scénario, d'autant plus si la Corée du Nord effectue un test de missile(s) balistique(s) ou un essai nucléaire lors de son voyage. Et même s'il survient de tels événements, il est important que le Président américain garde son sang-froid, notamment avant de *tweeter*...

Éléments de bibliographie

- BROWN Daniel, « This is the massive US nuclear submarine that just arrived off the Korean Peninsula », *Business Insider*, 17 octobre 2017 (www.businessinsider.com/uss-michigan-us-navy-submarine-just-arrived-off-the-korean-peninsula-2017-10).
- CHOONG William et NEILL Alexander, « Trump in Asia: President should stick to the script », *IISS Voices*, 3 novembre 2017 (www.iiss.org/).
- FIFIELD Anna, « South Korea's defense minister suggests bringing back tactical U.S. nuclear weapons », *the Washington Post*, 4 septembre 2017 (www.washingtonpost.com/).
- HARRIS Harry (Admiral), « Challenges, opportunities, and innovation in the Indo-Asia-Pacific », *IISS Voices*, 27 octobre 2017 (www.iiss.org/).
- LU Zhenhua, « China, US headed for 'significant outcomes' on trade and North Korea: Beijing's top US envoy », *South China Morning Post*, 31 octobre 2017 (www.scmp.com/).
- MATTIS James, « The United States and Asia-Pacific Security », the *IISS Shangri-La Dialogue*, 3 juin 2017 (www.iiss.org/en/events/shangri-la-dialogue/archive/shangri-la-dialogue-2017-a321/plenary-1-6b79/mattis-8315).
- WONG Tessa, « 'Dotard' Trump? The of 'rocket man' Kim's insult », *BBC News*, 22 septembre 2017 (<http://www.bbc.com/news/world-asia-41357315>).

Économie et militarisation de la Corée du Nord : la politique de sanctions est-elle contre-productive ?

Théo Clément

| *Junior Research Fellow*, Institut d'Asie Orientale, ENS
de Lyon, Université de Vienne.

État souvent réduit à ses très controversés programmes nucléaires, balistiques et spatiaux, la République populaire et démocratique de Corée (RPDC ; Corée du Nord), peine à attirer l'attention sur un élément pourtant central dans la stabilité de la péninsule : son économie. Dans l'optique de Pyongyang et de son élite politique, renforcement des capacités militaires (dont le programme nucléaire) et développement économique sont deux objectifs distincts, poursuivis « en parallèle » par la Corée du Nord, comme le veut la politique dite de « *pyongjin* » (« lignes parallèles »). L'élaboration de cette fiction politique a pour difficile objectif de dresser des parois étanches entre, d'une part le développement de « garanties de sécurité » nucléaires perçues comme menaçantes par une large partie de la communauté internationale, et d'autre part la recherche de nouveaux partenariats économiques et la promotion de l'ouverture de la RPDC. Pyongyang a en effet commencé une timide mais réelle politique d'attraction d'investissements étrangers il y a plus de vingt-cinq ans, remise sur le devant de la scène depuis l'arrivée de Kim Jong-un au pouvoir en 2012. Les pays occidentaux, eux, associent presque systématiquement développement économique et militaire, comme en témoigne le recours à une politique de sanctions économiques uni- et multilatérales visant à fortement limiter l'accès de Pyongyang aux devises étrangères pouvant alimenter son programme nucléaire. L'objectif principal de ces sanctions est de contraindre, *via* des pressions économiques, la RPDC à remiser son programme nucléaire. Un rappel de certains faits historiques ainsi qu'une analyse de la situation actuelle confirment la nature très interdépendante des programmes de développement économiques et militaires ; l'objectif du système politico-économique nord-coréen étant précisément de garantir la pérennité et la sécurité du système, et son indépendance vis-à-vis de l'étranger. Cela étant, au vu des pratiques historiques et actuelles de la Corée du Nord, la politique de sanctions économiques pourrait se révéler contre-productive et paradoxalement pousser Pyongyang à la prolifération nucléaire ainsi qu'à l'exportation de matériel sensible : ce qui a longtemps

constitué une garantie sécuritaire pourrait en effet bientôt devenir un moyen d'obtenir des devises étrangères, raréfiées par les sanctions onusiennes et unilatérales.

Rôles et fonction des programmes d'armement en Corée du Nord

Directement issue du creuset historique que fut la guérilla de libération anticoloniale ayant porté le fondateur de l'État nord-coréen Kim Il-sung vers les sphères du pouvoir, l'Armée populaire de Corée (APC) occupe très vite un rôle de pilier au sein du système politique nord-coréen. Formée, dès 1945, par des experts militaires soviétiques, l'APC est très vite « coréanisée » et considérée comme un levier permettant de garantir une meilleure indépendance politique au sortir de la période coloniale : le nombre de conseillers militaires soviétiques en RPDC passe ainsi de plus de 200 à environ 50 entre 1946 et 1947 (cf. B. Cumings). En résulte un manque de préparation qui transparaît clairement dans les sévères et rapides défaites subies par la Corée du Nord lors de la guerre de Corée, nécessitant l'intervention de volontaires chinois à qui est remis le contrôle opérationnel de l'ensemble des troupes, les Nord-coréens ayant été relégués au rang d'observateurs (cf. Z. Shen). La Corée du Nord ayant été « détruite en tant que société industrielle » (cf. C. Armstrong) par les bombardements américains, elle s'est vite montrée incapable de fournir le moindre matériel militaire et a été forcée de remettre son destin dans les mains de Pékin, qui fournissait les hommes (dont le fils de Mao Zedong, tué au front) et de Moscou, qui fournissait le matériel et les conseils.

Problème encore relatif lors de « l'âge d'or » économique nord-coréen, alors que la reconstruction du pays progresse à la « vitesse de Pyongyang » (*pyongyang sokdo*) et que l'économiste Joan Robinson parle de « miracle nord-coréen », la faiblesse de l'industrie d'armement encore balbutiante de la RPDC devient beaucoup plus préoccupante quand le militaire Park Chung-hee prend le pouvoir en Corée du Sud lors du coup d'État de 1961. Jusqu'alors, la Corée du Sud, « trou noir » de l'aide américaine, accuse un retard économique marqué sur son voisin du Nord (qu'elle rattrapera au milieu des années 1970). Mais l'arrivée au pouvoir d'un militaire « à poigne » ayant fait ses armes lors du conflit intercoréen change la donne, d'autant plus que le dirigisme étatique de la Corée du Sud se révèle rapidement être un bon choix de développement économique.

Ce choc, dans l'environnement externe de la RPDC, pousse Pyongyang à rediriger une partie très importante de ses ressources dans la création d'une industrie d'armement massive et dans le développement de ses forces armées, quitte à mettre un brusque coup de frein à ses activités économiques extramilitaires – les objectifs du plan septennal de 1961-1967 ont nécessité un délai supplémentaire de trois années pour être atteints (cf. K. Il-sung). En 1970, de l'aveu des Nord-coréens eux-mêmes, la RPDC était devenue le pays le plus militarisé du monde en termes de dépenses militaires par habitant (cf. A. A. Agov). C'est à la suite de ce développement militaire ruineux et accéléré que Pyongyang s'est lancé dans l'exportation

d'armements peu onéreux mais relativement fiables (souvent des déclinaisons nord-coréennes de matériel militaire soviétique), avec son croissant réseau d'alliés « révolutionnaires » à travers l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine (cf. C. Armstrong).

Programme nucléaire nord-coréen et risque de prolifération

La situation militaro-économique de la RPDC au début des années 1960 offre de nombreux parallèles avec la situation actuelle, dans le contexte des très controversés programmes balistiques et nucléaires nord-coréens. Si le coup d'État de Park Chung-hee en 1961 et le redressement économique de la Corée du Sud dans les années 1960-1970 ont constitué des « chocs externes » mettant en lumière les faiblesses du système nord-coréen (armée faible, alliés chinois et soviétiques instables et peu fiables), la réponse nord-coréenne, une forme de *balancing* militaire interne (cf. R. A. Pape), s'est révélée plus tard être un moyen de faire rentrer des devises pour un pays chroniquement déficitaire et coupé de l'accès au crédit international depuis 1973 : l'exportation de matériels d'armement a constitué, pour la RPDC, un moyen « d'amortir » les immenses détournements nécessaires de l'économie industrielle classique vers les programmes d'armement. Toutes proportions gardées, la genèse du programme atomique nord-coréen s'inscrit dans un contexte semblable : si les scientifiques nord-coréens ont été initiés à la maîtrise de l'atome dès les années 1960 (un petit réacteur nucléaire soviétique ayant été transféré à la RPDC en 1964), les premiers doutes de la communauté internationale et de l'Agence internationale de l'énergie atomique concernant l'utilisation de ces compétences scientifiques à des fins militaires datent de la fin des années 1980. Cette chronologie n'est bien évidemment pas un hasard, l'environnement international de la Corée du Nord s'étant particulièrement dégradé tout au long des années 1980 (apogée politique des réformateurs chinois et soviétiques peu enclins à fournir à Pyongyang l'aide économique et militaire dont il a besoin, percée diplomatique sud-coréenne dans le bloc de l'Est), et l'écroulement des pays socialistes en 1989-1991 a pour effet un brusque ostracisme de la RPDC au sein de la communauté internationale. Ce nouveau changement dans l'environnement externe de Pyongyang appelle à un nouvel acte de *balancing* interne, nucléaire et balistique cette fois-ci : outre leur potentiel de dissuasion militaire, les programmes militaires nord-coréens sont autant de leviers de négociation vis-à-vis de la communauté internationale (et de Washington en particulier) en vue d'obtenir plus d'assistance économique, technologique (comme lors de l'*Agreed Framework* de 1994) ou pour débloquer certains dossiers diplomatiques (traité de paix de la guerre de Corée, question des soldats américains stationnés en Corée du Sud, etc.).

Si la situation économique nord-coréenne s'est améliorée depuis la période de famine de la fin des années 1990, il demeure certain que le détournement présumé massif de ressources vers les programmes nucléaires et balistiques a eu un effet réel sur le développement économique de la Corée du Nord. Kim Jong-un ayant remis sur le devant de la scène la volonté de son grand-père de transformer la RPDC en

une puissance exportatrice (condition *sine qua non* d'un développement « autocentré »), le fait que Pyongyang cherche à « amortir » le coût de ses programmes *via* l'exportation de matériels fissibles et de technologie balistique semble d'autant plus probable. Si la commercialisation de système de missiles et de technologie militaire nord-coréenne est en partie connue et documentée depuis plusieurs années (cf. M. Elleman), la nouvelle, préoccupante, de mise sur le marché informel de lithium-6 par un vendeur qui s'est révélé être l'attaché politique de l'ambassade nord-coréenne à Pékin (cf. D. Sanger, W. Broad) mérite d'être soulignée. Cet « aboutissement » presque nécessaire des programmes militaires nord-coréens, s'il semble encore dans ses premiers balbutiements, doit être pris en compte dans l'évaluation des stratégies occidentales visant à contraindre la RPDC à abandonner ses errements nucléaires et balistiques : si Pyongyang cherche à limiter ses pertes économiques en exportant des matériels militaires sensibles, les sanctions économiques, armes préférées du Conseil de sécurité de l'ONU pour punir la Corée du Nord, constituent-elles la meilleure approche possible ?

L'aspect contre-productif des sanctions économiques

Outre quelques épisodes de négociations potentiellement prometteurs (sous les Administrations Clinton et Bush) mais déçus à la fois par l'attitude très méfiante des Nord-coréens à l'égard de Washington et des réticences du Congrès américain, les outils privilégiés par la communauté internationale pour mettre un terme aux programmes nucléaires, balistiques et spatiaux nord-coréens, restent les sanctions économiques. Longtemps réticente à sanctionner le pays qui demeure à l'heure actuelle son seul allié militaire formel, la Chine a récemment rompu avec une longue tradition diplomatique de non-ingérence officielle et transcrit en droit local le contenu des résolutions onusiennes visant à sanctionner la Corée du Nord. Soumise à un embargo américain depuis les premières heures de la guerre de Corée, la RPDC est aujourd'hui l'économie la plus sanctionnée du monde, chaque essai nucléaire ou balistique d'importance étant systématiquement suivi de mesures uni- et multilatérales visant à étendre encore plus l'économie nord-coréenne. Indubitablement, ces efforts concertés se révèlent être des échecs : non seulement Pyongyang continue de progresser sur la voie du nucléaire militaire mais affiche de plus en plus une santé économique modeste mais insolente. Le constat du spécialiste John Delury de l'Université Yonsei de Séoul est sans appel : les sanctions sont « inutiles, dangereuses et contre-productives » (cf. J. Delury). Inutiles, car sans efficacité réelle, si ce n'est peut-être pour freiner le développement des programmes nord-coréens. Contre-productives, car elles « justifient » la mentalité de siège de Pyongyang et, paradoxalement, son réflexe de recourir à des garanties de sécurité et de souveraineté, y compris nucléaires. Les sanctions seraient de surcroît aussi dangereuses, car elles inciteraient Pyongyang à persévérer dans la voie de la prolifération, voire même d'en tirer profit.

Au vu du mécanisme historique décrit plus haut, on pourrait ajouter que les sanctions sont dangereuses à plus d'un titre. Le cercle vicieux « provocation-sanction »

constitue certes un risque en soi, comme en témoigne l'actuelle escalade des tensions en Asie du Nord-Est. Cependant, le fait que les sanctions économiques interdisent *de facto* la poursuite par Pyongyang de ses objectifs de coopération économique avec le monde extérieur favorise paradoxalement le risque de prolifération. La RPDC pourrait en effet se montrer tentée de reproduire le scénario des années 1960-1970, et essayer d'exporter du matériel militaire et/ou nucléaire à ses différents alliés, partenaires internationaux (Palestine, Iran, Pakistan, Syrie...) voire même au plus offrant. S'il est évident que la communauté internationale ne peut rester passive devant l'indifférence nord-coréenne vis-à-vis du droit international, il faudrait être attentif au fait de ne pas utiliser d'outils diplomatiques dont l'emploi diminue sensiblement les possibilités d'atteinte des objectifs finaux. Empêcher la RPDC d'accéder à l'atome mais lui laisser des perspectives de développement et de coopération avec le reste du monde pourrait être le moyen de lui montrer que si son programme nucléaire ne sera jamais accepté, les réformes, elles, sont les bienvenues.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- Bruce Cumings : *Korea's Place in the Sun : a Modern History*, W.W Norton, New York, 1997, p. 226.
- Zhihua Shen : « Alliance of "Tooth and Lips" or Marriage of Convenience? The Origins and Development of the Sino-North Korean Alliance, 1946-1958 », *US-Korean Working Paper Series*, 2008 (<http://uskoreainstitute.org/>).
- Charles Armstrong : *Tyranny of the Weak*, Cornell University Press, Ithaca, 2013, p. 53.
- Kim Il-sung : Rapport d'activité du Comité central présenté lors du 5^e Congrès du Parti du travail de Corée [novembre 1970], *Œuvres*, vol. 25, Éditions en langues étrangères, Pyongyang, 1986.
- Avram Asenov Agov : *North Korea in the Socialist World: Integration and Divergence, 1945-1970*, The Crossroads of Economics and Politics (Ph.D Thesis, unpublished yet), 2010, p. 370 (<https://circle.ubc.ca/>).
- Charles Armstrong : « Juche and North Korea's Global Aspirations », *North Korea International Documentation Project Working Paper Series*, n° 1, Woodrow Wilson International Center for Scholars, 2009, (www.wilsoncenter.org/).
- Robert A. Pape : « Soft Balancing Against the United States », *International Security*, vol. 30, n° 1, 2005, p. 7-45.
- Michael Elleman : « North Korea-Iran Missile Cooperation », *38th North*, 2016 (www.38north.org/).
- David Sanger, William Broad : « North Korea's Nuclear Strength, Encapsulated in an Online Ad for Lithium », *The New York Times*, 3 avril 2017 (www.nytimes.com/).
- John Delury : « North Korea sanctions: Futile, counterproductive and dangerous », *CNN*, 2 décembre 2016 (<http://edition.cnn.com/>).



Corée du Nord : une nouvelle crise de Cuba



Pierre Viaud | Ancien professeur de sciences politiques et de droit public, spécialiste des relations internationales.

La course à l'armement nucléaire comme à ses vecteurs balistiques et spatiaux dans laquelle s'est résolument engagée la République populaire démocratique de Corée (RPDC) a longuement attiré un regard relativement incrédule de la part de la communauté internationale quant à ses capacités de réussite. Faits d'avancées technologiques dont il est probable qu'elles soient exogènes, de ratés, d'annonces tonitruantes de succès, de reculs stratégiques obéissant aux volontés des États nucléaires membres du Conseil de sécurité des Nations unies, les programmes nord-coréens sont néanmoins des sinusoides à tendance montante. Ils illustrent une attitude séculaire d'isolationnisme et de bellicisme, et depuis 72 ans de réunification de la péninsule, dont l'idée n'a jamais été abandonnée.

Les royaumes de la péninsule coréenne dès le V^e siècle contrôlaient la Mandchourie et la région de l'actuel Vladivostok (cf. Daniel Gomà Pinilla). Toutefois dès le VII^e siècle, l'empire chinois des Tang étendit sa domination jusqu'à Séoul. Même si la dynastie Yuan et plus tard celle, mandchoue, des Qing fixa des frontières avec la Corée, cette dernière était un État tributaire de la Chine, soumis à l'autorité centrale. Issues de la dynastie des Yi ou Chosŏn, qui régna de 1392 à 1910, les actuelles Corées du Sud et du Nord, dont la langue commune est considérée par les linguistes comme l'un des rares isolats dans le monde, tombèrent sous le joug impérial japonais en 1895 à l'issue de la guerre sino-japonaise. La victoire japonaise marqua une perte importante du prestige de la dynastie chinoise Qing, qui dut notamment abandonner sa suzeraineté sur la péninsule de Corée. La péninsule a néanmoins su conserver son identité entre ses puissances colonisatrices ou dominantes que furent la Chine et le Japon. Il faut se rappeler que lors de la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'annexion japonaise de Corée devint partagée entre l'URSS et les États-Unis autour du 38^e parallèle. Ainsi naquirent les deux Corées. Le 9 septembre 1948, voici aujourd'hui 69 années, l'Assemblée populaire suprême proclama la République populaire démocratique de Corée à Pyongyang, dans la partie de la péninsule sous tutelle soviétique. Le 15 août 1948, le Gouvernement militaire de l'armée des États-Unis en Corée laissait la place à la fondation de la République de Corée.



Kim Il-Sung requerra néanmoins l'appui et de Moscou et de Pékin pour déclencher l'invasion de la Corée du Sud en 1950, qui devait mener à ses yeux à la réunification des deux Corées. Dès 1961, la République populaire de Chine reprend plus formellement le chemin de son influence sur la Corée du Nord et de manière concurrente à celle de l'URSS. Après l'avoir fortement soutenue dans son effort de guerre entre 1950 et 1953, la Chine signe ainsi dès 1961 un traité avec cette dernière, renouant avec une tradition multiséculaire de suzeraineté. Cette influence ne s'est que renforcée depuis la disparition de l'URSS en 1991.

Le mystère des succès technologiques du programme nucléaire Nord-Coréen et le double jeu de la Russie et de la Chine

Le Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique concluait (GOV/2015/49-GC(59)/22) le 26 août 2015 : « Le programme nucléaire de la RPDC reste préoccupant. ». Le Rapport annuel 2015 de l'AIEA résumait : « S'agissant de la RPDC, son programme nucléaire reste un sujet très préoccupant, de même que ses activités en cours visant à développer encore ses capacités nucléaires. Son exploitation du réacteur de 5 MWe, la poursuite des travaux de construction sur le site de Yongbyon, l'agrandissement et l'utilisation du bâtiment qui abrite l'installation d'enrichissement dont il a été fait état, et les déclarations relatives au renforcement par le pays de ses capacités de dissuasion nucléaire sont profondément regrettables. De telles actions violent clairement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU. »

Le 4 septembre 2017, au lendemain du test de missile nord-coréen *Hwasong-12* qui a survolé le Nord de l'île japonaise d'Hokkaido, devant le Conseil de sécurité réuni en urgence à la demande conjointe de la République de Corée, du Japon, des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni, Jeffray Feltman, le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires politiques, réitérant la condamnation de l'essai nucléaire nord-coréen faite la veille par le Secrétaire général des Nations unies, a qualifié de « provocation dangereuse » l'essai nucléaire mené la veille par la RPDC (cf. ONU, 4 sept. 2017). Il a également indiqué « qu'il existe aujourd'hui des rapports indiquant que la RPDC pourrait préparer de nouveaux tests de missiles balistiques. »

Michael Elleman (collaborateur émérite pour la défense antimissile) dans son étude du 14 août 2017 pour l'*International Institute for Strategic Studies* intitulée « Le secret du succès du programme de missiles balistiques intercontinentaux en Corée du Nord » concluait : « Comment la Corée du Nord a-t-elle réussi à faire des progrès aussi étonnants avec son programme de missiles à longue portée au cours des deux dernières années ? Ici, Michael Elleman partage la première preuve solide que la Corée du Nord a acquis un moteur à propergol liquide à haute performance issu de réseaux illicites en Russie et en Ukraine ».



Il est important de noter que la demande de réunion en urgence du Conseil de sécurité le 4 septembre 2017 n'a pas été faite par la Chine et par la Russie. En revanche, la Résolution 2371 (2017) adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies à sa 8019^e séance, le 5 août 2017, l'a été à l'unanimité, soit aussi par la Chine et la Russie. La Résolution, qui adopte un programme de sanctions supplémentaires contre ce pays, « Condamne avec la plus grande fermeté les essais de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée les 3 et 28 juillet 2017, qu'elle a présentés comme des essais de missiles balistiques intercontinentaux et pour lesquels elle a recouru à la technologie des missiles balistiques, en violation et au mépris flagrant de ses résolutions sur la question ; Réaffirme ses décisions selon lesquelles la RPDC ne procédera à aucun nouveau tir recourant à la technologie des missiles balistiques ou essai nucléaire et s'abstiendra de toute autre provocation ; doit suspendre toutes activités liées à son programme de missiles balistiques et rétablir dans ce contexte les engagements qu'elle a précédemment souscrits en faveur d'un moratoire sur les tirs de missile ; doit abandonner toutes armes et programmes nucléaires existants de façon complète, vérifiable et irréversible, et cesser immédiatement toute activité connexe ; et doit abandonner tous autres programmes existants d'armes de destruction massive et de missiles balistiques, de façon complète, vérifiable et irréversible ».

Ainsi, Chine et Russie auraient-elles un double agenda dans ce début de crise nucléaire ? Plusieurs éléments portent à le croire. L'appel du président de la République populaire de Chine au président de la République française la semaine dernière avait apparemment pour but de soutenir, lors du vote prochain d'une nouvelle résolution au Conseil de sécurité, la position commune de Pékin et de Moscou sur le fait qu'une nouvelle Résolution qui ne traiterait que de sanctions nouvelles contre la Corée du Nord n'aurait que peu de chances d'être couronnée d'effets. Une feuille de route a ainsi été évoquée, balançant sanctions et négociations. La Chine et la Fédération de Russie ont une démarche conjointe, convenue entre leur président respectif, au lendemain du tir du 4 juillet 2017 par la RPDC de « tir d'essai d'une fusée intercontinentale *Hwason-14* » (cf. CS/12902, 5 juillet 2017).

Une nouvelle crise des missiles de Cuba ?

La dénucléarisation de la péninsule, autant du côté de la Corée du Nord que de la Corée du Sud, revient au centre des négociations. La déclaration du président du Conseil de sécurité, en date du 29 août 2017 indique : « Résolu à obtenir la dénucléarisation de la péninsule coréenne, le Conseil souligne qu'il faut absolument prendre immédiatement des mesures concrètes pour réduire les tensions dans la péninsule coréenne et au-delà » (cf. S/PRST/2017/16).

Une nouvelle crise des missiles de Cuba semble se dessiner. En effet, l'esprit des membres, notamment permanents, du Conseil de sécurité est naturellement orienté vers la facilitation de la recherche d'une solution pacifique et globale par la



voie du dialogue. Néanmoins, lors de la réunion d'urgence du Conseil de sécurité du 4 septembre, la représentante des États-Unis a déclaré : « Les Pourparlers à six n'ont jamais fonctionné. L'heure est venue de renoncer aux demi-mesures après la gifle que la RPDC vient de nous administrer à tous. Si mon pays ne veut pas la guerre, il a toutefois l'intention de défendre ses alliés et son territoire. »

Le délégué de la Fédération de Russie, estimant que l'on est dans une des phases les plus aiguës et graves de la situation dans la péninsule coréenne, a déclaré qu'en se concentrant uniquement sur les sanctions, la communauté internationale n'avait pas réussi à résoudre le problème. Il a ainsi attiré l'attention sur la feuille de route que son pays a proposée avec la Chine, approche à deux volets comprenant, d'une part, la dénucléarisation de la péninsule coréenne et le processus de paix dont les Pourparlers à six et, d'autre part, la suspension par les États-Unis et la République de Corée de leurs exercices militaires et de leurs manœuvres en mer.

Lors de la réunion du 29 août 2017 du Conseil de sécurité, la Russie « Tout en condamnant les tirs effectués par la RPDC, (...) a plaidé en faveur d'une réduction des manœuvres militaires conjointes et de renoncer au déploiement du système antimissile balistique *THAAD* (*Terminal High Altitude Area Defense*). » (cf. CS/12971). Or dans une lettre du 7 avril au Conseil de sécurité, la RPDC a accusé les États-Unis de s'engager dans des « schémas agressifs » qui constituaient une déclaration de guerre et prévoyaient une frappe nucléaire préventive. Ainsi, la Russie et la Chine se joignent à la RPDC pour exiger que les États-Unis renoncent au déploiement en Corée du Sud du système antimissile balistique *THAAD*.

Le président chinois Xi Jinping dans une interview accordée au quotidien *Rossiyskaya Gazeta* le 2 juillet 2017 (et reprise par *Sputnik News*) a déclaré : « Le déploiement du bouclier antimissile américain *THAAD* en Corée du Sud infligera des dommages sérieux aux intérêts de la sécurité stratégique des pays de la région, y compris de la Chine et de la Russie. Cela bouleversera l'équilibre stratégique dans la région et ne contribuera aucunement à la dénucléarisation de la péninsule, et encore moins à la préservation de la paix et de la stabilité dans la région ». Il a également précisé que la Chine avait exprimé à cet égard « une forte protestation et une sérieuse préoccupation ».

Conçu par Lockheed Martin, le bouclier antimissile *THAAD* permet d'atteindre des missiles longue portée se trouvant dans un rayon de 200 km et à une altitude de 150 km. Cela rend possible la destruction d'engins balistiques dans la phase terminale de leur vol. Or, malgré la nature défensive de *THAAD*, la Chine craint que le déploiement du système antimissile en Corée du Sud, s'il était intégré au réseau américain de défense antimissile, entrave sa propre capacité de représailles en cas de coercition ou de guerre nucléaire (cf. Lorenzo Mariani).

Le président russe Vladimir Poutine a déclaré le 1^{er} juin que la Russie ne pouvait pas rester immobile alors que d'autres augmentaient leurs capacités



militaires le long de ses frontières en Extrême-Orient, de la même manière que cela avait été fait en Europe. Il a ajouté que Moscou était particulièrement alarmé par le déploiement du système antimissile américain *THAAD* en Corée du Sud, destiné à contrer une menace de missiles nord-coréens de même que par l'annonce des projets américains visant à renforcer les capacités du site de lancement de missiles anti-balistiques de Fort Greely en Alaska. « Cela détruit l'équilibre stratégique dans le monde », a-t-il déclaré sur la télévision d'État. Par ailleurs, la résolution du Conseil de sécurité votée la nuit dernière à New York, qui accroît les sanctions mais, à la demande de la Russie et de la Chine, ne les alourdit pas trop, va dans le sens d'un double jeu russe et chinois dans cette crise.

La crise nord-coréenne révèle donc une nouvelle dimension de tension importante entre les membres du P5 du Conseil de sécurité des Nations unies autour de la course technologique à l'armement nucléaire et où les États-Unis, le Royaume-Uni et la France ont une avance sur les capacités chinoises et russes. Il est probable que les États-Unis devront céder sur le déploiement en Corée du Sud de leur système antimissile pour que la Chine et la Russie forcent la Corée du Nord à entrer dans une désescalade. Je qualifiais de « politique des chiens de faïence » les relations entre la Corée du Nord et la Corée du Sud en mars 1987 dans les colonnes de la Revue. Souhaitons la stabilité de cette politique.

Éléments de bibliographie

- Conseil de sécurité de l'ONU, « Réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur la RPDC : les États-Unis annoncent un projet de résolution sur des sanctions "plus fermes" », 4 septembre 2017 (www.un.org/press/fr/2017/cs12978.doc.htm).
- Conseil de sécurité des Nations unies, Déclaration du Président, S/PRST/2017/16, 29 août 2017 (www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/PRST/2017/16).
- Conseil de sécurité, « Le Conseil de sécurité condamne fermement les tirs de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée en direction du Japon », CS/12971, 29 août 2017 (www.un.org/press/fr/2017/cs12971.doc.htm).
- Conseil de sécurité de l'ONU, Résolution 2371 (2017), S/RES/2371, 5 août 2017 ([www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2371\(2017\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2371(2017))).
- Conseil de sécurité, « RPDC : condamnation unanime des membres du Conseil de sécurité mais divergences sur la réponse à donner au tir de missile balistique du 4 juillet », CS/12902, 5 juillet 2017 (www.un.org/press/fr/2017/cs12902.doc.htm).
- Conseil de sécurité, Lettre du représentant permanent de RPDC à l'ONU en date du 7 avril 2017, A/71/866-S/2017/303, 10 avril 2017 (www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2017_303.pdf).
- Elleman Michael, « The secret to North Korea's ICBM success », *International Institute for Strategic Studies*, Londres, 14 août 2017 (www.iiss.org/en/iiss%20voices/blogsections/iiss-voices-2017-adeb/august-2b48/north-korea-icbm-success-3abb).
- Mariani Lorenzo, « Assessing North Korea's Nuclear and Missile Programmes: Implications for Seoul and Washington », *IAI Working Paper* n° 17, mars 2017, Istituto Affari Internazionali (IAI).
- ONU, « Essai nucléaire de la Corée du Nord : l'ONU appelle à "briser le cycle des provocations" de Pyongyang », 4 septembre 2017 (www.un.org/apps/news/fr/storyF.asp?NewsID=40088).
- Pinilla Daniel Gomà, « Les litiges frontaliers entre la Chine et la Corée du Nord », *Perspectives chinoises* n° 81, 2004, Centre d'étude français sur la Chine contemporaine (<http://perspectiveschinoises.revues.org/1262>).
- « Xi Jinping : le *THAAD* en Corée du Sud nuit à la sécurité de la Chine et de la Russie » in *Sputnik News*, 2 juillet 2017 (<https://fr.sputniknews.com/international/201707021032074143-thaad-coree-du-sud-chine-russie-securite/>).



Une rentrée sous les orages

Jérôme Pellistrandi | Colonel, rédacteur en chef de la RDN.

Les états de grâce n'ont qu'un temps et celui-ci est de plus en plus court dans nos démocraties occidentales soumises aux rythmes électoraux, mais surtout à l'émotion collective générée par les réseaux sociaux où la prise de recul et d'analyse est désormais absente. À l'inverse, les « démocraties » jouent avec le temps, ayant le sentiment d'avoir retrouvé la maîtrise du temps long et le contrôle de leur opinion publique. Dès lors, la gestion du désordre international n'en devient que plus complexe, alors que les signaux de tension ne cessent de s'allumer un peu partout. De même, à la mondialisation économique inscrite depuis longtemps dans la pratique se rajoute la mondialisation politique, où les élections pour un pays ont un impact dépassant les frontières. Ainsi, en cette rentrée de septembre 2017, les élections fédérales allemandes du 24 septembre sont déterminantes non seulement pour l'Allemagne, mais aussi pour l'Europe et au-delà. *A contrario*, l'instabilité chronique de l'administration Trump depuis janvier 2017 pèse gravement sur la politique de Washington et constitue une source légitime d'inquiétude pour les chancelleries.

Or, le panorama international n'incite guère à l'optimisme comme le soulignait la revue *Questions internationales* avec son numéro d'été intitulé : « Le désordre international ». Le retour des nationalismes et des rapports de force est redevenu la règle de fonctionnement. Le « *hard power* » l'a désormais largement emporté devant le « *soft power* », remettant d'ailleurs en cause les fondements mêmes de l'Union européenne qui se veut d'abord comme une « *soft power* », mais dont l'autorité fait désormais défaut dans la conduite des affaires du monde où les poignées de mains viriles entre dirigeants font la une des commentaires journalistiques, à défaut d'une vraie analyse stratégique.

Si au Levant, *Daech* a reculé en abandonnant Mossoul, il faut rester réaliste et considérer que le califat autoproclamé en 2014 n'a pas encore rendu les armes et conserve un énorme potentiel de nuisance tant régionalement qu'à l'extérieur. Certes, il semblerait que les flux de combattants étrangers aient diminué mais l'essaimage se poursuit en Europe à travers l'accroissement des actes terroristes frappant indistinctement, comme à Barcelone le mois dernier.

Cependant, la région est marquée par d'autres conflits, les uns et les autres s'alimentant des rancœurs et frustrations issues de déséquilibres historiques. Ainsi, la question kurde reste entière et est un enjeu majeur avec l'inflexibilité d'Ankara. Il faut rajouter l'interminable guerre civile au Yémen dont l'une des conséquences



est l'épidémie de choléra, mais aussi le retour du risque des mines contre le trafic maritime en mer Rouge. Il y a également la mini-guerre froide entre l'Arabie saoudite et le Qatar, devant être replacée dans le contexte de la rivalité entre Ryad et Téhéran. La liste est hélas trop longue – sans oublier Israël et la Palestine – avec les échecs de démocratie moderne et apaisée six ans après les printemps arabes. Les motifs d'inquiétudes demeurent élevés face à des conflits quasi insolubles à court et moyen termes. Il faut aussi souligner que ces chaos interconnectés sont également la conséquence d'une crise de l'Islam face à la modernité et qu'une partie des solutions relève de la capacité de cette religion à répondre à ces défis et en arrêtant de stigmatiser l'Occident comme seul responsable de ses échecs répétés.

C'est d'ailleurs l'un des enjeux en Afrique avec la bande sahélo-saharienne où, malgré les succès réels de l'opération Barkhane, les groupes terroristes djihadistes poursuivent leurs méfaits, élargissant leur champ d'action comme le prouvent les dernières attaques au Burkina Faso. Très clairement, la réussite de la montée en puissance de la force conjointe du G5 Sahel est indispensable, tout en admettant que la présence militaire française reste plus que jamais nécessaire. D'autres sujets de préoccupation touchent l'Afrique, notamment l'instabilité chronique de la République centrafricaine (RCA) incapable de se reconstruire réellement autour d'une volonté politique commune de vivre ensemble.

L'Asie n'est pas non plus exempte de menaces. Ainsi, la crise nord-coréenne – loin d'être résolue – s'est amplifiée durant l'été avec le risque réel d'un dérapage incontrôlé, sachant que Pékin ne peut ni totalement soutenir ou condamner le régime de Kim Jong-un. Malgré le déséquilibre militaire évident, Pyongyang dispose d'une capacité de nuisance s'accroissant à chaque nouvel essai de missile balistique et de tir nucléaire. Le risque d'un dérapage n'est pas nul si un incident sévère venait à être provoqué. Par ailleurs, l'expansion chinoise inquiète et pas uniquement en mer de Chine. Incontestablement la politique militaire de Pékin interpelle quantitativement et qualitativement. La récente ouverture d'une base navale permanente à Djibouti en est une illustration et démontre les ambitions maritimes d'une puissance restée longtemps continentale. Ainsi, l'accélération des constructions navales, en y incluant les porte-avions permettra d'ici peu des déploiements permanents, y compris en Méditerranée, voire en Atlantique. Par réaction, l'Inde se sent d'autant plus encerclée que le Pakistan bénéficie du soutien chinois. New Delhi se rend compte de ses déficits en matière d'armements (sous-marins, avions de combat...) mais son inertie bureaucratique n'arrive pas à combler les retards, au bénéfice de Pékin.

En Europe, outre le terrorisme djihadiste, l'ambivalence de la puissance russe interroge. La guerre au Donbass a déjà fait plus de 10 000 morts tandis que les promesses de cessez-le-feu entre l'Ukraine et la Russie se succèdent, sachant que la solution est politique et qu'elle est jouable, moyennant un peu de bonne volonté de part et d'autre. Mais le poids de l'histoire est là et les États de la région, en particulier la Pologne et les pays Baltes restent très méfiants à l'égard de



Moscou, pour qui le dialogue doit s'appuyer sur un rapport de force et donc sur un outil militaire crédible. Cette incertitude en Europe, accentuée par un nouvel activisme militaire notamment en Syrie ne facilite pas la levée des incompréhensions dans des États où le sentiment nationaliste est à fleur de peau. D'autant plus que la césure entre la « vieille » Europe et la nouvelle Europe n'a cessé de s'exacerber, bénéficiant en son temps de l'effet « Brexit ». Celui-ci vient encore compliquer cette rentrée en mobilisant la Commission européenne et les États-membres sur une négociation complexe à l'issue incertaine, d'autant plus que les intentions réelles et/ou cachées de Londres restent peu claires. Avec en arrière-plan le fait historique que la Grande-Bretagne a toujours cherché à diviser l'entente européenne et à fragmenter les alliances continentales.

L'ensemble de ces incertitudes stratégiques va donc peser sur notre propre politique de défense en cette rentrée. La crise militaire de juillet reste vive, malgré la trêve estivale, et les mois à venir vont être décisifs avec la révision stratégique devant affirmer les ambitions de notre pays et préparant la future Loi de programmation militaire (LPM). Mais d'ici là, il faudra plus prosaïquement présenter le Projet de Loi de finances 2018 annoncé certes avec une hausse mais dont il faudra s'assurer qu'elle sera effective et non pas vite gelée, revoir l'opération *Sentinelle* alors que la menace terroriste reste durable et enfin rassurer une communauté de défense ayant consenti beaucoup de sacrifices depuis des années et espérant non pas des actes de communication mais simplement la réalisation des choix annoncés.

Si septembre est le temps des vendanges, cette rentrée ne sera pas un long été indien mais bien une confrontation où les rapports de force dominent et désormais dans le grand échiquier du monde. Il faut pour cela ne pas perdre trop rapidement ses pions par absence de lucidité stratégique, car le Roi reste la pièce la plus vulnérable.

Prolifération nucléaire et néoréalisme : les tentations du Japon face à la Chine et à la Corée du Nord *

Arthur Laudrain | Membre du Réseau Nucléaire et Stratégie – Nouvelle Génération (RNS-NG).

Seul pays à avoir été victime d'une frappe nucléaire, le Japon possède depuis lors une réputation de pacifisme et d'hostilité à l'arme atomique. Cela est d'ailleurs retranscrit dans les « trois principes non-nucléaires » du pays, explicités par le Premier ministre Sato Eisaku en 1967 : ne pas fabriquer, posséder ou introduire d'armes nucléaires sur le territoire japonais.

Cela n'empêche pas le pays d'être placé sous la protection du « parapluie nucléaire » des États-Unis, depuis le Traité de coopération mutuelle et de sécurité de 1960. Ces accords ont été renouvelés et renforcés en 2013, dans un contexte régional tendu. D'abord, des conflits territoriaux avec la Chine (îles Senkaku-Diaoyu, îlots artificiels), la Corée du Sud (îles Dokdo-Takeshima) et la Russie (îles du Sud de l'archipel des Kouriles) ont été ravivés par des incidents diplomatiques et militaires et s'enveniment, parfois dans la violence. Ensuite, la Corée du Nord a effectué, en septembre 2016, son cinquième essai nucléaire et a multiplié les provocations. Ces essais nucléaires répétés se doublent d'expérimentations de plus en plus complexes de vecteurs balistiques.

C'est dans ce contexte qu'a été élu Shinzo Abe fin 2012 sur la base d'un discours nationaliste et ferme, notamment en termes de politique étrangère. Il multiplie les signaux vers le durcissement de la posture militaire nipponne. Le Premier ministre a notamment précisé sa pensée à l'occasion de la campagne présidentielle américaine. Certes, répondant à Donald Trump qui suggérait que la Corée du Sud ou le Japon développent un arsenal nucléaire, Abe a réaffirmé son attachement aux principes non-nucléaires. Cependant, il a au passage nié que cette position politique découlait d'une obligation constitutionnelle, citant l'ancien Premier ministre Takeo Fukuda (1978) : « *Even if it involves nuclear weapons, the constitution does not necessarily ban the possession of them as long as they are restricted to such a minimum necessary level* » (cf. J. Glum). Cette déclaration politique doit être lue en rappelant

* BSc (Montréal), MA (KCL), MSc cand. (Leiden). L'auteur souhaite remercier Bruno Tertrais (FRS) et Corentin Brustlein (Ifri) pour leurs conseils et leur relecture. Toute erreur demeure la responsabilité de l'auteur.

que le Japon serait très probablement, et dans l'absolu, capable de développer une filière nucléaire militaire en seulement quelques années (*cf.* K. M. Campbell, R. J. Einhorn, M. B. Reiss ; J. Lewis).

Cette courte analyse cherche donc à vérifier si la théorie néoréaliste des relations internationales peut représenter un prisme théorique crédible pour approcher les tentations de prolifération du Japon, du point de vue du gouvernement Abe.

Le néoréalisme dans les relations internationales

Le point de départ du néoréalisme est le caractère anarchique du système international, expliqué par l'absence d'autorité centrale détenant le monopole de la violence légitime (*cf.* K. N. Waltz, 1959). Au centre de ce système se trouvent les États. Il s'agit d'acteurs souverains (donc légitimement capables d'user de la force) et rationnels, qui cherchent à défendre leurs intérêts (*i.e.* l'intérêt national) et augmenter leur puissance (économique, militaire, diplomatique) dans un objectif de survie. Sous ce prisme, le droit international existe surtout car il sert les intérêts des grandes puissances, notamment au travers du droit de *veto* au Conseil de sécurité. De même, les institutions internationales sont considérées comme ayant peu de pouvoir et d'influence. Ainsi, les États doivent avant tout compter sur eux-mêmes (*self-help*) dans un contexte d'état de guerre permanent (*cf.* D. Battistella).

Des conflits territoriaux plus exacerbés...

...qui reflètent une rupture dans l'équilibre des puissances...

Le Japon, s'il n'est pas une grande puissance au sens militaire du terme, tente d'affirmer sa prédominance dans la région Asie-Pacifique, ou tout du moins d'anticiper la montée en puissance de la marine chinoise. La mise en service de son premier porte-avions *Liaoning* en 2016, bientôt suivi d'un deuxième, démontre bien la volonté de la Chine d'accroître sa présence et son influence au-delà de ses eaux territoriales. La militarisation d'îles artificielles en mer de Chine est un autre exemple de la volonté de Beijing d'atteindre une hégémonie régionale (*cf.* J. Mearsheimer).

Par ailleurs, le Japon ne possède qu'une armée d'autodéfense. Certes, le cadre juridique de l'emploi des forces armées a été récemment assoupli. Mais le pays peut toujours s'attendre à ce que ses voisins tirent profit de cette contrainte constitutionnelle en étant plus agressifs sur le terrain diplomatique, économique et militaire. Cette attitude se justifierait par cette quête de puissance que décrit Hans Morgenthau : « *International politics, like all politics is a struggle for power. Whatever the ultimate aim of international politics, power is always the immediate aim* ».

Shinzo Abe a donc pris le pouvoir sur le thème d'un *leadership* affirmé et d'un réveil nationaliste assumé. Son discours fait souvent référence à la grandeur passée de l'Empire japonais. Il considère que le pays doit abandonner son statut de vaincu de la Seconde Guerre mondiale et regagner son autorité d'antan sur la scène internationale. Le Japon fait notamment un usage répété de la diplomatie du navire de guerre (cf. J. Cable) pour faire valoir sa souveraineté. Le pays a annoncé en mars l'envoi de son nouveau navire amiral, le porte-hélicoptères *Izumo*, en mer de Chine méridionale. Cela dit, une arme atomique offrirait à Yokyo la certitude de ne pas être « *regarded with indifference* » (cf. K. N. Waltz, 1979).

Il faut également mentionner que les dépenses militaires asiatiques ont dépassé celles des pays occidentaux en 2012 (cf. *IJSS*) et ce, pour la première fois depuis l'existence de statistiques sur le sujet. Kenneth N. Waltz (1979) explique qu'un tel contexte de militarisation régionale est souvent ressenti par un État comme une menace flagrante à sa sécurité. Il va ainsi chercher à contrebalancer les forces de ses voisins en s'armant au même niveau (*balancing*).

C'est en réaction à cette militarisation générale constatée en Asie de l'Est que les États-Unis ont amorcé leur « pivot », le redéploiement d'une grande partie de leurs forces dans la région, sous l'ère Obama. Si les États-Unis sont l'allié naturel du Japon, le développement d'une arme nucléaire serait pour ce dernier un moyen de gagner en indépendance face au premier. Cela donnerait plus de marge de manœuvre à Abe dans la conduite de la politique étrangère et des relations bilatérales du pays. Mais plus encore, couvert par le parapluie nucléaire états-unien, le pays pourrait tenter de dépasser le stade du *statu quo* atteint par le risque de la destruction mutuelle assurée et, au sens de John Mearsheimer, chercher la prédominance sur ses voisins en maximisant sa puissance tant que cela lui est possible.

...et menacent la stabilité régionale

Pour K. N. Waltz, l'arme atomique contribue à la stabilité régionale. Il prend pour exemple la Chine et la Russie, dont l'obtention de « l'arme suprême » a amené les deux puissances « *to deal cautiously with each other* » (1979). L'obtention d'une arme atomique serait alors d'autant plus attrayante, le Japon ne se trouvant pour l'instant pas en position de force. Sa puissance est limitée, et se base surtout sur son alliance avec les États-Unis et, en général, le *soft-power* (cf. Joseph S. Nye) *via* sa culture populaire et ses conglomerats industriels.

Dans le modèle de K. N. Waltz, la multiplication des acteurs étatiques nucléaires à l'échelle régionale contribue à la stabilité dans la mesure où cela complexifie la situation géopolitique. À l'image de la Chine pendant la guerre froide, un Japon nucléaire « *[would] complicate calculations and strengthen deterrence* » (1979). Autrement dit, un État réfléchira à deux fois avant d'intervenir dans cet environnement d'autant plus sensible et complexe qu'il est multipolaire et nucléarisé, renforçant ainsi l'effet dissuasif de la bombe au bénéfice de chacun.

Alors que les tensions avec ces dits voisins ont rarement été aussi fortes qu'à présent – comme le démontre le nombre d'incidents maritimes autour des îles disputées et des îlots artificiels – la possession souveraine d'une arme atomique permettrait au Japon de désintensifier ses conflits territoriaux et d'anticiper la renaissance militaire de ses voisins les plus puissants.

La Corée du Nord, une menace nucléaire de plus en plus crédible

Un État aussi opaque, hostile et clanisé stimule la prolifération...

En parallèle, la situation en Corée du Nord ne cesse de se dégrader. Depuis le retrait du pays du Traité de non-prolifération, le programme nucléaire a pris de l'ampleur. Le premier essai nucléaire de 2006 a été suivi par quatre autres, à chaque fois plus puissants. Du côté des vecteurs, le pays a conduit un lancement simultané de quatre missiles *SCUD-ER (extended range)*, le 12 février 2017. Ces derniers se sont abimés à 200 kilomètres des côtes nippones après avoir parcouru près de 1 000 kilomètres. Une menace crédible telle que celle-ci, nucléaire ou conventionnelle, renforce l'importance du « parapluie » nord-américain et la dépendance du Japon envers son allié, dans une période d'isolationnisme américain.

La Corée du Nord n'est pas le seul ni le plus puissant des États nucléaires de la région, on pensera plutôt à la Chine ou à la Russie. Néanmoins, il s'agit du plus imprévisible. La nature du régime surtout en fait un cas particulier, qui entre dans un cadre bien précis de la littérature néoréaliste.

Alors que le régime semble se rapprocher à chaque fois un peu plus de la possession d'une arme atomique fonctionnelle et des vecteurs nécessaires à son utilisation, K. N. Waltz (1979) démontre dans son chapitre *Nuclear weapons and regional stability* qu'une arme nucléaire peut susciter une angoisse encore plus forte lorsque celle-ci se trouve aux mains d'un pouvoir autoritaire, tribalisé ou clanisé, au sein d'un pays faible. Effectivement, un tyran défiant le droit international ne sera pas considéré comme étant digne de confiance. Le caractère imprévisible du régime ou encore le risque de coup d'État seront des arguments supplémentaires pour ses voisins de se doter d'une arme atomique. Stephen M. Walt complète cette analyse en ajoutant que la proximité de l'État belliqueux ainsi que sa détermination affichée renforcent chez l'État cible le besoin de contrebalancer les capacités adverses.

...d'autant plus qu'il reste sensible à des pertes trop lourdes

Par ailleurs, la volonté du gouvernement Abe de faire bouger les lignes en interne concernant l'arme atomique lui permettrait de prendre une avance décisive dans la course aux armements en cours dans la région. Or, le Japon a toutes les raisons « *to avoid [...] becoming involved in a conflict if it can. Japan cannot, however, stand aside from the Koreas and the overall balance of forces in Northeast Asia* » (cf. *CSIS*). Le récent accord de partage de renseignements entre Tokyo et Séoul

semble confirmer cette interprétation. En effet, si le pays possède déjà un réseau anti-missile en parti administré par les États-Unis (système *Patriot et al.*), l'arme atomique dissuaderait définitivement le *leader* coréen de mener une offensive trop sérieuse. K. N. Waltz l'explique par le fait qu'un tyran, aussi agressif puisse être sa rhétorique, cherchera avant tout à conserver son pouvoir et sa position dominante interne. La Corée du Nord étant déjà dans une position économique et sociale détériorée, le pays ne se risquera pas à subir de pertes trop importantes, au risque de s'effondrer : « *Rulers want to have a country that they can continue to rule* » (1979). Autrement dit, la prudence indique de ne pas prendre le risque d'un conflit sans être certain d'en sortir vainqueur. Le moindre doute quant à une riposte nucléaire, la fameuse frappe en second, devrait suffire à dissuader une telle attaque.

*
**

Le néoréalisme, lorsqu'appliqué à la situation géopolitique régionale du Japon, semble être un prisme de lecture crédible. Les concepts-clés de K. N. Waltz et J. Mearsheimer interprètent les conflits territoriaux que le pays connaît avec ses voisins et l'existence d'un État-voyou nucléarisé de telle façon qu'ils peuvent justifier une volonté de prolifération.

Cela dit, il est peu probable qu'une telle éventualité se concrétise à court ou moyen termes. Certes, l'élection de Donald Trump renforcera sans doute le souhait du gouvernement d'accroître son autonomie stratégique – soit sa capacité à décider et agir par lui-même – sans trop dépendre d'un allié américain aux potentielles tendances isolationnistes. Néanmoins, les traumatismes d'Hiroshima-Nagasaki et de Fukushima restent très présents dans la société nippone, qui demeure fermement opposée à toute forme de réarmement non-conventionnel.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- Dario Battistella : *Théorie des relations internationales* ; Les Presses de Sciences Po, 2015 (5^e édition).
- James Cable : *Gunboat Diplomacy - Political Applications of Limited Naval Force* ; Institute for Strategic Studies, 1971.
- Kurt M. Campbell, Robert J. Einhorn, Mitchell B. Reiss : « *The Nuclear Tipping Point: Why States Reconsider Their Nuclear Choices* », Brookings Institution Press, 2004.
- Center for Strategic and International Studies (CSIS)* : « *The Evolving Military Balance in the Korean Peninsula and Northeast Asia* », 2013 (<http://csis.org/>).
- Chatham House* : « *North Korea and its Neighbours: A Region on the Brink?* » ; « *Japan's Changing Defence Policy* », 2013 (www.chathamhouse.org/).
- Department of Defense* (États-Unis) : *Livre blanc de la Défense*, 2013 (www.defense.gov/).
- Julia Glum : « *Japan's Constitution Allows Nuclear Weapons, Says Shinzo Abe's Government After Donald Trump Comments* », *International Business Times*, 2016 (www.ibtimes.com/).
- International Institute of Strategic Studies* : « *The Military Balance* », 2012 (www.iiss.org/).
- Japanese National Defense* : « *Livre blanc annuel* », 2012 (www.mod.go.jp/).
- Jeffrey Lewis : « *If Japan Wanted to Build a Nuclear Bomb It'd Be Awesome at It* », *Foreign Policy*, 2014 (<http://foreign-policy.com/>).
- Hans Morgenthau : *Politics Among Nations* ; Knopf, 1948.
- John Mearsheimer : *The tragedy of great power politics* ; W. W. Norton & Company, 2001.
- Joseph S. Nye : « *Soft Power: The Means to Success in World Politics* », *PublicAffairs*, 2004.
- Stephen M. Walt : *The Origins of Alliances* ; Cornell University Press, 1987.
- Kenneth N. Waltz : *The Spread of Nuclear Weapons: More May Better*. London International Institute of Strategic Studies, 1979 ; *Man, the State, and War*, Columbia University Press, 1959.

La France et la sécurité en Asie-Pacifique depuis la fin du premier conflit indochinois *

Nicolas Regaud

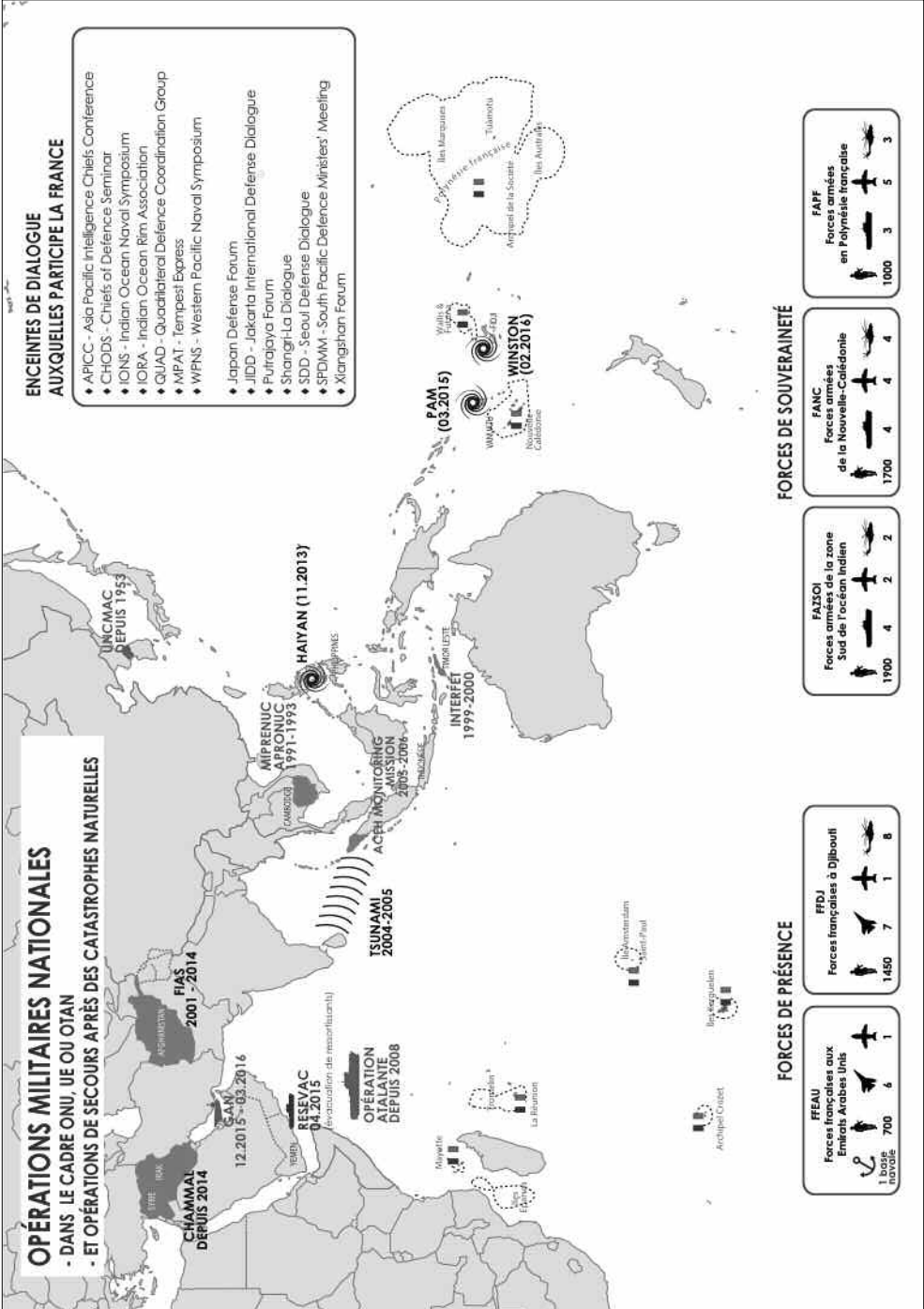
Conseiller pour l'Indo-Asie-Pacifique à la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS).

L'action de la France en matière de défense et de sécurité en Asie-Pacifique est souvent minorée, parfois caricaturée, voire ignorée. L'attention naturellement accordée au rôle des grandes puissances d'Asie-Pacifique – les États-Unis, la Chine, l'Inde ou le Japon – conduit à sous-estimer la contribution d'un acteur stratégique, la France – considéré avant tout comme européen et donc extérieur à la région – dont la puissance s'exerce à l'échelle globale, tant sur le plan diplomatique que militaire et économique, notamment en Asie-Pacifique. Il ne s'agit pas de sur-évaluer le rôle stratégique de la France dans la région mais de simplement reconnaître qu'après un effacement de son rôle à partir de la fin du premier conflit indochinois, la France s'est réengagée sur le plan stratégique dès le début des années 1990, mouvement qui s'est encore amplifié au cours des dernières années. Cela correspond à une inflexion stratégique durable qui s'est traduite dans sa politique de défense et concrètement sur le plan régional en termes d'opérations, de coopération et de dialogue.

De la guerre d'Indochine aux Accords de Paris sur le Cambodge

La défaite de Diên Biên Phu, le 7 mai 1954 puis les Accords de Genève, le 20 juillet 1954 marquent indubitablement la fin d'une époque pour la France en Asie, celle d'une grande puissance incapable de s'opposer au puissant mouvement historique de la décolonisation, sur fond de guerre froide. L'engagement militaire français dans la région, essentiellement dans la péninsule indochinoise, connaît alors un rapide déclin, qui s'étale néanmoins jusqu'au milieu des années 1960. Le corps expéditionnaire français quitte le Vietnam en avril 1956 et, si les Accords de Genève autorisent la France à maintenir une présence militaire significative au Laos (5 000 soldats), dès le début des années 1960 celle-ci ne compte plus que quelques centaines de soldats. La dernière base militaire française en Asie, située à Seno, au Sud-Ouest du Laos, est fermée en 1963. Au Cambodge, la France maintient une mission de coopération militaire imposante, fournit de nombreux équipements à l'armée cambodgienne à partir de 1964, mais le coup d'État du général Lon Nol en 1970 met un terme à cette coopération.

* Version française – légèrement modifiée – d'un article publié en décembre 2016 par l'*Australian Strategic Policy Institute*.



OPÉRATIONS MILITAIRES NATIONALES

- DANS LE CADRE ONU, UE OU OTAN
 - ET OPÉRATIONS DE SECOURS APRÈS DES CATASTROPHES NATURELLES

ENCONTRES DE DIALOGUE AUXQUELLES PARTICIPE LA FRANCE

- APICC - Asia Pacific Intelligence Chiefs Conference
- CHODS - Chiefs of Defence Seminar
- IORA - Indian Ocean Naval Symposium
- QUAD - Quadrilateral Defence Coordination Group
- MPAT - Tempest Express
- WPNs - Western Pacific Naval Symposium
- Japan Defense Forum
- JIDD - Jakarta International Defense Dialogue
- Puitajaya Forum
- Shangri-La Dialogue
- SDD - Seoul Defense Dialogue
- SPDMM - South Pacific Defence Ministers' Meeting
- Xiangshang Forum

FORCES DE PRÉSENCE

FFAU
 Forces françaises aux
 Emirats Arabes Unis
 1 base
 700

FFDJ
 Forces françaises à Djibouti
 1450

FAZSOI
 Forces armées de la zone
 Sud de l'océan Indien
 1900

FANC
 Forces armées
 de la Nouvelle-Calédonie
 1700

FAPF
 Forces armées
 en Polynésie française
 1000

Partie au Traité de Manille du 2 septembre 1954 et membre de l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (Otase), la France du général de Gaulle prit rapidement ses distances avec cette organisation, jugeant notamment qu'il n'existait pas de solution militaire au conflit vietnamien. Comme le note Pierre Journoud, « en 1965, après l'envoi des *Marines* au Sud-Vietnam et les premiers bombardements systématiques du Nord, Paris finit par s'abstenir de toute participation ministérielle au Sommet (des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation) de mai 1965, par retirer les unités françaises des manœuvres navales conjointes et par rapatrier ses experts du bureau permanent des études militaires et du comité du renseignement »⁽¹⁾. Elle continua cependant à s'acquitter de sa contribution financière jusqu'en 1974 et ne dénonça pas le Traité de Manille lorsque fut prononcée la dissolution de l'Otase, en juin 1977.

Une page était donc tournée au milieu des années 1960 et, dès lors, les modalités de la participation de la France aux affaires stratégiques en Asie-Pacifique se réduisirent à la protection de ses territoires d'outre-mer du Pacifique et de l'océan Indien, ainsi qu'à la fourniture d'équipements de défense aux pays de la région. Ayant rebâti une industrie de défense nationale complète et performante, la France était en effet en mesure d'accompagner le développement des forces armées de pays nouvellement souverains – en particulier l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie, la Malaisie et Singapour – tandis que l'Australie se tournait vers Paris pour moderniser son aviation de combat (une centaine de *Mirage III*, assemblés en Australie). Cette reconnaissance du savoir-faire français ne pouvait néanmoins dissimuler l'effacement stratégique régional de la France – sauf dans le Pacifique où les essais nucléaires mobilisaient un nombre important de bâtiments de la Marine nationale – même si l'indépendance de sa politique étrangère et de sécurité lui assurait un réel rayonnement international et une capacité à offrir une alternative aux pays non-alignés dans cette période de guerre froide. Le rôle diplomatique de la France dans le règlement du 3^e conflit indochinois allait lui permettre d'amorcer son retour sur la scène stratégique régionale.

Le tournant des années 1990

La France bénéficiait d'un certain nombre d'atouts pour jouer un rôle dans le règlement du conflit cambodgien : sa connaissance de l'Indochine et de ses responsables, en particulier le prince Sihanouk et Son Sann, dirigeant du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK), sa position de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) qui allait jouer un rôle crucial en raison de l'implication indirecte de la Russie et de la Chine dans le conflit, ainsi que ses relations de confiance avec l'Indonésie, co-sponsor des négociations de paix. Ainsi, plusieurs réunions furent organisées en France entre les parties au conflit dès la fin 1988, qui allaient contribuer à l'ouverture de la première

(1) Pierre Journoud : « La France et l'Asie du Sud-Est, de l'Indochine à l'ASEAN », *Études de l'Irsem* n° 14, 2012.

conférence de Paris en juillet 1989 et, après plusieurs attermolements, aux Accords de Paris en octobre 1991 ⁽²⁾.

Ces derniers furent suivis de l'envoi d'une Mission préparatoire des Nations unies au Cambodge (Miprenuc), dont la composante militaire fut placée sous commandement français fin 1992, avant que ne débute le mandat de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (Apronuc) en mai 1992. En cohérence avec le rôle qu'elle joua dans le dénouement du conflit, la France contribua largement à l'opération en déployant 1 500 soldats, soit le deuxième contingent après celui de l'Indonésie. La France adressait ainsi un message fort et concret de son engagement pour la paix dans la région, qui allait se poursuivre dans la durée, notamment en matière d'aide à la formation de la gendarmerie royale khmère, laquelle a joué un rôle très positif pour la sécurisation du territoire. À la fin de la décennie, la France devait une nouvelle fois manifester son engagement opérationnel avec sa participation à l'opération *INTERFET* (*International Force for East Timor*), agissant sous mandat des Nations unies, pour laquelle le dispositif français mobilisé fut d'environ 600 hommes entre septembre 1999 et février 2000.

Les années 1990 allaient être marquées par plusieurs signes d'un engagement renouvelé de la France dans la région ⁽³⁾. Sur le plan bilatéral tout d'abord, le ministère français de la Défense s'engagea dans la conclusion de toute une série d'accords visant à développer la coopération portant sur l'un ou l'ensemble de ses trois grands volets – dialogue stratégique, coopération militaire, coopération industrielle et technologique – notamment avec la Corée du Sud (1992), le Cambodge (1993 et 1994), la Malaisie (1994), les Philippines (1994), le Vietnam (1997) et Singapour (1998). Avec ce dernier pays, la France entendait pouvoir ainsi accueillir de façon permanente un escadron de chasse de la *RSAF* (*Republic of Singapore Air Force*) sur la base aérienne de Cazaux, dans le Sud-Ouest de la France, à des fins d'entraînement, ce qui est toujours le cas aujourd'hui.

Dans le Pacifique Sud, la France et ses partenaires australiens et néo-zélandais conclurent en décembre 1992 un accord « sur la coopération en matière d'assistance en cas de catastrophe naturelle dans le Pacifique Sud », plus connu sous le nom d'Accord FRANZ (France-Australie-Nouvelle-Zélande), permettant une coordination des opérations de secours afin d'optimiser l'emploi des moyens opérationnels disponibles au profit des États insulaires de la région régulièrement frappés par des tempêtes tropicales ou des cyclones. Depuis la conclusion de cet accord, les Forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC) et les Forces armées en Polynésie française (FAPF) ont participé à une trentaine d'interventions humanitaires à la suite de catastrophes naturelles dans la région.

(2) Nicolas Regaud : *Le Cambodge dans la tourmente – Le troisième conflit indochinois (1978-1991)* ; L'Harmattan, Paris, 1992.

(3) Paul Stares et Nicolas Regaud : « *Europe's Role in Asia-Pacific Security* », *Survival*, vol. 39, 1997.

Les relations de la France avec ces deux pays devaient néanmoins connaître de sérieuses turbulences, en raison de la dernière campagne d'essais nucléaires français à Mururoa et Fangataufa entre septembre 1995 et janvier 1996, qui provoquèrent une crise grave entre la France et ses voisins du Pacifique. Mais la signature par la France du Traité de Rarotonga en mars 1996, puis celle du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) en septembre 1996 et enfin, la fermeture du Centre d'expérimentation du Pacifique en 1998, permirent non seulement de normaliser les relations de la France avec ses voisins mais de donner un nouvel élan à leur coopération. En témoigne ainsi la participation de la France, depuis 1998, au *QUAD* (*Quadrilateral Defence Coordination Group*) – aux côtés des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande – dont l'objectif est de coordonner l'effort de sécurité dans le Pacifique, prioritairement dans le domaine maritime, au profit des États insulaires. Autre manifestation de cette nouvelle dynamique, l'instauration en 1999 d'un dialogue politico-militaire entre la France et la Nouvelle-Zélande, dans un format dit 2+2 entre ministères des Affaires étrangères et de la Défense.

La France se tournait ainsi à petits pas vers l'Asie-Pacifique, mais le mouvement fut progressif, et la vision de Paris restait alors largement surdéterminée par l'essor économique de l'Asie et la priorité donnée au développement des relations avec les grandes puissances régionales, des partenariats et dialogues stratégiques de haut niveau étant ainsi établis avec le Japon (1995), la Chine (1997) et l'Inde (1998).

En témoigne également le *Livre blanc sur la défense* de 1994, qui soulignait le développement des capacités militaires du Japon, confronté « aux évolutions de la Chine, notamment dans le domaine naval, comme aux conséquences d'un échec éventuel de la lutte contre la prolifération nucléaire dans sa région, en particulier en Corée du Nord ». Quant à la Chine, le *Livre blanc* mettait en évidence les incertitudes liées à son développement, qu'il s'agisse notamment de « l'exportation d'équipements nucléaires et balistiques déstabilisants, de l'affirmation d'ambitions aéromaritimes en mer de Chine, des questions territoriales telles que celles des îles Spratleys, perçues comme autant de risques pour les équilibres régionaux ». Il ne mentionnait pas d'autres pays d'Asie, mais soulignait le fait que « 82 % des importations et 56 % des exportations extra-communautaires » françaises empruntaient « une voie maritime, dont une grande partie transite par la Méditerranée, la mer Rouge et la partie septentrionale de l'océan Indien », considérées à ce titre comme des « zones stratégiques ».

Les scénarios stratégiques de ce *Livre blanc* n'évoquaient pas directement l'Asie. L'un d'entre eux, relatif à un « conflit régional ne mettant pas en cause nos intérêts vitaux », indiquait que « pour la France, les zones d'intérêt prioritaires pouvant être affectées par de tels événements » se situaient « en Europe, en Méditerranée et au Moyen-Orient. La nécessité de projections plus lointaines, de l'ordre de 5 000-7 000 kilomètres n'est pas à exclure », cette dernière mention permettant d'inclure notamment la partie Nord-Ouest de l'océan Indien.

Un autre scénario, relatif à « un conflit régional pouvant mettre en cause nos intérêts vitaux », c'est-à-dire « impliquant une puissance nucléaire et comportant de ce fait, le risque, par enchaînement, d'une mise en cause de nos intérêts vitaux », s'appliquait au continent européen, voire « à plus long terme à la Méditerranée, au Proche et au Moyen-Orient ». Rien sur l'Asie donc, à ce stade.

Enfin, s'agissant du scénario relatif à une « atteinte à l'intégrité du territoire national hors métropole », c'est-à-dire affectant les départements et territoires d'outre-mer, le *Livre blanc* jugeait peu probable une agression directe dans un but territorial, rappelant que « ces territoires sont d'abord couverts par la dissuasion » et précisant que « pour une intervention destinée à préserver ou rétablir notre souveraineté, des moyens de projection suffisamment diversifiés sont donc nécessaires ».

La décennie 1990 a vu l'apparition de nombreux *fora* de coopération et de dialogue multilatéraux en Asie-Pacifique, l'*ASEAN (Association of South East Asian Nations)* jouant un rôle central à cet égard. La France s'en félicita, mais souhaita ne pas être exclue de ceux auxquels elle pouvait prétendre de façon légitime, ne serait-ce qu'au titre de ses territoires souverains du Pacifique et de l'océan Indien ⁽⁴⁾. Sa tentative d'intégrer l'*ASEAN Regional Forum* – à titre national et pas seulement au travers de l'UE – au cours des années 1990, ne fut pas couronnée de succès. En revanche, l'initiative prise avec Singapour, en novembre 1994, en faveur de la création de l'*ASEM (Asia-Europe Meeting)*, aboutit à l'instauration d'un nouveau forum inter-régional, la première rencontre se tenant en mars 1996. L'*ASEM* comporte un pilier politique, qui permet le développement d'un dialogue et de coopérations sur les questions de sécurité, notamment la lutte contre le terrorisme et la prolifération.

Étaient ainsi jetées les bases d'un nouvel engagement politique et stratégique de la France en Asie-Pacifique, qui allait se manifester à tous les niveaux au cours de la décennie suivante.

Les années 2000 : une montée en puissance de l'engagement de la France liée à la mondialisation et à l'accroissement des tensions régionales

Toute une série de facteurs expliquent le renforcement de l'engagement stratégique de la France en Asie-Pacifique, qui relèvent à la fois de la mondialisation, de l'apparition de nouvelles menaces, de la structuration de la coopération multilatérale dans la région et de l'interconnexion croissante des espaces stratégiques.

(4) La population française résidente dans l'océan Indien, principalement dans les départements de La Réunion et de Mayotte, compte plus d'un million d'habitants, tandis que celle résidant en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis et Futuna dépasse 500 000 habitants.

Des échanges économiques croissants, facteurs d'opportunités et de vulnérabilités

Alors que l'Asie apparaissait comme le nouveau foyer de la croissance économique mondiale, la France, cinquième puissance économique et exportateur mondial, a réorienté de façon très significative ses échanges extérieurs afin d'accompagner ce mouvement de fond. Tandis que ses échanges extérieurs globaux ont été multipliés par six entre 1985 et 2015, ceux réalisés avec les pays d'Asie-Pacifique ont décuplé durant la même période. Ainsi, la part de la région Asie-Pacifique dans ses échanges extra-communautaires est passée de 14 % en 1985 à 24 % en 2000 et 32 % aujourd'hui. Le stock des investissements français dans la région dépasse désormais 80 milliards de dollars, un montant quatre fois supérieur à celui des investissements asiatiques en France. Cette évolution a fait prendre conscience des nouvelles interdépendances, une crise en Asie étant désormais susceptible d'affecter gravement les intérêts économiques de l'Europe et de la France ⁽⁵⁾.

En offrant de nouvelles opportunités économiques, la croissance asiatique a contribué de façon significative à une réorientation des échanges dans le domaine des équipements de défense. Si l'Asie-Pacifique représentait 17 % des exportations d'armement de la France au début des années 1990, cette part devait augmenter de façon régulière, pour atteindre 23 % au début des années 2000 et 34 % au début des années 2010 ⁽⁶⁾. La France a ainsi livré pour environ 30 Md€ d'équipements de défense aux pays d'Asie-Pacifique au cours des vingt-cinq dernières années, ce qui en fait un fournisseur majeur d'un grand nombre de pays de la région. Ces succès étaient notamment liés au fait que notre pays était en mesure de proposer des équipements et systèmes de haut niveau – et, pour certains, que les États-Unis n'étaient pas en mesure ou ne souhaitaient pas exporter, comme les sous-marins classiques ou les satellites d'observation notamment – utilisés par des forces armées professionnelles engagées dans de nombreux théâtres d'opérations et adaptés aux besoins d'un format d'armée comparable à celui de nombreux pays de la région.

La France a également établi de véritables partenariats technologiques et industriels : c'est notamment le cas avec Singapour, qui est désormais le second partenaire international de la France en matière de R&T de défense. Depuis l'assouplissement de la politique japonaise en matière d'exportation d'armement en 2014, des perspectives de coopération technologique se sont ouvertes, notamment dans le domaine de la robotique sous-marine. Sur le plan industriel, des sociétés françaises sont très présentes et participent par leurs implantations locales à la base industrielle et technologique de défense de nombreux pays d'Asie-Pacifique, notamment en Corée du Sud, à Singapour, en Malaisie et en Australie ⁽⁷⁾.

(5) Alain Richard : « *European Defence and Euro-Asia Security Relations* », *Speech delivered by the French Minister of Defence at the Institute of Defence and Strategic Studies*, Singapour, 24 février 1999.

(6) Chiffres extraits des Rapports au Parlement sur les exportations d'armement de la France, publiés chaque année depuis 2000, les séries statistiques remontant à 1990.

(7) Par exemple, Thales Australia emploie 3 200 personnes et son chiffre d'affaires est supérieur à 1 milliard de dollars australiens.

Le commerce international de l'armement étant surdéterminé par des considérations d'ordre stratégique et diplomatique, la relation d'armement a eu un réel effet d'entraînement sur les autres composantes de la relation de défense, en particulier les dialogues politico-militaires et la coopération opérationnelle. En effet, les pays clients souhaitent souvent que les grands contrats soient accompagnés d'échanges à caractère stratégique et de transferts de savoir-faire opérationnel, complétant ainsi les transferts de savoir-faire technologique et industriel qui sont désormais la règle sur le marché international. Le réengagement stratégique de la France en Asie-Pacifique n'a pas obéi à une logique commerciale – les transferts d'armement relevant d'un domaine éminemment politique et stratégique – mais il est certain que certaines opérations d'exportation ont eu pour effet de favoriser une dynamique de renforcement de la coopération de défense à tous les niveaux.

Nouveaux enjeux, nouvelles menaces

Les attentats du 11 septembre 2001 et la lutte globale contre le terrorisme qui en est issue – notamment l'intervention en Afghanistan à laquelle la France a participé dans le cadre de l'Otan jusqu'en 2012 – ont ouvert de nouvelles perspectives en matière d'échanges de renseignement et de coopération avec les pays d'Asie les plus directement affectés par la menace terroriste, en particulier l'Inde et les pays insulaires d'Asie du Sud-Est. Disposant d'une vaste expérience en matière de contre-terrorisme et étant confrontée aujourd'hui à la menace de *Daech*, qui a frappé le territoire métropolitain, la France sait l'importance de la coopération internationale, notamment pour faire face à la menace du retour des *foreign fighters* dans leur pays d'origine, menace à laquelle sont également confrontés de nombreux pays d'Asie-Pacifique.

Dans un autre registre, le développement de la piraterie maritime dans le golfe d'Aden, le détroit de Malacca et la mer de Chine au cours des années 2000 a constitué pour la France un nouveau sujet d'inquiétude, 70 % du trafic conteneurisé à destination de la France transitant par la voie maritime péri-asiatique. Elle y a répondu en prenant notamment l'initiative du lancement de l'opération européenne *EUNAVFOR Atalanta* dès 2008, qui a contribué à réduire la menace dans le Nord-Ouest de l'océan Indien en quelques années.

Elle s'est également associée aux initiatives prises au niveau régional, notamment en disposant d'un officier de liaison au sein de l'*Information Fusion Centre* de Singapour, lequel est à même de contribuer à l'établissement de la situation maritime globale grâce aux informations qui lui sont transmises par les navires civils participant au système de « contrôle naval volontaire » établi par la France en décembre 2013 pour l'Asie du Sud-Est.

La prolifération des armes de destruction massive, de leurs technologies et de leurs vecteurs représente une autre menace pour la sécurité internationale, la Corée du Nord constituant à cet égard un foyer de risques majeur. La France est

en pointe sur ce dossier sur le plan diplomatique, comme elle l'a montré dans le dossier iranien, ainsi que dans le cadre des régimes de contrôle (*NSG, Australia Group, MTCR...*) et de lutte contre la prolifération (ex. *PSI*), afin d'adapter ces outils à l'évolution des menaces et des réseaux illégaux d'approvisionnement. Son action en tant que membre permanent du CSNU et de l'UE afin d'élaborer et de mettre en œuvre les régimes de sanctions et autres mesures restrictives est largement reconnue ; elle a encore récemment joué un rôle central pour que l'UE adopte des mesures de sanctions autonomes à l'encontre de la Corée du Nord, allant au-delà de ce que prévoyait la résolution 2270. Cette lutte passe aussi par un effort en matière de renseignement et, à cet égard, la France dispose de moyens propres de haut niveau et a significativement développé ses échanges avec ses partenaires d'Asie-Pacifique.

La Corée du Nord, avec ses programmes nucléaires et balistiques, fait non seulement peser une menace croissante sur la sécurité de proches partenaires de la France – le Japon et la Corée en premier lieu – mais également à plus long terme sur l'architecture de non-prolifération et la sécurité même de l'Europe si Pyongyang parvenait à mettre au point des missiles balistiques de portée intercontinentale. Les transferts de compétences de la Corée du Nord vers d'autres pays, notamment au Moyen-Orient, constitue également une source d'inquiétude pour les Européens. Ce sont donc des intérêts majeurs de sécurité qui sont en jeu pour l'Europe et la France, voire leurs intérêts vitaux.

La sécurité maritime est devenue un enjeu central dans la région Indo-Pacifique, du fait de l'importance des flux maritimes péri-asiatiques, de l'arsenalisation des espaces maritimes et de l'aggravation des tensions territoriales, en particulier en mer de Chine. Disposant de forces de souveraineté dans le Pacifique (2 800 hommes) et dans l'océan Indien (1 900) ainsi que de forces prépositionnées à Djibouti et aux Émirats arabes unis (2 000) et des bâtiments projetés régulièrement dans la région, la France dispose au total d'environ 8 000 soldats répartis dans l'ensemble de la zone, et de forces aériennes et navales significatives⁽⁸⁾ : 4 frégates de surveillance, 3 bâtiments multimissions et 4 patrouilleurs, une quarantaine d'aéronefs, sans compter les déploiements occasionnels du groupe aéronaval constitué autour du porte-avions nucléaire ou du groupe-école organisé autour d'un bâtiment de projection et de commandement (BPC), et d'une frégate de premier rang.

Cette présence permanente est non seulement destinée à la protection des territoires français d'outre-mer, mais aussi à participer à la sécurité régionale par des actions de coopération et à manifester concrètement la volonté de préserver la liberté de navigation et le respect du droit international de la mer.

C'est le message que la France a exprimé à de nombreuses reprises au cours des dernières années, tant au niveau de l'Union européenne que dans le cadre du

(8) Au total 11 bâtiments pour un tonnage à pleine charge de près de 20 000 tonnes.

G7 et à titre national, notamment par la voix du ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian lors des rencontres du *Shangri La Dialogue*. Il a ainsi rappelé en juin 2016 que la France était très attachée au respect du droit international, en particulier de la Convention de Montego Bay, et aux principes de résolution pacifique des différends, rappelant que les bâtiments français transitaient régulièrement en mer de Chine et y usaient de la plénitude de leurs droits de navigation et de survol, dans le cadre de leurs activités de coopération régionale et dans le respect du droit international. Il s'agit là d'un message de nature politique, qui se traduit concrètement en Asie-Pacifique, visant non seulement à défendre la liberté de navigation dans une région où elle est susceptible d'être entravée, mais plus largement à défendre des normes universelles qui, si elles étaient battues en brèche dans cette partie du monde, pourraient l'être demain dans d'autres théâtres. Le fait qu'un pays européen comme la France prenne clairement position sur ce sujet sensible a été considéré par les pays de la région et les États-Unis comme une contribution politique utile à la sécurité régionale.

Dans un autre registre, la France a activement soutenu le programme européen *CRIMARIO (Critical Maritime Routes in the Indian Ocean)* visant à développer la connaissance du domaine maritime (*Maritime Domain Awareness*) dans l'océan Indien, notamment avec des formations techniques et la création de centres de fusion de l'information maritime. La France a en particulier appuyé sur le plan politique et technique la création du Centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) à Madagascar, opérationnel depuis 2016, dont le rôle régional sera essentiel pour mieux lutter contre les activités illicites dans le Sud-Ouest de l'océan Indien.

La sécurité environnementale constitue un enjeu majeur, du fait de l'exploitation croissante des ressources, notamment halieutiques, amplifiée par les effets du changement climatique, qui touche tout particulièrement la région Indo-Pacifique. L'importance de la ZEE française de l'océan Indien, des Terres australes et antarctiques (2,4 Mkm²) et du Pacifique (6,9 Mkm²), aux immenses richesses halieutiques et sous-marines, nécessite qu'elle soit protégée contre les activités illicites de tout type, et c'est là une des missions premières des forces de souveraineté françaises présentes à La Réunion, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. Elles disposent pour cela de moyens navals, aériens et satellitaires adaptés, complétés par les outils et les effets de la coopération régionale, en particulier avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande dans le Pacifique Sud, et ses partenaires de la Commission de l'océan Indien ⁽⁹⁾ dans le Sud-Ouest de cet océan.

La France joue également un rôle majeur en matière de secours humanitaire lors des grandes catastrophes naturelles. Ce fut notamment le cas lors du *tsunami* de décembre 2004, des moyens navals et aériens lourds ayant été engagés pour porter

(9) La Commission de l'océan Indien (COI), créée en 1984, comprend les Comores, Madagascar, Maurice, la France/La Réunion, et les Seychelles.

secours aux populations et territoires sinistrés de l'océan Indien, mais c'est aujourd'hui une mission régulière des forces françaises du Pacifique à l'occasion des cyclones et tempêtes tropicales frappant les États insulaires du Pacifique Sud (cyclones *Ian* en 2014, *Pam* en 2015 ou *Winston* en 2016, pour ne prendre que des exemples récents). Ces opérations de secours sont coordonnées avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dans le cadre de l'Accord FRANZ.

Enfin, la sécurité environnementale signifie aussi la prise en compte des conséquences du changement climatique et la France joue un rôle de premier plan au niveau international dans ce domaine, non seulement au titre de sa présidence de la COP21, qui a abouti à l'entrée en vigueur, en un temps record, des Accords de Paris, mais aussi pour avoir lancé un nouveau cycle de conférences internationales sur le climat et les enjeux de défense, au niveau ministériel, auquel les pays d'Asie ont été largement associés ⁽¹⁰⁾.

Une participation active à l'architecture régionale de sécurité

Alors que la région mettait en place des enceintes multilatérales de dialogue et de coopération en matière de défense et de sécurité, la France s'est associée à ce mouvement en devenant membre de nombreux *fora* et en prenant également l'initiative dans ce domaine.

S'agissant des enceintes de dialogue, la France participe notamment au *South Pacific Defense Ministers' Meeting* depuis sa création en 2013, au *Shangri La Dialogue* au niveau du ministre de la Défense ou du chef d'état-major des armées depuis 2008, à l'*Indian Ocean Rim Association* en tant que partenaire de dialogue, ainsi qu'aux multiples enceintes de dialogue militaire, notamment le *CHODS (Chiefs of Defense Seminar)*, l'*APICC (Asia-Pacific Intelligence Chiefs)*, le *WPNS (Western Pacific Naval Symposium)* ou encore l'*IONS (Indian Ocean Naval Symposium)*, dont elle assurera la présidence en 2020.

Depuis le début des années 2000, les forces armées françaises ont considérablement développé leur participation aux programmes et exercices militaires organisés dans la région – une quinzaine – de la péninsule coréenne (*Ulchi Freedom Guardian, Key Resolve*) au titre de la participation française à la Commission d'armistice militaire du commandement des Nations unies (*UNCMAC*), à l'Asie du Sud-Est (*Pacific Partnership*), au Pacifique (*RIMPAC, Southern Katipo*, etc.) ⁽¹¹⁾ et à l'océan Indien (*Papangue, Diana, Cutlass Express*). De plus, des exercices bilatéraux d'ampleur sont conduits avec l'Inde dans le domaine naval chaque année (*Varuna*,

(10) La 1^{re} conférence s'est tenue à Paris le 14 octobre 2015, à laquelle ont participé trois organisations internationales et 34 pays, dont 12 pays d'Asie-Pacifique : Australie, Canada, Chili, Chine, États-Unis, France, Inde, Japon, Papouasie Nouvelle-Guinée, Philippines, Seychelles, Singapour. La deuxième édition s'est tenue au Maroc en septembre 2016. Les actes de la conférence sont accessibles (<http://www.defense.gouv.fr/>).

(11) Pour une présentation générale des positions et des actions de défense conduites par la France en Asie-Pacifique, voir le document public actualisé en juin 2016 (www.defense.gouv.fr/).

depuis 2001), et moins régulièrement dans le domaine aérien (*Garuda*, depuis 2005) et terrestre (*Shakti*, depuis 2011), manifestant l'importance accordée par les deux pays au développement global de leurs relations stratégiques.

Enfin, il convient de mentionner le fait que la France organise plusieurs exercices multilatéraux, en particulier *Croix du Sud*, un exercice biennal de coordination en matière d'assistance humanitaire au niveau régional, dont l'importance n'a cessé d'augmenter depuis son lancement en 2002. L'édition 2016 a ainsi réuni en Nouvelle-Calédonie plus de 1 700 soldats de douze pays de la région ⁽¹²⁾ et d'importants moyens terrestres, aériens et navals.

Une interconnexion croissante des espaces stratégiques

Le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* publié en 2008 prend en compte les conséquences stratégiques de la mondialisation, soulignant en particulier que « des conflits majeurs en Asie affecteraient sans aucun doute les intérêts de la France et de l'Europe ». Il mentionne en particulier les conséquences d'un conflit sur les routes maritimes à caractère stratégique, ses effets économiques et financiers, ses répercussions sur les régions où les puissances asiatiques s'approvisionnent en énergie et en matières premières stratégiques ainsi que les liens des Européens avec les États-Unis, qui sont également garants de la sécurité de plusieurs États de la région. Il en conclut que « la prévention de conflits majeurs en Asie est un objectif central pour l'ensemble des acteurs internationaux ».

Au-delà de l'effort de prévention, le *Livre blanc* souligne la nécessité de concentrer les capacités d'intervention extérieure sur les axes géographiques prioritaires, l'axe principal allant « de l'Atlantique jusqu'à la mer d'Oman et à l'océan Indien, à partir duquel des extensions de présence vers l'Asie sont possibles ».

Si le *Livre blanc* de 2008 témoignait de la prise en compte des enjeux de sécurité asiatiques pour l'Europe et la France, celui de 2013, d'un format pourtant beaucoup plus ramassé, accorde une place tout à fait remarquable aux enjeux stratégiques en Asie et à leurs implications pour la défense nationale. Ainsi, il s'interroge sur l'orientation de la Chine, notamment en termes d'expression de sa puissance, estime que « le rééquilibrage en cours du dispositif militaire américain vers l'Asie-Pacifique devrait être poursuivi » et qu'il « constituera un facteur dimensionnant pour la France, puissance souveraine et acteur de sécurité dans l'océan Indien et dans le Pacifique ». Il balaye assez précisément les différents foyers et facteurs de tensions – péninsule coréenne, mer de Chine, sous-continent indien, croissance des dépenses de défense et course aux armements... – pour conclure à l'importance des risques d'instabilité en Asie.

(12) Participation de l'Australie, Canada, Chili, États-Unis, France, Fidji, Japon, Nouvelle-Zélande, PNG, Tonga, Royaume-Uni, Vanuatu.

Surtout, dans son chapitre consacré aux « priorités stratégiques », il précise que « pour la France et pour l'Europe, la sécurité de l'océan Indien, voie d'accès maritime vers l'Asie, est de ce point de vue une priorité », soulignant à ce titre l'importance du partenariat stratégique établi avec l'Inde depuis 1998. S'agissant de l'Asie orientale, il rappelle que « la relation bilatérale sino-française est caractérisée depuis 1997 par un partenariat global qui se traduit par un flux régulier d'échanges politiques de haut niveau et par un dialogue qui englobe tous les sujets ». Il mentionne que la France « souhaite approfondir son action auprès des organisations régionales de sécurité » et souligne le développement de la coopération de défense avec le Japon, l'Australie et plusieurs pays de l'*ASEAN* (Indonésie, Malaisie, Singapour et le Vietnam).

Il conclut enfin sur le fait que, pour la France, « la stabilité de la zone asiatique et la liberté de navigation sont des priorités diplomatiques et économiques. Aux côtés de ses alliés, la France apporterait, en cas de crise ouverte, une contribution politique et militaire d'un niveau adapté », marquant ainsi l'importance de l'Asie pour les intérêts de sécurité de la France et de l'Europe, et la volonté politique de contribuer à leur défense.

Les orientations données par ces deux *Livres blancs* se sont traduites par une intensification des interactions entre la France et les pays d'Asie-Pacifique, notamment sur le plan politique et en matière de coopération. De nouveaux partenariats stratégiques ont ainsi été conclus avec l'Indonésie (2011), l'Australie (2012), Singapour (2012) et le Vietnam (2013). Chacun de ces partenariats comporte un volet défense et sécurité très significatif, qui traduit précisément les domaines dans lesquels les parties s'engagent à développer une coopération de long terme.

Si le nombre des rencontres de niveau ministériel est considéré comme un indicateur pertinent de l'importance accordée aux relations de défense avec ses partenaires étrangers, il est alors utile de relever que le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian a eu plus de 120 entretiens avec ses homologues et hauts responsables politiques des pays d'Asie-Pacifique entre la mi-2012 et le printemps 2017, a effectué 23 déplacements dans la région, en particulier en Inde, en Australie, au Japon, en Malaisie et au Vietnam, ainsi qu'à Singapour à cinq reprises, dont quatre fois à l'occasion du *Shangri La Dialogue*. Cela traduit clairement l'importance prise par l'Asie-Pacifique dans l'agenda stratégique de la France.

Cette tendance devrait se poursuivre sous l'effet de plusieurs facteurs fondamentaux :

- La mise en place de consultations annuelles de niveau ministériel, prévues par des accords bilatéraux, comme avec le Japon (2+2 depuis 2014) et la Malaisie, la multiplication des réunions de dialogue stratégique, de coopération militaire et d'armement avec un nombre croissant de pays. Cette architecture de coopération constitue une garantie d'engagement régional pérenne.

- La conclusion de grands contrats d'armement d'importance stratégique qui engagent la France sur le long terme ⁽¹³⁾ (en particulier avec l'Inde, l'Australie et la Malaisie) tant sur le plan politique qu'industriel, technologique et opérationnel.
- Enfin, l'évolution du contexte stratégique en Asie-Pacifique, les tensions régionales dans cette partie du monde ayant un impact global et générant également un appel à l'engagement des Européens et en particulier de la France.



Ainsi, au cours des vingt-cinq dernières années, la France a démontré que son engagement régional dans le domaine de la défense était sérieux, durable, fondé sur des intérêts stratégiques clairement identifiés et sur des coopérations bilatérales solides et multifformes. Ces relations ne cessent de se développer, pour le bénéfice mutuel de la France et de ses partenaires. Elle leur offre une expérience opérationnelle assez exceptionnelle pour une puissance moyenne, engagée sur toutes les mers du globe, dans des opérations en Méditerranée, au Proche et Moyen-Orient, au Sahel, dans l'océan Indien et le golfe de Guinée. L'engagement de la France dans de nombreux théâtres d'opérations valorise son action de coopération de défense au niveau international et contribue à l'attrait des formations prodiguées dans ses écoles (une centaine d'officiers des pays d'Asie-Pacifique chaque année).

Les partenaires de la France reconnaissent sa capacité d'appréciation autonome de situation qui participe à l'indépendance de sa politique extérieure et de sécurité, grâce notamment à ses capacités spatiales de haut niveau. Cette autonomie stratégique et le très large éventail de ses capacités de défense constituent des atouts reconnus par ses partenaires d'Asie-Pacifique.

Le bilan du réengagement de la France dans la région est appréciable, mais cela ne signifie pas qu'elle se satisfait de la situation présente. Sur le plan bilatéral, de nouvelles opportunités de coopération apparaissent chaque année et, dans la mesure de ses moyens, la France souhaite s'y engager. Des perspectives prometteuses de renforcement de la coopération se dessinent avec les grandes puissances régionales – notamment l'Inde, le Japon, l'Australie – ainsi qu'avec les États-Unis avec lesquels des consultations régulières ont été établies à haut niveau sur le contexte stratégique en Asie-Pacifique.

La France entend également poursuivre son engagement dans les enceintes multilatérales de sécurité et a ainsi manifesté son intérêt à participer aux activités de l'*ADMM-Plus* ⁽¹⁴⁾, estimant que cette structure contribue de façon pragmatique

(13) Philippe Le Corre & Michael O'Hanlon : « *France's Pivot to Asia: It's More than Just Submarines* », *The National Interest*, 9 mai 2016.

(14) L'*ASEAN Defense Ministers' Meeting (ADMM)* est un mécanisme de coopération en matière de défense créé en 2006. Une plate-forme de coopération élargie à huit partenaires de dialogue a été établie en 2010, dénommée *ADMM-Plus*, dont les activités de coopération portent en particulier sur la sécurité maritime, les opérations de secours humanitaire, le contre-terrorisme, les opérations de maintien de la paix, l'action contre les mines, la médecine militaire et la cybersécurité.

au développement des capacités régionales pour affronter les défis sécuritaires présents et à venir, et qu'elle pourrait y apporter une contribution utile.

La France pèse-t-elle sur les grands équilibres stratégiques en Asie-Pacifique ? La réponse à cette question est « non », pas directement. Mais si la question est de savoir si la France contribue à la sécurité régionale et participe au développement des capacités de défense et de sécurité d'un grand nombre de pays d'Asie-Pacifique, alors l'auteur de cet article estime que la réponse est clairement positive. La France ne surestime pas son rôle stratégique dans la région Indo-Pacifique mais considère qu'il est significatif et adapté, et souhaite que celui-ci soit mieux connu. En effet, si ses principaux partenaires régionaux de défense savent ce qu'elle fait et apprécient sa contribution, il n'en est pas toujours de même des médias et des milieux académiques, or ceux-ci jouent un grand rôle dans la formation des perceptions des acteurs politiques, par action ou par omission.

Industrie de défense sud-coréenne : croissance et dépendance

Rémy Hémez

Officier de l'Armée de terre et chercheur au
Laboratoire de recherche sur la défense (LRD) de l'Ifri.

La Corée du Sud, 13^e PIB mondial en 2014 avec 1 410 milliards de dollars ⁽¹⁾, est devenue l'une des économies les plus importantes du monde et ses entreprises sont très présentes sur de nombreux marchés mondiaux. Cette tendance se vérifie aussi dans le domaine de l'industrie de défense, secteur-clé dans un pays qui, face à une menace militaire nord-coréenne constante, a la volonté de conserver une avance technologique conséquente.

À l'origine

La marche de la Corée du Sud vers une industrie de défense relativement indépendante et puissante a véritablement débuté dans les années 1970. La création, en 1971, de l'*Agency for Defense Development (ADD)* avec pour objectif de favoriser la recherche et le développement dans le domaine de la défense est un marqueur fort. Une politique étatique volontariste force alors les *chaebols* ⁽²⁾ à se lancer dans la production de matériel militaire ⁽³⁾. Avec les années 1980, vient le temps du *reverse-engineering* et des productions en *joint-venture* comme pour l'hélicoptère américain *Huges MD500*. La Corée du Sud réussit ainsi, en un temps extrêmement court, à disposer d'une base industrielle et technologique de défense (BITD) capable de répondre à ses besoins de base en armement. Les exportations de matériels militaires restent cependant très limitées.

Face à ce constat, dans les années 1990, l'État soutient un effort important dans le domaine de la R&D qui permet d'aboutir à des programmes phares produits en Corée du Sud et avec une part importante de technologie nationale, tels que le char de bataille *K-2* ou l'avion d'entraînement *T-50*. La BITD sud-coréenne se réorganise en profondeur. Le groupe Daewoo est par exemple divisé en trois

(1) Source : Banque mondiale.

(2) Les *chaebols* sont en Corée des ensembles d'entreprises, de domaines variés, entretenant entre elles des participations croisées.

(3) Kaan Korkmaz et John Rydqvist : « *The Republic of South Korea, a defense and security primer* », FOI, avril 2012.

entités distinctes et Korea Aerospace Industry (KAI) naît en 1999 du rapprochement des branches aéronautiques de Daewoo, Hyundai et Samsung. Enfin, les liens avec des groupes étrangers s'intensifient avec, comme exemple, la création de Samsung Thales en 2000.

Les chaebols aux commandes

La BITD sud-coréenne se caractérise encore aujourd'hui par sa grande dépendance envers un petit nombre de conglomérats ne réalisant qu'une part variable de leur chiffre d'affaires (CA) dans le secteur de la défense. Les PME éprouvent, quant à elles, des difficultés pour se développer. L'État est très impliqué dans le processus de production d'équipements militaires en apportant directement et indirectement des fonds, en soutenant la R&D et en se fournissant localement. Aujourd'hui, 80 % de l'armement sud-coréen est produit dans la Péninsule ⁽⁴⁾. Six entreprises sud-coréennes se trouvent dans le top 100 du *SIPRI* ⁽⁵⁾ pour 2014, parmi elles :

- KAI, spécialisée dans l'aéronautique (avion d'entraînement *T-50*, chasseur léger *FA-50*, hélicoptère de manœuvre *KUH-1 Surion*) avec un CA de 2,4 milliards de dollars en 2014 (dont 76 % réalisés dans le secteur de la défense) ;

- LIG Nex1, spécialisée dans l'électronique et les missiles (missile antinavires *C-Star*, missile antichars *Raybolt*) avec un CA de 1,3 milliard de dollars (réalisé à 100 % dans le secteur de la défense) ;

- Hyundai WIA, spécialisée dans les systèmes d'artillerie terrestres et navals (*KMK45*) avec un CA de 7,02 milliards de dollars en 2014 (dont 14 % réalisés dans le secteur de la défense) ;

- Hyundai Rotem, spécialisée dans les engins de combat terrestres (chars *K-2*, véhicules blindés *KW1 Scorpion*) avec un CA de 3,03 milliards de dollars en 2014, dont 25 % réalisés dans le domaine de la défense.

Ce paysage n'est pas figé et la BITD sud-coréenne poursuit sa restructuration. Une évolution majeure a eu lieu en 2015 avec le rachat de Samsung Techwin ⁽⁶⁾ – 920 millions de dollars de CA en 2014 (dont 36 % provenant du secteur de la défense) – qui produit notamment l'automoteur d'artillerie *K-9*, par Hanwha, 35,5 milliards de dollars de CA en 2014 (dont 3 % réalisés dans le secteur de la défense). Cette acquisition donne aussi à ce groupe 50 % du capital de Samsung Thalès (devenu Hanwha Thalès) et 10 % de celui de KAI. Cela fait de Hanwha le nouveau géant de l'industrie de défense de la Péninsule.

(4) Richard Weitz : « *South Korea's defense industry: increasing domestic capabilities and global opportunities* », *Korea Economic Institute of America*, 7 novembre 2013.

(5) « *The SIPRI Top 100 Arms-Producing and Military Services Companies, 2014* », *SIPRI*, décembre 2015.

(6) Devenu depuis Hanwha Techwin.

Un nouvel entrant sur le marché mondial des équipements militaires

En 2015, les exportations sud-coréennes dans le domaine de l'armement ont atteint 3,49 milliards de dollars ⁽⁷⁾, en légère baisse par rapport à 2014 (3,61 milliards de dollars), mais sans commune mesure avec les 250 millions de dollars de 2006 ⁽⁸⁾. 15^e exportateur mondial sur la période 2010-2014 ⁽⁹⁾, le pays a pour objectif d'atteindre le 7^e rang et de faire jeu égal avec l'Italie ou Israël. Afin d'y parvenir, la recherche de débouchés extérieurs pour les équipements militaires nationaux est désormais au cœur de sa diplomatie. Le principal marché visé par la Corée du Sud est l'Asie du Sud-Est, les ventes d'armes devant notamment contribuer à l'influence du pays dans la région. L'Indonésie y est un partenaire stratégique privilégié. De 2007 à 2011, Jakarta s'est placée dans les cinq premiers pays importateurs d'armement sud-coréen ⁽¹⁰⁾, en particulier grâce à la vente d'avions d'entraînement *T-50* et de trois sous-marins *Chang Bogo/type 209* en 2012. La Malaisie, quant à elle, a dépensé ces dernières années entre 100 et 400 millions de dollars par an en armements sud-coréens ⁽¹¹⁾. La Corée et les Philippines ont signé un accord de coopération dans le domaine de l'industrie de défense en octobre 2013 et Manille a annoncé la même année qu'elle achetait 12 chasseurs légers *FA-50 Golden Eagle*. Mais Séoul vise au-delà de l'Asie du Sud-Est. L'Inde a paraphé en octobre 2013 un contrat pour l'achat de huit navires de lutte anti-mines ⁽¹²⁾. Au Moyen-Orient, 350 *K-9* ont déjà été vendus à la Turquie en 2011 et KAI a signé, en décembre 2013, un contrat d'1,1 milliard de dollars pour la livraison de 24 *FA-50* ⁽¹³⁾ à l'Irak. Enfin, en Europe, un accord a été conclu avec la Pologne en décembre 2014 pour l'achat de 120 *K-9* d'un montant de 320 millions de dollars environ. Enfin KAI, en partenariat avec Lockheed Martin, espère, avec une version modifiée du *T-50*, remporter le programme *T-X* de l'*US Air Force* qui porte sur plus de 1 000 avions d'entraînement.

Pour certains analystes, la technologie de défense se « banalisant » et le seul facteur de différenciation entre deux produits devenant le prix, l'industrie de défense sud-coréenne bénéficie du phénomène de « *commoditization* » du marché des équipements de défense ⁽¹⁴⁾. Cela est discutable, il est clair cependant que la Corée du Sud profite, grâce à l'excellence de son industrie, de la dualité croissante des technologies utilisées pour les équipements militaires et de sa propension à accepter de généreux transferts de technologies. Séoul doit cependant faire face à deux difficultés principales en tant que nouvel entrant sur le marché de l'armement. D'abord,

(7) Jon Grevatt : « *South Korea Defense Exports over USD3 billion in 2015* », *Jane's HIS*, 18 janvier 2016.

(8) *Republic of Korea Armed Forces, Ministry of National Defense*, 2015.

(9) Données *SIPRI 2015*.

(10) *2014 Defense White Paper, Ministry of national defense Republic of Korea*, 2014, p. 188.

(11) Scott W. Harold : « *Defense exports, an essential part of "Global Korea"* », *World Politics Review*, 21 octobre 2013.

(12) Vivek Raghuvanshi : « *Indo-South Korean defense ties deepen with minesweeper purchase* », *Defense News*, 15 octobre 2013.

(13) Au total, depuis 2011, KAI a exporté 56 *T-50* ou *FA-50*.

(14) John Burton : « *Arms Makers Target Exports as Government Weapons Buying Slows* », *Nikkei Asian Review*, 1^{er} octobre 2015.

la majorité des États préfèrent encore faire appel à des pays « reconnus » lorsqu'il s'agit d'équipements militaires, essentiellement pour des questions de fiabilité. Ensuite, aucun matériel sud-coréen ne peut pour l'instant bénéficier du label « *combat proven* ».

Dans la course technologique

La très haute technologie n'est pas encore présente massivement dans le panel des équipements « *Made in Korea* ». Cela est en train d'évoluer dans plusieurs secteurs dont ceux de la robotique, des drones et des aéronefs.

La Corée du Sud cherche à mettre en avant son industrie robotique depuis 2003, le gouvernement ayant sélectionné ce secteur comme créateur de croissance. Aujourd'hui, le pays est le quatrième producteur mondial de robots industriels et un *leader* mondial dans le domaine de la robotique médicale ⁽¹⁵⁾. Séoul cherche aussi à exploiter cette spécialité pour les équipements militaires. Deux *Security Guard Robot A1 (SGR-A1)* ⁽¹⁶⁾, des « robots sentinelles » armés (*Daewoo K-3* de 5,56 mm) ont été déployés en test sur la *DMZ (Demilitarized Zone)* en 2010. En 2015, L'équipe du *Korea Advanced Institute of Science and Technology* a remporté le concours organisé par la *DARPA* américaine concernant le développement d'un robot semi-autonome pouvant être utilisé dans des missions de sauvetage.

Dans le secteur des drones, la Corée du Sud est aussi très active. Le premier drone de production locale fut le *Night Intruder 300* de KAI. En 2016, Korean Air a signé avec la *DARPA* un contrat de 333,5 millions de dollars pour produire massivement un drone de reconnaissance tactique, dont 95 % des composants proviendraient de fournisseurs locaux : le *KUS-FT*. Séoul ambitionne de devenir, en 2023, le troisième pays en ce qui concerne le niveau technologique de ses drones, juste derrière les États-Unis et Israël ⁽¹⁷⁾ et cherche donc à nouer des partenariats avec ces deux pays. Korean Air Aerospace Division a par exemple dévoilé en 2015 une version sans équipage d'un hélicoptère *MD-500*, le *KUS-VH* ⁽¹⁸⁾, fruit d'une coopération avec Boeing. Israel Aerospace Industry (IAI) et Hankuk Carbon (HC) ont annoncé début 2016 une collaboration pour développer un drone à décollage et atterrissage vertical ⁽¹⁹⁾.

Dans le domaine de l'aviation, KAI a mis au point un premier avion d'entraînement à réaction, le *T-50 Golden Eagle* (premier vol en 2002) et en a dérivé un avion de chasse léger le *FA-50* (déclaré opérationnel en 2012). Mais Séoul ne compte pas en rester là. Un ambitieux programme de chasseur de génération

(15) Brian Bremmer : « *Korea Ups its Robot Game* », *Bloomberg Business*, 11 septembre 2014.

(16) Mark Prigg : « *Who goes there? Samsung unveils robot sentry that can kill from two miles away* », *The Daily Mail*, 15 septembre 2014.

(17) « *S Korea aims to become N° 3 UAV tech leader by 2023* », *Yonhap News*, 18 septembre 2014.

(18) Frantz-Stefan Gandy : « *South Korea Unveils Unmanned Combat Helicopter* », *The Diplomat*, 22 octobre 2015.

(19) Frantz-Stefan Gandy : « *Israel and South Korea to Develop Next Generation Drone* », *The Diplomat*, 5 février 2016.

4.5⁽²⁰⁾, le *KF-X*, conduit en partenariat avec l'Indonésie depuis 2009 a vu sa phase industrielle lancée en janvier 2016⁽²¹⁾. L'objectif minimum de production affiché est de 120 appareils. Six prototypes doivent être assemblés d'ici 2021, le développement doit être achevé en 2026 et les 120 premiers chasseurs produits avant 2032. De nombreuses questions se posent quant à la faisabilité technique et financière de ce projet de 14,9 milliards de dollars, mais la volonté politique est extrêmement forte et ce programme est vu comme un aboutissement du processus de mûrissement de l'industrie de défense sud-coréenne.

Dépendance vis-à-vis des États-Unis

Ces espoirs d'une industrie de défense puissante cachent, encore pour le moment, une forte dépendance vis-à-vis des États-Unis, ce qu'illustrent d'ailleurs très bien les vicissitudes du programme *KF-X*. En effet, les industries de défense sud-coréennes ne détiennent pas l'ensemble des technologies nécessaires à la conception d'un chasseur avancé. C'est pourquoi la réussite de ce programme est intimement liée aux transferts de technologie. Les principaux ont été négociés en amont du contrat conclu en 2014 pour l'achat de 40 *F-35* par Séoul. Mais en septembre 2015, l'Administration américaine a finalement bloqué, pour « raisons de sécurité », le transfert par Lockheed Martin de 4 des 25 technologies prévues : le radar à balayage électronique à antennes actives, le pod de ciblage optronique, un brouilleur de fréquences et un système de veille infrarouge. Au-delà du camouflet infligé aux Sud-Coréens, ce refus met en doute la viabilité du programme *KF-X*, en privant Séoul de ses fournisseurs de systèmes critiques. Les Sud-Coréens se trouvent aujourd'hui dans l'obligation de trouver des sources d'acquisition alternatives pour ces technologies.

Cette dépendance est aussi problématique dans le domaine des exportations. La présence de nombreux composants américains dans plusieurs équipements limite, voire empêche, certaines ventes à l'étranger. Ainsi, en 2015, les États-Unis ont interdit à la Corée d'exporter 12 *T-50* à l'Ouzbékistan⁽²²⁾. Ce *veto* a été possible par le régime de l'*US Arms Export Control Act* et parce que l'avion a été développé en partenariat avec Lockheed Martin en utilisant des technologies clés provenant de cette entreprise, telles que l'avionique et la turbine. Cela explique en grande partie pourquoi Séoul se tourne de plus en plus vers d'autres pays pour ses importations d'armements. Parmi d'autres cas, on peut penser à la *joint-venture* entre Airbus Helicopters et KAI pour deux très importants programmes d'hélicoptères : les *Light Civil Helicopter (LCH)* et *Light Armed Helicopter (LAH)*⁽²³⁾.

(20) Les avions de chasse de génération 4.5 sont généralement définis comme étant des chasseurs de 4^e génération disposant en plus d'un radar de type *AESA*, d'une capacité de liaison de données améliorée et d'une avionique plus moderne informatisée. Ils peuvent, de plus, avoir des « éléments de furtivité » grâce à des matériaux absorbants.

(21) Rémy Hémez : « *KF-X* : espoirs et déboires de l'industrie de défense sud-coréenne », *blog Ultima Ratio*, 15 avril 2016.

(22) Seung-Woo Kang : « *US Strikes down T-50 exports to Uzbekistan* », *The Korea Times*, 26 octobre 2015.

(23) Michel Cabirol, « Comment Airbus Helicopters s'est imposé en Corée du Sud », *La Tribune*, 20 octobre 2015.

Conclusion

L'État sud-coréen s'est ainsi positionné, avec un certain succès, sur des équipements militaires disposant de la « juste-technologie » au meilleur prix. Aujourd'hui, la Corée du Sud a aussi pour ambition de rejoindre l'excellence mondiale. La marche est encore haute. La Corée du Sud demeure un importateur majeur de matériel militaire ⁽²⁴⁾ et reste très dépendante des technologies étrangères – en particulier américaines – pour ses productions les plus avancées.

Cependant, le développement d'une BITD forte correspond à une volonté politique qui persiste depuis les années 1970 et qui a produit des effets étonnants. Reste à savoir jusqu'où peut aller le patriotisme industriel dans ce domaine ?

(24) La Corée du Sud a acheté pour 6,69 milliards de dollars de matériel militaire américain entre 2009 et 2014.

La Corée du Nord, une précieuse menace

Guylain du Puytison | Chercheur, spécialiste de l'Asie.

L'annonce d'un quatrième essai nucléaire nord-coréen le 6 janvier 2016, suivi un mois plus tard du lancement d'une fusée pour la mise en orbite d'un satellite, ravive les tensions sur la péninsule coréenne. Les actes d'hostilités au pays du matin calme ont des répercussions directes sur l'Asie du Nord-Est, puisque face aux menaces récurrentes de la Corée du Nord, les pays voisins cherchent à développer des réponses autant sécuritaires qu'économiques. Alors que la communauté internationale s'offusque unanimement de l'attitude de la Corée du Nord et s'inquiète de ses conséquences, cette menace s'accommode plutôt bien avec les besoins politiques et géostratégiques d'un certain nombre d'acteurs opérant dans la région.

Caractéristiques de la menace nord-coréenne

Les échauffourées sont régulières entre les deux Corées depuis la signature du traité d'armistice en 1953. Le réchauffement des relations intercoréennes à la fin des années 1990 avait laissé entrevoir des perspectives meilleures, mais le durcissement de la politique américaine sous l'Administration Bush et le premier essai nucléaire de 2006 ont fait disparaître progressivement ces espoirs. Les démonstrations de force ont repris de plus belle de chaque côté, malgré les coups de communication réguliers promettant d'hypothétiques rapprochements. La menace nord-coréenne doit être prise au sérieux même si ces provocations paraissent aléatoires aux premiers abords.

Cette menace est multiple. Depuis la fin de la guerre, elle revêt un caractère conventionnel, prenant la forme d'accrochages réguliers sur la frontière terrestre ou maritime, comme en août 2015 avec l'explosion de mines antipersonnel dans la zone démilitarisée (DMZ) qui blessèrent deux soldats de la République de Corée. Toutefois, le lancement du programme nucléaire change la donne parce que la Corée du Nord a pu développer une arme de destruction massive doublée d'une capacité de dissuasion. Ce petit pays fait désormais partie du club nucléaire officiels. Mais la menace prend également des formes plus surprenantes, car malgré un retard technologique, la Corée du Nord a monté une équipe de hackers professionnels capables de mener des attaques cybernétiques à travers le monde. C'est ainsi que Sony fut piraté en 2014 au moment de la sortie du film *The Interview* qui humiliait le chef d'État nord-coréen.

La menace nord-coréenne ne connaît plus de limites. Alors qu'à l'origine elle visait principalement la Corée du Sud et ses proches voisins, la République populaire et démocratique de Corée (RPDC) est dès à présent en mesure de cibler tout pays de manière non-létale. De la même façon, la portée de ses missiles balistiques *Taepodong-2* lui permet de frapper désormais le continent américain (Alaska). Les lancements de satellites nord-coréens *Kwangmyongsong 3* et *4* par la fusée *UNHA-3* en décembre 2012 puis février 2016 sont au cœur de la problématique car la RPDC est accusée de perfectionner sa capacité de missiles intercontinentaux par ce biais. C'est sans compter également le danger de prolifération nucléaire déjà existant.

La menace est aussi crédible. Il ne s'agit pas ici de déterminer si la Corée du Nord possède les capacités de poursuivre son programme nucléaire ou d'entretenir ses capacités sur le long terme, mais de savoir si le pays prendra la décision de l'utiliser. La politique étrangère de la RPDC est parfois considérée comme irrationnelle, mais Pyongyang ne cherche-t-elle pas justement à faire transparaître ce caractère imprévisible et impulsif qui sème le doute sur l'utilisation de l'arme nucléaire. La question se pose d'autant plus que la Corée du Nord passe régulièrement à l'acte comme avec le torpillage de la frégate *Cheonan* en 2010 qui provoqua le décès de 46 marins sud-coréens, ou encore le bombardement de l'île de Yeonpyeong la même année.

Pourquoi l'État nord-coréen adopte-t-il une attitude hostile ?

Avec la chute de l'URSS, la Corée du Nord a perdu l'un de ses principaux alliés qui fournissaient les subsides nécessaires à sa survie. Depuis lors, elle doit compter majoritairement sur son partenaire chinois dont elle devient particulièrement dépendante, puisque la Chine absorbait 76 % des exportations de la RPDC en 2013 (cf. *Central Intelligence Agency*). Ses soutiens politiques et économiques sont peu nombreux, et supposeraient *a priori* un besoin vital de normalisation de ses relations avec son voisin du Sud. Et pourtant, Pyongyang ne s'engage pas dans cette voie. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette attitude hostile.

Il existe peu d'États indigents de 24 millions d'habitants aussi isolés qui ont pu se creuser une telle place sur la scène internationale. Si le pays n'avait pas développé une panoplie de menaces aussi large, jamais il ne serait parvenu à faire s'asseoir les plus importantes puissances mondiales à une table des négociations tout en adoptant une position ferme. C'est ainsi que la RPDC est, depuis 2003, au centre des pourparlers à six incluant la Chine, les États-Unis, la Corée du Sud, le Japon et la Russie pour aboutir à la dénucléarisation de la péninsule. De la même façon, il est impossible à Pyongyang d'inverser, à elle seule, une tendance politique et économique dans sa région par le biais de négociations conventionnelles au sein de l'ONU. Aujourd'hui, la Corée du Nord est capable de crispier les relations entre les principaux acteurs de l'Asie du Nord-Est, surtout lorsque les relations entre la

Chine, le Japon et la Corée du Sud semblent donner des signes très positifs et rares d'amélioration. Il n'est pas anodin que l'essai nucléaire et le lancement de la fusée *UNHA-3* aient eu lieu quelques mois après la décision d'institutionnaliser la coopération entre ces trois pays, notamment en matière de paix, de sécurité régionale et de sûreté nucléaire, lors du Sommet trilatéral de Séoul en novembre 2015. De même, ces événements surviennent après l'annonce du 28 décembre 2015, par le Premier ministre japonais, qu'un terrain d'entente a été trouvé pour le dédommagement des femmes sud-coréennes prostituées de force lors de l'occupation japonaise. Une telle annonce était impensable un an auparavant et démontre qu'il existe une réelle volonté de rapprochement régional. Seule une menace suffisamment déstabilisatrice est en mesure de saboter cet équilibre qui émerge et qui risquerait d'isoler encore plus la RPDC. Il ne serait pas étonnant que Pyongyang parie sur la force des nationalismes et le réarmement des pays de la région pour parvenir à ses fins.

La seconde raison qui pousserait la Corée du Nord à conserver cette attitude hostile est la poursuite d'un chantage fructueux, domaine dans lequel Pyongyang excelle historiquement. Déjà, dans les années 1960 et 1970, Kim Il-Song s'appuyait sur les tensions sino-soviétiques pour s'attirer les faveurs de ces deux entités. Il serait bien dommage d'expliquer les fluctuations de la diplomatie nord-coréenne par la schizophrénie des membres de la famille Kim. Au contraire, le calendrier est bien tenu et s'appuie sur ces fluctuations pour conclure des accords avantageux après avoir fait peser le spectre d'une menace. C'est ainsi qu'en acceptant cycliquement d'arrêter son programme nucléaire, le pays est parvenu à négocier en contrepartie le retrait des armes nucléaires tactiques américaines de la péninsule en 1991, la livraison annuelle de 500 000 tonnes de pétrole et de deux réacteurs nucléaire civils en 1994 dans le cadre de la *KEDO* (Organisation du développement énergétique de la péninsule coréenne), puis la normalisation des relations Nord-Sud en 2007, et la distribution d'une aide alimentaire en 2012. En réalité, le programme nucléaire devient une monnaie d'échange très rentable pour assurer sa survie économique, alimentaire et politique. L'aide américaine aurait d'ailleurs dépassé le montant des exportations nord-coréennes en 2000 (101,29 %), (*cf.* N. Eberstadt).

La survie du pays est justement un point-clé de la menace nord-coréenne. Cette dernière permet à la fois de garantir l'entrée sur le territoire des apports nécessaires pour alimenter son économie, mais également d'empêcher toute incursion étrangère. En développant ses capacités nucléaires, la RPDC a créé l'arme du faible, qui s'avère finalement bien plus rentable que la modernisation de ses armées puisqu'elle agit à la fois dans les domaines militaires, économiques et diplomatiques. Faire perdurer l'instabilité sur la péninsule coréenne permet également de garantir une stabilité politique interne. Pyongyang utilise en effet les sanctions internationales et les exercices conjoints dans la région comme des outils de propagande pour alimenter le nationalisme et renforcer sa domination politique.

Tableau - Aide américaine au profit de la Corée du Nord (1995-2004)

Calendar or Fiscal Year	Food Aid (per FY)		KEDO Assistance (per calendar yr; \$ million)	Medical Supplies (per FY; \$ million)	Total (\$ million)
	Metric Tons	Commodity Value (\$ million)			
1995	0	\$0.0	\$9.5	\$0.2	\$9.7
1996	19,500	\$8.3	\$22.0	\$0.0	\$30.3
1997	177,000	\$52.4	\$25.0	\$5.0	\$82.4
1998	200,000	\$72.9	\$50.0	\$0.0	\$122.9
1999	695,194	\$222.1	\$65.1	\$0.0	\$287.2
2000	265,000	\$74.3	\$64.4	\$0.0	\$138.7
2001	350,000	\$102.8	\$74.9	\$0.0	\$177.6
2002	207,000	\$82.4	\$90.5	\$0.0	\$172.9
2003	40,200	\$25.5	\$3.7	\$0.0	\$29.2
2004	110,000	\$55.1	\$0.0	\$0.2	\$55.3
Total	2,063,894	\$695.8	\$405.1	\$5.4	\$1,106.2

Sources: Figures for food aid and medical supplies from USAID and US Department of Agriculture; KEDO (Korean Peninsula Energy Development Organization) figures from KEDO.

En participant à cette montée des tensions dans la région, la Corée du Nord joue un jeu moins risqué que d'ouvrir plus amplement l'économie de son pays. L'obtention de compensations dans l'exercice de ses menaces repousse toujours à plus tard cette ouverture qui lui serait très bénéfique mais déstabiliserait profondément le régime. Ainsi Pyongyang renonce à une potentielle croissance annuelle de 10 à 12 % qui réduirait le rapport des revenus entre les deux Corées de 40 à 3,2 en l'espace de quarante ans (*cf.* L. M.-J. Yonhap). Mais ces chiffres s'affranchissent de toute analyse politique. En effet, les chances qu'un tel régime survive aux pressions démocratiques et extérieures sont quasi-nulles, en raison des crimes contre l'humanité mis en évidence par l'ONU (*cf.* AG des Nations unies) ou du changement de mentalité prévisible des citoyens et des futurs entrepreneurs. L'organe politique a donc avantage à sacrifier son commerce extérieur, déficitaire depuis plus de vingt ans (*cf.* Yonhap), et à subir les représailles économiques de la Corée du Sud telles que la fermeture du complexe industriel de Kaesong, l'une des cinq zones économiques spéciales de la RPDC.

Bien plus qu'un simple outil de politique extérieure, la menace nord-coréenne est devenue une condition de survie pour le régime politique actuel. La poursuite de cette stratégie par le nouveau dirigeant Kim Jong-Un l'atteste, d'autant plus qu'il a réalisé ses études en Suisse et sait qu'une économie ouverte est prometteuse. Mais les Nord-Coréens ne sont pas les seuls à bénéficier de ces tensions régionales. Au-delà du risque sécuritaire induit, d'autres États saisissent les opportunités créées par cette menace.

À qui profite cette instabilité ?

Les États-Unis

Alors que les États-Unis ont adopté une attitude relativement conciliante durant la présidence de Bill Clinton qui a permis de faciliter les relations entre les deux Corées, il n'en fut pas de même sous les mandats de G.W. Bush et de Barack Obama. L'année 2001 marqua le retour d'une attitude plus rigide envers la Corée du Nord qui profitait des largesses de ses bienfaiteurs sans pour autant enterrer définitivement son programme nucléaire. Le retour des Démocrates en 2009 ne constitua pas pour autant une rupture avec la politique antérieure, en raison du pivot de la politique extérieure américaine en direction de l'Asie et plus particulièrement de la Chine. La menace nord-coréenne justifie alors le déploiement de ses forces dans cette partie de l'océan Pacifique, surtout lorsque la présence des bases américaines est régulièrement contestée par une part des populations sud-coréennes et japonaises. C'est également l'opportunité pour les États-Unis d'installer des batteries antimissiles *THAAD (Terminal High Altitude Area Defense)* dans la région au grand *dam* de la Chine qui y voit un moyen de limiter sa capacité de dissuasion nucléaire, et ce malgré les déclarations américaines se voulant rassurantes. La menace nord-coréenne participe donc à une politique d'endiguement de la Chine en Asie orientale.

La Chine

La tension en mer du Japon donne la possibilité à la Chine d'user de *soft power* et de redorer son image entachée cycliquement par la question des droits de l'Homme. Étant le partenaire privilégié de Pyongyang, Pékin demeure la seule à pouvoir influencer sur la RPDC. Elle devient alors indispensable dans la région mais également sur la scène internationale pour la résolution d'une problématique majeure. Le dernier essai nucléaire nord-coréen, même s'il semble déplaire à la Chine, est également l'occasion de complexifier le processus de création de la zone de libre-échange *TPP (Trans-Pacific Partnership)* proposée par les Américains, mais qui a le désavantage d'exclure la Chine et la Corée du Sud.

Le Japon

La résurgence de la menace nord-coréenne est une aubaine pour le PLD (Parti libéral démocrate), parti conservateur au pouvoir au Japon, et tout particulièrement dans un contexte de révision de l'article 9 de la constitution japonaise. Alors qu'il y était stipulé « que le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation, ainsi qu'à la menace ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux », le Premier ministre, Shinzo Abe, est parvenu à faire voter une nouvelle interprétation de l'article par le Parlement japonais, le 19 septembre 2015, permettant de projeter ses Forces

d'autodéfense dans le cadre d'une « légitime défense collective ». La position des conservateurs japonais est donc particulièrement renforcée par la tournure des événements actuels. Même si le sujet n'a pas été abordé à la suite de l'essai de l'hypothétique bombe H, la crainte d'une course aux armements nucléaires guette la région et dépend notamment de la réserve japonaise qui prévaut à ce jour sur ce sujet.

La Corée du Sud

Disposer d'un ennemi aussi menaçant aux portes de son pays et de sa capitale monopolise inévitablement la politique étrangère de la Corée du Sud, surtout lorsqu'il est en mesure de détruire aisément Séoul par des moyens conventionnels. Oscillant habituellement entre les politiques d'ouverture et de fermeté, la Corée du Sud a dernièrement opté pour une rupture. Le choix de fermer la zone économique spéciale de Kaesong est lourd de conséquence puisque cette décision risque de ruiner plus de quinze ans de rapprochement. Séoul préfère laisser la RPDC piller ce complexe industriel plutôt que de continuer à financer indirectement un programme nucléaire qui se retournera inévitablement contre elle. Cette décision face à l'impasse nucléaire s'inscrit finalement dans un contexte où l'hypothèse d'une réunification s'éloignait au fur et à mesure. Une étude de l'*Asan Institute for Policy Studies* menée en 2013 met en évidence que seuls 19,3 % des jeunes de vingt à trente ans considèrent les Nord-Coréens comme des semblables et non comme des voisins alors qu'ils sont 40 % dans la génération des quarante à cinquante ans (cf. Kim Ji-Yoon). Cette tendance sociale dans un contexte sécuritaire tendu renforce la position de fermeté des conservateurs au pouvoir, surtout à deux ans des prochaines élections présidentielles. Même si courber une nouvelle fois l'échine face à Pyongyang ne serait avantageux ni pour le parti dirigeant sud-coréen, ni pour le pays à long terme, jouer le jeu de l'instabilité n'est en rien un risque à prendre. Le gain serait d'ailleurs peu profitable.

La Russie

Soucieuse de renforcer sa présence dans la région notamment dans le cadre d'une montée en puissance chinoise, la Russie a fait le choix de resserrer ses liens avec Pyongyang dès le début des années 2000. Un geste significatif a été réalisé en avril 2014 avec l'annulation de 10 milliards de dollars de dettes, soit environ 90 % de son endettement envers la Russie. Des projets importants de modernisation d'infrastructures ferroviaires sont à l'étude, notamment en raison du fort potentiel offert par le sous-sol coréen (terres rares, etc.). La Russie entre inévitablement en concurrence avec la Chine dont Pyongyang est fortement dépendante. Pékin émet toujours plus de réserve vis-à-vis de l'entreprise nucléaire nord-coréenne. Cette prise de distance ou hésitation chinoise constitue une brèche dans laquelle la Russie ne peut que s'engouffrer. Dans un contexte géopolitique plus général où la Russie occupe une place prépondérante en Europe et au Proche-Orient, cette nouvelle

crise coréenne va également constituer un foyer d'instabilité supplémentaire où les États-Unis et la communauté internationale dilueront leurs efforts. Moscou pourrait alors essayer de tirer son épingle du jeu en jouant un rôle de stabilisateur.

*

**

La Corée du Nord représente une menace réelle envers sa région et tend à étendre son périmètre de nuisance. Même si les acteurs de la région craignent la résurgence de fortes tensions et la montée en puissance d'un État indésirable, la menace nord-coréenne est l'occasion pour un certain nombre de pays de remplir des objectifs d'ordres politiques et géostratégiques. Cette menace est surtout une condition de survie pour le pays et son régime politique. Il existe une constante : la Corée du Nord n'est pas en capacité d'autosuffisance et ne pourra pas survivre seule si ses rares alliés venaient à se désengager. Elle tirera donc un profit suffisant de cette situation qui compensera les sanctions économiques bilatérales ajoutées à celles de la communauté internationale visant la non-prolifération nucléaire et balistique. Il reste donc à observer quel sera ce bénéfice, probablement partagé, dans les temps à venir.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Central Intelligence Agency : *The world Factbook, North Korea* (www.cia.gov).

Nicholas Eberstadt : *North Korea, the politics of Regime survival*, chapitre « *Why hasn't North Korea collapsed?* », M.E. Sharpe, 2006, p. 280.

Lee Min-Ji Yonhap : « *North Korea to grow up to 12% under open economy: report* », 2 février 2012.

Assemblée générale des Nations unies : Rapport de la Commission d'enquête sur les droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée, 7 février 2014.

Yonhap : La Corée du Nord affiche un déficit commercial pour la 20^e année consécutive, 24 mai 2010.

Kim Ji-Yoon : « Les divisions intergénérationnelles croissantes en Corée du Sud » (www.iris-france.org), 4 novembre 2013.



La bombe nord-coréenne : une sous-traitance de la dissuasion chinoise

Nicolas Ténèze | Docteur en science politique, enseignant dans le secondaire et le supérieur à Toulouse.

Le 6 janvier 2016, la République démocratique et populaire de Corée du Nord (*RDPK*) annonce avoir testé, sur le polygone d'essai de Punggye-ri, une bombe H miniaturisée. La communauté internationale et l'AIEA (Agence internationale à l'énergie atomique), qui venaient de se réjouir du récent gel du programme nucléaire iranien, accusent une nouvelle fois l'humiliation d'avoir échoué dans la non-prolifération de l'arme atomique.

Considérée comme une dictature néostalinienne, la Corée du Nord présente toutes les caractéristiques d'un danger pour la stabilité en Extrême-Orient et dans le monde, avec ses missiles de portée intermédiaire et intercontinentale, son programme chimique et bactériologique, son armée de plus d'un million de soldats, et ses centaines de chars et d'aéronefs. Selon le Pentagone, Pyongyang possède 10 à 15 têtes nucléaires et en disposera probablement de 50 en 2020. À cela s'ajoute l'apparente irrationalité du chef de cette république dynastique, le joufflu Kim Jong-un, régnant sur 22 millions de citoyens appauvris par les catastrophes naturelles, les idéologies de la *juche* (autarcie) et du *songun* (priorité à l'armée) et les embargos.

Or, par le jeu des alliances, il est à craindre, *a priori*, que la Chine et les États-Unis, suzerains respectifs de la partie septentrionale et de la partie méridionale de la péninsule coréenne, pourraient avoir à en découdre une nouvelle fois depuis la fin de la guerre de Corée en 1953. Il convient pourtant de déconstruire la *story telling* faisant de la *RDPK* un proliférateur souverain et incontrôlable. Il faut aussi détruire l'idée reçue que ce pays ruiné et isolé sur la scène internationale a pu, seul, développer un arsenal nucléaire, alors que les grandes puissances ont investi, pour les leurs, des dizaines d'années et des centaines de milliards de dollars.

Un long bras de fer nucléaire avec la communauté internationale

Le programme nord-coréen débute dans les années 1960. Mais pour des raisons économiques et politiques, il sera plusieurs fois ralenti. En effet, les alliés



chinois et soviétiques ne souhaitent pas, pour le moment, lui permettre d'acquérir l'arme absolue. De plus, leurs parapluies atomiques respectifs protègent la *RDPK*.

Toutefois, Pyongyang se dote, à l'aide de ces pays, d'installations de recherche. Il s'agit alors de pouvoir assembler secrètement une bombe, sous contrôle chinois, afin de sanctuariser le territoire en cas de besoin. Ainsi, en cas de nouvelle guerre, Moscou et Pékin ne seront pas obligés de mobiliser leur dissuasion, et les dégâts atomiques seront limités à la péninsule coréenne.

La *RDPK* devient membre de l'AIEA le 18 septembre 1974, sans adhérer au Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). En juillet 1977, elle accepte de soumettre ses installations aux inspections de l'AIEA. Toutefois, en secret, la *RDPK* termine en 1979 le réacteur expérimental de Yongbyong. Lorsqu'un satellite américain le découvre en 1984, Pékin et Moscou obligent Pyongyang à gagner du temps, et à signer le TNP le 12 décembre 1985, pour une entrée en vigueur en 1992. En attendant, Yongbyong est opérationnel en janvier 1986. Et depuis les années 1970, sont fabriquées à Sogam-ri (institut-398) 5 000 tonnes d'agents neurotoxiques, des vésicants, des asphyxiants et des agents viraux.

Après la guerre froide, de nombreux pays abandonnent leurs ambitions atomiques. À l'inverse, alors que le TNP doit entrer en vigueur, la *RDPK* s'en retire le 12 mars 1993 (et de l'AIEA le 13 juin 1994). Pendant les 20 années suivantes, Pyongyang élabore une politique de chantage, promettant de stopper son programme contre des aides économiques. Le 31 décembre 2002, la *RDPK* expulse les inspecteurs de l'AIEA et reconnaît posséder assez de plutonium pour fabriquer cinq à six bombes. C'est à ce moment-là que Kim Jong-Il menace de transformer les États-Unis en « une mer de feu ». Une telle phrase prononcée par Saddam Hussein aurait constitué un *casus belli*. Mais la *RDPK*, avec ses montagnes, ses fortifications, sa population fanatisée et son appui chinois, ne peut craindre une intervention américaine.

On connaît la suite. Pyongyang fait exploser le 9 octobre 2006, à Punggye-ri, sa première bombe atomique. Le programme est stoppé le 13 février 2007. En réalité, une partie des recherches nucléaires sont externalisées en partie en Syrie, jusqu'à ce qu'Israël bombarde le réacteur de Deyr-Ezzor en septembre 2007. En conséquence, la *RDPK* rompt les négociations le 26 août 2008 et procède à un nouvel essai le 25 mai 2009. Le 29 février 2012, la Corée du Nord consent encore à geler son programme. Mais le 12 février 2013, un nouveau test atomique ébranle encore l'autorité de l'AIEA.

Une puissance balistique proliférante

En parallèle, la *RDPK* devient une puissance balistique. Dans les années 1970, elle importe d'URSS des *Scud* à partir desquels elle élabore des versions locales, optimisées par les apports techniques chinois. En 1981, la *RDPK* signe un



accord avec le bureau d'étude russe Makeyev, pour concevoir la version nationale des *Scud B* et *C*, les *Hwasong*. Moins onéreux et mieux adaptés aux contingences nationales, ses systèmes d'armes modifiés sont pour l'essentiel exportés vers l'Iran (version *Shabab*), la Syrie, le Soudan, la Libye et le Pakistan (version *Ghauri*), dont Pyongyang en retire d'importantes devises. Elles représentent 100 millions de dollars en moyenne par an. En novembre 1997, le Pentagone indique que la production atteint quatre à huit missiles par mois. Pékin n'y voit pas d'inconvénients. Au contraire, ses ventes envers ses alliés lui évitent de s'y impliquer au premier plan. En août 1998, la *RDPK* élabore le *Taepodong*, présenté comme un petit lanceur spatial à carburant solide, signe d'une importante percée technologique. Le pays s'enorgueillit dès lors de pouvoir atteindre les bases militaires américaines de Yokota, Yokosuka et d'Okinawa.

Mais déjà à l'époque, les missiles semblent ne pas être au point, car presque tous éclatent en vol. La faible qualité technologique avancée par les experts semble en réalité relever de la ruse. En réalité, il est possible que ces destructions soient programmées, afin que les débris de vecteurs chutant en territoires hostiles ne soient pas récupérables. L'essentiel est ici de tester des moteurs et des coiffes de missiles de technologies chinoise, et rien de plus. D'ailleurs, Pyongyang ne semble pas particulièrement mal vivre ses échecs et même les reconnaît, ce qui étonne pour une dictature.

Depuis le premier essai nucléaire en 2006 et malgré les Résolutions 1695 et 1718 (15 juillet et 14 octobre 2006) et 1874 (juin 2009), l'effort balistique s'accélère vers les missiles de portée intermédiaire, comme le *Taepodong-2*, permettant de mettre désormais sur orbite les satellites *Kwangmyongsong*. Le 4 juillet 2009, jour de la fête nationale américaine, une version améliorée d'un *Nodong/Rodong-2* (du nom du *Rodong Sinmun*, organe officiel de Parti des travailleurs) est mise au point. Pyongyang signe cependant l'*Outer Space Treaty* en 2009. Mais le 1^{er} septembre 2012, l'Iran et la *RDPK* s'accordent pour des transferts de technologies sensibles. Le test du *Taepodong-3/Unha-3*, le 12 décembre 2012, s'opère dans la continuité du programme spatial. Désormais, la *RDPK* possède théoriquement la capacité de concevoir des vecteurs intercontinentaux. Enfin, le 6 février 2016, dans la continuité de la reprise des essais nucléaires, un missile de portée intermédiaire, survole l'espace aérien japonais et atteint Okinawa. Un mois plus tard, Pyongyang met sur orbite un satellite d'observation de la Terre, le *Kwangmyong-4* (« Étoile scintillante »), depuis la base de Dongchang-ri.

Les ombres chinoises derrière le rideau d'un « État-écran »

La Corée du Nord est en réalité un « État-écran », développant et exportant des technologies sensibles pour le compte de la Chine, à destination de ses alliés. Cette dimension essentielle se vérifie si l'on compare la chronologie des programmes chinois et nord-coréens.



Le 17 mars 1992, la Chine signe le TNP sans néanmoins adhérer en 1995 à tous ses protocoles de prolongation. L'application du traité demande au minimum un à deux ans de délais afin de mettre en place les directives internationales. Or, c'est entre 1992 et 1994 que la *RDPK* débute véritablement la militarisation de son programme et refuse, sur ordre de la Chine, de rester dans le TNP. Le 24 septembre 1996, la Chine signe le *Comprehensive Test Ban Treaty* après avoir convaincu son allié nord-coréen de le refuser. À partir des années 2000, la Chine optimise toutes les composantes de ses forces armées, et particulièrement sa dissuasion. Elle cherche ainsi à miniaturiser des charges nucléaires pour concurrencer les *mininukes* américaines de quelques kilotonnes. Cela explique pourquoi les essais nord-coréens sont de faibles puissances. En matière balistique, la Chine fait tester en *RDPK* des coiffes de missiles et des moteurs, mais les fait détruire en vol dès après que les premières données reçues apparaissent positives. Parallèlement, les tests nord-coréens décrédibilisent l'AIEA dans ses efforts pour contraindre l'allié iranien. Suivant la même mécanique, la Chine ratifie la Convention sur les armes chimiques le 25 avril 1997 mais Pyongyang la refuse, pour mettre à disposition de Pékin ses laboratoires en la matière.

Pour abuser la communauté internationale, la diplomatie chinoise dénonce régulièrement les essais balistiques et nucléaires nord-coréens, selon une stratégie communicationnelle rodée. Parfois, Pékin arrête ses exportations de pétrole vers la *RDPK*, pendant trois mois. La décision n'a aucune incidence car ce délai correspond à la durée des stocks stratégiques de la *RDPK*. Enfin, la Chine y continue ses exportations stratégiques par des sociétés écrans, et met son *veto* à toutes sanctions onusiennes. Il s'agit à chaque fois de dénoncer mollement les essais nord-coréens, d'avouer son impuissance tout en condamnant les rétorsions pouvant nuire à son vassal, en menaçant de son *veto* si les embargos sont trop contraignants. Les États-Unis ne sont pas dupes. La menace nord-coréenne légitime la présence militaire américaine dans le Pacifique. Washington en profite pour vendre, pour des dizaines de milliards de dollars par an, du matériel militaire, dont des systèmes antimissiles. La Corée du Nord trouve bien sûr, elle aussi, son compte. Kim Jong-un s'impose à son peuple et contente les caciques militaires, tout en renforçant son régime totalitaire. Tant que la Chine tient les mors de son poulain, il n'y a rien à craindre.

L'arsenal nord-coréen paraît particulièrement menaçant. Pourtant, c'est bien Pékin qui pousse son vassal à proliférer, afin de contourner la législation internationale et optimiser ses propres technologies, les simulations informatiques n'étant pas toujours suffisantes. En somme, la Chine mutualise et sous-traite sa dissuasion, une sorte de *leading from behind*.



Éléments de bibliographie et liens *Internet*

AIEA : *GOV/2012/36-GC(56)/11*, 30 août 2012 ; Point 7 c) de l'ordre du jour provisoire (*GOV/2012/34*), Point 18 de l'ordre du jour provisoire (*GC(56)/I* Add. 1, Add. 2 et Add. 3), « Application des garanties en République populaire démocratique de Corée » (www.iaea.org/About/Policy/GC/GC56/GC56Documents/English/gc56-11_en.pdf).

United States of America, Office of the Director of National Intelligence : « *Unclassified Report to Congress on the Acquisition of Technology Relating to Weapons of Mass Destruction and Advanced Conventional Munitions* », 31 décembre 2010 (<http://fas.org/irp/threat/wmd-acq2010.pdf>).

United States of America, Office of the Director of National Intelligence : « *Background Briefing with Senior U.S. Officials on Syria's Covert Nuclear Reactor and North Korea's Involvement* », 24 avril 2008 (<http://fas.org/irp/news/2008/04/odni042408.pdf>).

Attali Jacques : *Économie de l'apocalypse. Trafic et prolifération nucléaires*; Fayard, 1995 ; 210 pages.

Berche Patrick : *L'histoire secrète des guerres biologiques*; Robert Laffont, 2009 ; 396 pages.

Collin Jean-Marie : *La bombe : l'univers opaque du nucléaire*; Éditions Autrement, 2009 ; 198 pages.

Chagnollaud Jean-Paul : *Brève histoire de l'arme nucléaire*; Ellipses, 2010 ; 127 pages.

Helper Claude : *Corée du Nord : dénucléarisation et succession de Kim Jong-il*; L'Harmattan, 2010 ; 336 pages.

Lankov Andreï : *The Real North Korea, Life and Politics in the Failed Stalinist Utopia*; Oxford University Press, 2014 ; 336 pages.

Lederberg Joshua : *Biological Weapons: Limiting the Threat*; MIT Press, 1999 ; 300 pages.

Lorentz Dominique : *Affaires atomiques*; Les arènes, 2002 ; 604 pages.

Pollack Jonathan D. : *No exit. North Korea, Nuclear Weapons and International Security*; Routledge, 2011 ; 202 pages.

Tertrais Bruno : *La menace nucléaire*; Armand Colin, 2011 ; 158 pages ; p 59-69.

La Corée du Nord disposerait de l'arme nucléaire, et après ?

Rémy Hémez

Chef de bataillon, stagiaire de la 22^e promotion de l'École de Guerre (« Maréchal Leclerc »).

La question nucléaire a dominé tous les discours occidentaux sur la République populaire démocratique de Corée (RPDC) depuis deux décennies. Cette « fixation sur la diplomatie nucléaire »⁽¹⁾ n'a abouti à rien. Les programmes balistiques et nucléaires nord-coréens ont progressé de façon continue. En 2012, Pyongyang a même diffusé un texte révisé de sa constitution dans lequel est écrit noir sur blanc que la RPDC est un « État nucléaire »⁽²⁾. Mais quelle est la réalité du programme nucléaire nord-coréen ? Et surtout, quelles sont les options possibles pour sortir de cette obsession qui est une impasse afin d'avancer pas à pas vers le désarmement ?

Évaluation des capacités nucléaires nord-coréennes

Après des efforts intenses commencés au moins depuis les années 1980, la RPDC dispose vraisemblablement aujourd'hui d'un programme d'armes nucléaires très avancé.

Les armes nucléaires ont recours à des matières dites fissiles : isotope 235 de l'uranium (U-235) et isotope 239 du plutonium (PU-239). Disposer de ces matières et des infrastructures pour les produire est donc crucial. Or Pyongyang a admis en 2009 avoir un programme d'enrichissement d'uranium et a fait visiter une installation dans le complexe de Yongbyon en 2010 à un scientifique américain. Ce dernier a estimé qu'elle pouvait produire 40 kg d'uranium hautement enrichi par an, suffisamment pour deux armes nucléaires⁽³⁾. Des travaux d'agrandissement de cette installation auraient été achevés en 2014⁽⁴⁾. Le pays disposerait, de plus, de ses propres gisements d'uranium, estimés à 4 millions de tonnes de minerai de haute qualité⁽⁵⁾. Le stock de plutonium (produit dans des installations à Yongbyon) détenu par la RPDC à la fin de 2014 est, quant à lui, évalué entre 30 et 50 kg⁽⁶⁾.

(1) G. Schulte : « *Stopping proliferation before it starts* », *Foreign Affairs*, juillet-août 2010, p. 83.

(2) Peter Hayes : « *The DPRK's Nuclear Constitution* », *NAPSNet Policy Forum*, 13 juin 2012.

(3) Siegfried S. Hecker : « *A Return Trip to North Korea's Yongbyon Nuclear Complex* », *NAPSNet Special Reports*, 22 novembre 2010.

(4) David Albright : « *Monitoring Activity at Yongbyon Nuclear Site* », *ISIS*, 23 avril 2014.

(5) Steven Aftergood : « *N. Korea nuclear program* », *Federation of American Scientists*, 16 novembre 2006.

(6) Mary Beth Nikitin : « *North Korea's nuclear weapons: technical issues* », *Congressional Research Service*, 3 avril 2013.

Pyongyang a réalisé trois essais nucléaires. Le premier, le 1^{er} octobre 2006, aurait été un « semi-ratage » avec une puissance estimée à moins d'une kilotonne ⁽⁷⁾. Le second, du 25 mai 2009, serait d'une puissance évaluée à quelques kilotonnes ⁽⁸⁾. Le dernier, le 12 février 2013, serait un succès avec une puissance estimée de 6 à 15 kilotonnes pour les évaluations moyennes ⁽⁹⁾.

Cette capacité nucléaire peut s'adosser à une capacité balistique très complète : du missile courte portée à des projets de missiles intercontinentaux. Le *Taepodong-2* a, par exemple, une portée estimée entre 3 400 et 15 000 km ⁽¹⁰⁾ soit, peut-être, la capacité de toucher le territoire américain. Un dérivé de ce missile appelé *Unha-3* a même réussi à placer en orbite un satellite d'observation en 2012. La RPDC serait devenue en 2011 le quatrième producteur mondial de missiles balistiques avec une centaine de *Scud* par an ⁽¹¹⁾. Cependant, la plupart des vecteurs nord-coréens manquent cruellement de précision et de fiabilité. Le *Taepodong-2* a été testé cinq fois entre 2006 et 2013 avec un seul succès. Le missile intercontinental *KN-08* (*Nodong-C*), présenté en six exemplaires (qui s'avèrent être des maquettes) lors d'un défilé en 2012 est encore en phase de développement et n'a pas été testé ⁽¹²⁾. Même les missiles de moyenne et de courte portée sont peu fiables et précis.

Enfin, la possibilité pour la RPDC de miniaturiser ses têtes nucléaires pour les placer sur ses missiles est très débattue et il est difficile d'avoir un avis tranché sur la question. Selon certains experts, le Nord aurait notamment bénéficié de plans venant du réseau A. Q. Kahn dans les années 1990 et serait capable de miniaturiser sur un missile *Nodong*. Les déclarations, y compris de hauts responsables militaires, affirmant qu'elle en est capable se multiplient. L'amiral William Gortney, chef du *Northern Command*, a par exemple déclaré : « Notre analyse est qu'ils ont la capacité de mettre une tête nucléaire sur un *KN-08* et à le tirer sur notre territoire national » ⁽¹³⁾.

Une dissuasion nord-coréenne ?

Quand une nation a réalisé trois essais nucléaires, on peut considérer qu'elle dispose d'un armement nucléaire. De nombreux experts estiment d'ailleurs que la RPDC aurait déjà construit, compte tenu du stock de matière fissile qu'elle détient, 6 à 8 armes nucléaires à base de plutonium. De récentes analyses estiment qu'en 2020 ce stock pourrait passer à 20 pour le scénario le plus optimiste et 100

(7) Glenn Kessler et Dafna Linzer : « Rice trip to push full sanctions for N. Korea », *Washington Post*, 17 octobre 2006.

(8) « Statement By The Office Of The Director Of National Intelligence On North Korea's Declared Nuclear Test On May 25, 2009 », 15 juin 2009.

(9) He Suk Choi : « Estimates differ on size of NK nuclear blast », *The Korea Herald*, 14 février 2013.

(10) Philip Maxon : « Official estimates of the Taepodong-2 », *38th North*, 28 janvier 2011.

(11) Nicolas Ténèze : « Le programme d'ADM nord-coréen : une sous-traitance de la dissuasion chinoise », *Perspectives internationales*, 26 décembre 2012.

(12) Franz-Stefan Gady : « What's the status of North Korea's ICBM? », *The Diplomat*, 26 février 2015.

(13) Subin Kim : « North Korea can miniaturize nuclear warhead relatively quickly », *Bloomberg*, 7 avril 2015.

pour le scénario le plus pessimiste qui inclut, de plus, des *ICBM* ⁽¹⁴⁾. Même la Chine s'alarme aujourd'hui du nombre d'armes nucléaires qui serait en possession de la RPDC avec un rapport estimant leur nombre à 20 aujourd'hui et 40 d'ici à 2016 ⁽¹⁵⁾. Ce doublement en un an laisserait à penser que le programme nord-coréen est pleinement viable. Pyongyang projetterait de se doter d'une capacité de seconde frappe. Des indices tendent à prouver que la RPDC chercherait à modifier des sous-marins de classe *Sinpo* en intégrant à leurs kiosques des tubes lance-missiles ⁽¹⁶⁾. Le pays aurait même fait un premier essai de tir de SLMB. Même s'il semble bien avoir été réalisé depuis une barge immergée et non un sous-marin, cela représente une première étape dans un programme qui devrait nécessiter encore beaucoup de temps pour aboutir.

Deux piliers permettent la mise en œuvre d'une stratégie de dissuasion. Le premier est « [...] la possession d'une capacité nucléaire crédible et opérationnelle » ⁽¹⁷⁾. Cela implique notamment de disposer de vecteurs fiables et de moyens de communications appropriés. Nous l'avons vu, cela n'est pas le cas : même en considérant que la RPDC a réussi à miniaturiser ses têtes nucléaires, ses missiles manquent de précision et de fiabilité. Par ailleurs, il est très difficile d'envisager qu'un avion du Nord puisse franchir la *DMZ* pour un bombardement nucléaire sans qu'il soit intercepté. Le second élément indispensable à une stratégie de dissuasion crédible est « [...] l'existence d'une volonté politique manifeste de mettre en œuvre les forces nucléaires en cas d'agression » ⁽¹⁸⁾. La RPDC veut la bombe pour assurer la survie du régime en dissuadant toute intervention extérieure. Si ce « seuil d'agressivité » venait à être franchi, l'emploi de l'arme nucléaire serait très probable. Cette volonté politique est accompagnée d'une stratégie déclaratoire très développée, la RPDC n'hésitant pas à menacer les États-Unis et la Corée du Sud d'utiliser la bombe.

La stratégie de dissuasion nord-coréenne se fonde ainsi sur une incertitude savamment entretenue concernant la qualité et l'état de l'armement nucléaire à disposition et sur une stratégie déclaratoire omniprésente. Pour quels emplois ? La force nucléaire nord-coréenne n'est assurément pas suffisamment robuste aujourd'hui pour s'assurer une capacité de frappe en premier qui lui permettrait de mettre en œuvre une stratégie *counterforce*. À l'inverse, Pyongyang pourrait être en mesure de mettre en œuvre une stratégie *countervalue* ou anti-cités, visant des villes sud-coréennes et japonaises ainsi que des bases américaines. Il est probable que la question qui hante les autorités nord-coréennes actuellement est d'assurer la survivabilité de ses armements nucléaires, l'utilisation de vecteurs de lancement mobiles ne se dévoilant qu'au moment de la frappe pourrait lui apporter le début de la solution. Une utilisation

(14) David Albright : *Future directions in the DPRK's nuclear weapons program: three scenarios for 2020* ; US-Korea Institute, 2015.

(15) Jeremy Page : « *China warns North Korean Nuclear Threat is Rising* », *Wall Street Journal*, 22 avril 2016.

(16) Joseph Bermudez : « *North Korea's SINPO-class Sub: New Evidence of Possible Vertical Missile Launch Tubes* », *38th North*, 8 janvier 2015.

(17) Bruno Tertrais : *L'arme nucléaire* ; « Que sais-je ? », Puf, 2008, p. 31.

(18) Bruno Tertrais : *op. cit.*, p. 32.

réaliste de l'arme nucléaire pourrait être défensive, sans utiliser de missiles, en employant par exemple les tunnels sous la *DMZ*, et avec pour objectif de signifier le franchissement d'une ligne rouge à un agresseur ou d'interdire une zone. Au final, la RPDC disposerait aujourd'hui d'une force nucléaire, ou tout au moins réussit à en persuader ses adversaires, ce qui revient au même. Cela lui permet de déployer une stratégie de représailles nucléaires assurées qui exerce sur ses adversaires un fort pouvoir de dissuasion venant compléter ses forces conventionnelles.

Quelles options pour aller vers la suppression de cette menace nucléaire ?

Hors changement de régime ou son effondrement, ce qui pose d'ailleurs des problèmes majeurs pour les armes nucléaires et notamment celui de leur sécurisation, trois grandes options existent pour tenter d'obtenir le désarmement nucléaire de la RPDC.

Une option militaire offensive paraît séduisante de premier abord, tant l'équilibre des forces est favorable à la Corée du Sud. Un effort budgétaire constant, allié à soixante ans d'assistance américaine, a bâti l'une des armées les meilleures et les plus technologiques. Quant à elle, la RPDC a une armée pléthorique, mais essentiellement équipée de matériels des années 1950 et 1960 (*MiG-21, T-62/T-80*, etc.). À première vue, l'effort budgétaire du Nord est impressionnant, avec des dépenses de défense représentant 20 à 25 % du budget national, soit environ 10 milliards de dollars ; mais cela ne permet pas de réelle modernisation et reste très loin du budget de défense du Sud qui a un PIB environ 36 fois supérieur. Malgré cette supériorité militaire de la Corée du Sud, qui peut de plus compter normalement sur le soutien des États-Unis, il n'y a pas d'option militaire réaliste car, si la victoire de Séoul paraît inévitable, elle aurait un prix exorbitant. Le général Gary Luck parle en effet de 1 million de victimes et de 1 milliard de dollars de dégâts en cas de guerre dans la péninsule ⁽¹⁹⁾. On pourrait alors penser à des frappes de précision, moins coûteuses, mais il est trop tard. Les moyens nucléaires ont déjà été fabriqués et peuvent être dispersés, cachés. La destruction des installations de recherche n'aurait que peu d'impact car elles ont déjà rempli leur mission ⁽²⁰⁾. Enfin, lorsque l'on envisage ces options militaires, il ne faut pas mettre de côté les difficultés diplomatiques. Les États-Unis auraient les plus grandes difficultés à lancer ce type d'action. La Corée du Sud ne le souhaiterait pas. Chine et Russie s'y opposeraient. Ainsi, dans le domaine militaire, les seules réponses militaires possibles à la possession d'armes nucléaires par la RPDC ne peuvent être que défensives en acquérant, par exemple, des technologies de surveillance et d'interception de missiles de dernière génération ⁽²¹⁾.

(19) Bradley Martin : *Under the Loving Care of the Fatherly Leader* ; Saint Martin's press, 2004, p. 676.

(20) Andreï Lankov : « *North Korea's nuclear blackmail* » in Gregory J. Moore, *North Korea Nuclear operationality, regional security and non proliferation* ; John Hopkins University press, 2013, p. 164-181.

(21) Jong Kun Choi et Jong Yun Bae : « *The implications for Seoul of an operationally Nuclear North Korea* », in Gregory J. Moore, *ibidem*, p. 53-76.

Autre option pour tenter de faire plier la RPDC sur le nucléaire, la mise en œuvre de nouvelles sanctions. Mais, au-delà du problème éthique et humanitaire qu'elles poseraient, on sait leur impact limité. La Corée du Nord est passée maître dans l'art de contourner celles qui existent déjà. L'utilisation de sociétés écrans est permanente. Les voies de transport par la mer sont complexes et les bateaux changent régulièrement de nom et de pavillon ⁽²²⁾. La situation économique de la RPDC s'améliore même légèrement à compter de 2012. Pour la première fois depuis longtemps les récoltes seraient suffisantes pour nourrir la population et la croissance du PIB pourrait atteindre 7,5 % cette année contre 1 % en moyenne sur la dernière décennie ⁽²³⁾. Les sanctions auraient eu un effet contre-productif : « Elles n'ont pas réussi à obliger ce pays à interrompre ses programmes nucléaires, mais lui ont permis de relancer son économie en le contraignant à diversifier ses productions, à redévelopper ses industries légères, à renforcer son commerce avec la Chine et à se rendre moins dépendant des marchés mondiaux » ⁽²⁴⁾. Surtout, la société nord-coréenne est structurée de telle façon que les sanctions ont peu d'effet : la population n'a guère l'occasion de manifester son mécontentement et de faire pression sur le gouvernement. De nouvelles sanctions pourraient même n'avoir comme résultat que de fournir des armes inédites pour la propagande anti-américaine de Pyongyang. Enfin, sans l'accord de la Chine, qu'il sera très difficile d'obtenir, leur efficacité ne pourra être que discutable.

Reste alors la recherche d'une solution négociée. Force est de constater que cela a déjà été tenté mais n'a jamais abouti. De multiples sessions de négociations ont été organisées entre la RPDC, la Chine, la Russie, les États-Unis et la Corée du Sud afin de tenter de persuader Pyongyang d'abandonner ses ambitions nucléaires. Aucune n'a réussi. Le processus dit des *Six Party Talks* est au point mort depuis sa suspension en 2008 et le dernier accord en date, celui de 2012, a été bafoué par la Corée du Nord avec le lancement de missiles balistiques. Il faut dire que, ces dernières années, la base de ces négociations est la dénucléarisation de la RPDC avant toute contrepartie. Peut-on alors envisager une stratégie « d'engagement » ? Elle se définit comme « une stratégie dont la fonction est de désamorcer une situation potentiellement dangereuse, non par des menaces mais par des incitations. La particularité de l'engagement est l'idée que des incitations positives ou l'extension des prestations peuvent produire un changement dans les actions de l'adversaire [...] » ⁽²⁵⁾. La *Sunshine Policy*, politique d'engagement emblématique, a été la politique étrangère de la Corée du Sud vers la RPDC de 1998 à 2007. Elle est vivement critiquée notamment parce qu'elle n'était pas fondée sur la réciprocité (mais comment l'obtenir avec un pays si peu développé ?) et qu'elle n'a pas empêché Pyongyang de multiplier les provocations et de développer son programme

(22) *Report of the Panel of Experts established pursuant to resolution 1874*, Conseil de sécurité de l'ONU, 2009.

(23) Stephanie Studer : « *Spring Release* », *The Economist*, 28 février 2015.

(24) Arnaud Leveau : « Corée du Nord, une *perestroïka* à l'envers », *Outre terre*, n° 39, avril 2014, p. 197-208.

(25) David Kang : « *Washington's response to an operationally nuclear North Korea* », in Gregory J. Moore, *op. cit.*, p. 155.

nucléaire. Pourtant son bilan mérite d'être réévalué ⁽²⁶⁾. Cette politique a permis la signature de quarante accords en une décennie et a obtenu des résultats inédits comme la création du complexe industriel de Kaesong ou la rencontre historique des dirigeants des deux Corées en juin 2000. Seul ce type de processus diplomatique semble pouvoir donner des résultats, certes pas à court terme. Il faudrait pour cela abandonner le principe de la dénucléarisation comme préalable à toute négociation, sans pour autant relâcher les sanctions dans le domaine des armements, et avancer vers la normalisation des relations diplomatiques avec Pyongyang (la RPDC entretient déjà des relations diplomatiques avec plus de 150 pays). Cette diplomatie d'engagement doit être accompagnée d'une diplomatie *second track* afin de tenter d'influencer la population de la RPDC. Jusque récemment, cela était particulièrement difficile. Mais la situation a évolué avec la diffusion, par exemple, de lecteurs de *DVD* et de radios. Les autorités sont moins strictes et « ces changements signifient que, pour la première fois depuis des décennies, il est devenu possible de fournir des connaissances non autorisées directement aux Nord-Coréens » ⁽²⁷⁾.

Conclusion

La Corée du Nord se construit, pas à pas, une dissuasion nucléaire crédible. Elle possède pour le moment une capacité de « représailles » assurée en cas d'agression qui pourrait garantir la survie du régime face à toute intervention extérieure.

La détention d'armes nucléaires par Pyongyang pose bien entendu la question de la survie du traité de non-prolifération (TNP), mais aussi celle de la stabilité en Asie du Nord-Est. La logique de la dissuasion repose sur la rationalité des acteurs. Cette dernière est intrinsèquement limitée car l'on ne dispose jamais de toutes les informations. Cela est encore plus vrai avec la RPDC, peut-être le pays le plus secret au monde et le plus difficile à appréhender pour les Occidentaux. Par ailleurs, le fait que Pyongyang détienne des armes nucléaires pourrait pousser à terme la Corée du Sud et le Japon à vouloir acquérir cette capacité. Ces deux pays sont couverts par le parapluie nucléaire américain mais l'on sait que dissuasion et alliance ne font pas bon ménage.

Certains stratégestes disent que la dissuasion a réintroduit la politique au cœur de la guerre. Il serait bon que le nucléaire nord-coréen réintroduise la diplomatie au cœur des questions de sécurité sur la péninsule.

(26) Pearl Jinju Kwon : *The re-evaluation of the sunshine policy: failure or success?*; London School of Economics, 2014.

(27) A. Lankov : *The real North Korea*; Oxford University Press, 2013, p. 226.

La Corée du Nord : proliférateur mercenaire ?

Rémy Hémez

Chef de bataillon, stagiaire de la 22^e promotion de l'École de Guerre.

La République populaire démocratique de Corée (RPDC) possède un programme balistique très avancé. Commencé avec l'aide de la Chine dans les années 1970, il lui permet aujourd'hui de disposer d'un arsenal très complet : du *Hwasong-5* (portée 300 km) au *Taepodong-2* (portée estimée de 6 700 km). Le Nord est même devenu en 2011 le quatrième producteur mondial de missiles balistiques avec une centaine de *Scud* par an ⁽¹⁾.

Aujourd'hui, la RPDC « de proliférant est devenue le plus proliférateur des États » ⁽²⁾. Seul pays signataire (en 1985) du traité de non-prolifération à avoir violé ses obligations, il est aussi le seul État à avoir quitté ce traité (2003). La RPDC exportait en 2003, 40 à 50 *Scud-C* par an pour un prix de vente de 1 à 4 millions de dollars pièce ⁽³⁾. Acteur majeur du trafic d'armes et de la prolifération d'État à État (Cuba, Yémen, etc.), la RPDC l'est aussi vers des acteurs non-étatiques du Levant, essentiellement le *Hamas* et le *Hezbollah*. Énoncée ainsi, cette affirmation semble relever du mythe. Quels pourraient bien être en effet les intérêts poussant des entités si distantes géographiquement et culturellement à coopérer ? Qui plus est, s'il y a bien un pays qui est sujet à toutes sortes de théories plus ou moins sérieuses dans les médias, c'est bien la Corée du Nord. Essayons cependant de faire la part entre les rumeurs et les faits à propos de ces étonnantes relations.

La Corée du Nord et les organisations terroristes : une longue histoire

Il convient tout d'abord de noter que cette relation entre la Corée du Nord et des organisations non-étatiques en général et terroristes en particulier n'est pas nouvelle. Pendant la guerre froide, la Corée du Nord était très dépendante de l'Union soviétique qui la subventionnait massivement. En retour, Pyongyang a pris sa part dans les « guerres par procuration » que se livraient les États-Unis et l'URSS. La RPDC soutint ainsi plusieurs mouvements marxistes en Afrique. En 1984, il y avait par exemple 3 000 militaires et 1 000 conseillers nord-coréens en Angola. Dès 1980, des groupes palestiniens étaient aussi concernés, comme l'organisation Abu Nidal ou le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) ⁽⁴⁾. À la fin de la guerre froide, les subventions russes se sont tariées, mais les liens avec des organisations

terroristes n'ont pas été rompus : ventes d'armes et assistance militaire persistent ⁽⁵⁾. La RPDC, en crise économique profonde (le pays connaît une sévère famine de 1995 à 1997), est prête à tout pour obtenir des devises, mais ces liens ne répondent pas seulement à une logique financière. Ils sont aussi une réponse au sentiment obsidional de Pyongyang. Soutenir des organisations menaçant Israël, allié de premier plan de Washington, est aussi une façon de sortir de son isolement et de participer à la déstabilisation des États-Unis.

Hamass et Hezbollah en tête

Aujourd'hui, on trouve des munitions de petit calibre nord-coréennes utilisées par des combattants du groupe *Daech* en Syrie et en Irak ⁽⁶⁾. Certes, cela renforce le mythe d'une Corée du Nord alliée des terroristes, mais l'occurrence n'est pas suffisante pour marquer un lien direct et l'hypothèse d'un transfert depuis des stocks libyens est plus probable. En revanche, les liens avec le *Hezbollah* et le *Hamass* sont plus profonds et font l'objet de nombreux documents. Il faut d'ailleurs noter ici un paradoxe : la Corée du Nord a été rayée de la liste des États soutenant le terrorisme par les États-Unis en 2008 et pourtant, le *Hezbollah* et le *Hamass* font partie des organisations terroristes selon le *State Department* depuis 1997.

Les relations entre la RPDC et le *Hezbollah* libanais remontent au début des années 1980. Ces liens ont contribué à l'amélioration du potentiel militaire du *Hezbollah*. Anthony Wedge va même jusqu'à écrire que le « modèle du *Hezbollah* a une saveur nord-coréenne » ⁽⁷⁾. Selon *Intelligence Online* d'août-septembre 2006, des responsables du *Hezbollah* (Hassan Nasrallah y compris) furent invités en Corée du Nord pour s'y entraîner à la fin des années 1980. Cette information reprise dans plusieurs publications est cependant difficile à corroborer. En 2003-2004, des conseillers nord-coréens auraient aidé le *Hezbollah* à construire des tunnels et des abris de stockage de munitions et d'armement ⁽⁸⁾, participant ainsi à la création d'un réseau très dense de 160 villages plus ou moins fortifiés et de 600 ouvrages souterrains reliés par des tunnels. Ce lacs défensif, directement inspiré des réseaux passant sous la zone démilitarisée (*DMZ*) entre les deux Corées, est une des raisons majeures du succès du *Hezbollah* contre Israël en 2006. Après la guerre de 2006, l'Iran aurait même négocié une instruction en Corée du Nord pour une centaine de cadres de terrain de l'organisation. Mais cet entraînement peut aussi avoir eu lieu en Iran ou en Syrie ⁽⁹⁾.

Les liens supposés entre le *Hamass* et la RPDC ont dernièrement fait couler beaucoup d'encre. Des missiles antichars *Bulsae 2* (équivalent de l'*AT-4 Spigot*) ont été vus dans les mains des brigades *Izz ad Din al Quassam* ou *Al Nasser Salah al Deen* qui étaient au combat à Gaza ⁽¹⁰⁾. Selon un article du *Daily Telegraph* ⁽¹¹⁾, l'organisation palestinienne aurait été récemment en contact, par l'intermédiaire de sociétés basées au Liban, avec les autorités nord-coréennes afin de compléter ses stocks de missiles et de matériels de communication. Ces derniers ont en effet

souffert des opérations face à *Tsahal*, du 8 juillet au 26 août 2014, au cours desquelles le *Hamas* aurait tiré 4 564 projectiles de tous types. Ici aussi cette relation remonte à quelques années. Une première mention publique date de 2009 quand un avion-cargo chargé de 35 tonnes d'armement avait été saisi à Bangkok à la suite d'un atterrissage d'urgence. Israël affirma que les destinataires finals de cette cargaison étaient le *Hamas* et le *Hezbollah*, qui eux ne firent que peu de commentaires ⁽¹²⁾. Les enquêtes menées alors avaient confirmé que ces armes étaient destinées à l'Iran qui aurait eu l'intention de les transférer ensuite au *Hamas* et au *Hezbollah*. À cette période, prenant en compte les leçons de la guerre de juillet et des échecs du *Hamas* face à *Tsahal* lors des opérations *Pilier de défense* (2008-2009) et *Plomb Durci* (2012), l'organisation palestinienne cherche à transformer son outil militaire. Évolution réussie qui « [...] trouve son origine dans les solutions apportées par le *Hamas* à son incapacité à franchir la barrière de défense qui entoure le territoire de Gaza pour agir en territoire israélien [...] » ⁽¹³⁾. Cela s'est notamment traduit par l'acquisition de roquettes *Fajr-5* (80 km de portée) mais aussi des *M-302* (portée de 150 km). Au moins une partie des composants de ces roquettes proviendrait de RPDC. Un réseau très important de tunnels est construit (32 seront détruits pendant *Bordure Protectrice*). Il rappelle ceux du *Hezbollah* et bien sûr ceux construits par la Corée du Nord sous la *DMZ* ⁽¹⁴⁾. À propos de cette transformation militaire du *Hamas*, Jacques Neria, ancien conseiller diplomatique d'Yitzhak Rabin, estime qu'il existe une « coopération internationale, un savoir-faire transmis par l'Iran, le *Hezbollah* et des spécialistes de Corée du Nord » ⁽¹⁵⁾. Les résultats seront nets : la réalité des opérations de 2014 est bien différente des précédentes.

La RPDC, en tant que fournisseur, est un acteur de la prolifération balistique auprès du *Hamas* et du *Hezbollah*. Mais d'autres entités, sûrement plus influentes et actives, sont parties prenantes dans ces actions.

Les ombres syrienne et iranienne

En effet, ce lien étonnant entre la RPDC, le *Hezbollah* et le *Hamas* s'inscrit d'abord dans celui, beaucoup plus dense, que la Corée du Nord entretient avec deux États : l'Iran et la Syrie. Pays qui sont eux-mêmes, à des degrés divers, les « parrains » du *Hamas* et du *Hezbollah*. Par exemple, dans le cadre de la préparation des forces militaires de ce dernier avant la guerre de 2006, Michel Goya et Marc-Antoine Brillant écrivent : « Les équipements nécessaires à cette stratégie sont fournis par la Syrie et l'Iran à partir des livraisons russes ou par différents réseaux de trafics [...] » ⁽¹⁶⁾. Les équipements nord-coréens entreraient dans le cadre de ces « trafics ».

La Corée du Nord est un partenaire stratégique de longue date de la Syrie. Les deux pays établirent des relations diplomatiques en 1966 et Damas reçut ses premières livraisons d'armement venant de Corée du Nord au début des années

1980 (*Scud B* et *Scud C*). Dans les années 1990 et 2000, la Syrie a pu compter sur d'importantes aides iraniennes et nord-coréennes pour soutenir son programme balistique ⁽¹⁷⁾. Selon le directeur de la *DIA (Defense Intelligence Agency)*, cela était toujours vrai en 2013 ⁽¹⁸⁾. Une coopération entre les deux pays a aussi existé dans le domaine nucléaire, notamment dans le cadre du réseau d'Abdul Qadeer Khan. Dernièrement, une rumeur concernant la participation de pilotes de chasse nord-coréens à des opérations aux côtés des unités du régime syrien s'est propagée.

Mais le véritable relais entre la RPDC, le *Hamas* et le *Hezbollah* est l'Iran qui a des relations diplomatiques avec Pyongyang depuis 1973. Ce lien s'est renforcé pendant la guerre Iran-Irak, la Corée du Nord devenant même pour Téhéran un fournisseur d'armes de premier plan. Les deux pays ont une collaboration poussée dans le domaine des missiles balistiques : le *Shahab-3* iranien (portée de 1 300 à 2 000 km) est ainsi une copie locale du *Nodong* coréen ⁽¹⁹⁾. Aujourd'hui, dans les cas de transferts d'armement de la Corée du Nord vers le *Hamas* ou le *Hezbollah* qui sont apparus au grand jour, l'Iran a, au minimum, joué le rôle de plate-forme logistique ⁽²⁰⁾. En 2009, trois cargaisons contenant de l'armement nord-coréen ont été saisies. La plus importante a été découverte en juillet lors de la fouille de l'*ANL Australia* : 2030 détonateurs de *Grad* (roquettes de 122 mm) et des propulseurs à carburant solide pour roquettes ⁽²¹⁾. En décembre 2009, a eu lieu l'affaire de l'*Ilyushin T76* de Bangkok. Dans tous ces cas, le type d'armement saisi correspond bien à ce qu'utilisent le *Hamas* et le *Hezbollah*. Après la saisie par la marine israélienne du *MV Francop* en novembre 2009, la conclusion du panel d'experts de l'ONU fut qu'il est très probable qu'une partie du chargement ait été produite en Corée du Nord et transférée en Iran avant les sanctions de l'ONU.

On peut ainsi supposer que l'Iran sert de plateforme logistique, voire d'acheteur, dans le cadre de transferts d'armement vers le *Hamas* ou le *Hezbollah*, en particulier lorsqu'il n'est pas capable lui-même de les fournir ou pour contourner les embargos.

Convergence de l'offre et de la demande

Mais pourquoi donc aller chercher si loin ces armements ? Cela correspond avant tout à la loi de l'offre et de la demande. L'offre disponible est rare si l'on se place du point de vue du *Hamas* et du *Hezbollah*. En effet, la vente d'armes à des organisations non-étatiques est non conforme et est exorbitant du droit international. Qui plus est, les deux sont placées sur la liste des organisations terroristes par le *State Department*. L'Iran est soumis à de nombreuses sanctions (résolution 1747 de 2007 par exemple). Téhéran a donc pris l'habitude, pour couvrir ses besoins en armement, de passer des commandes redondantes, estimant que certaines des cargaisons seraient interceptées ⁽²²⁾. Il en serait de même pour la Syrie. Peu de pays sont prêts à risquer de se mettre au ban de la communauté internationale en livrant des armes au *Hamas*, au *Hezbollah*, à l'Iran ou à la Syrie. Cela ne

pose pas de problème à Pyongyang. En outre, la Corée du Nord est sur un « créneau commercial » de moins en moins concurrentiel : peu de pays produisent aujourd'hui encore des équipements (roquettes, missiles antichars, *manpads*) avec une technologie des années 1970 d'origine ex-URSS, cela faute de savoir-faire ou de rentabilité économique. Ces équipements sont pourtant robustes et efficaces, au juste niveau technologique pour le *Hamas* et le *Hezbollah*. En outre, les prix pratiqués par Pyongyang sont de plus en plus compétitifs, en particulier dans un contexte d'augmentation des tarifs des pays de l'ex-URSS. Enfin, la Corée du Nord s'est spécialisée dans le domaine des roquettes. C'est d'ailleurs ce type d'armes qu'elle exporte en majorité. Or, les roquettes, outil-clé dans le cadre des combats asymétriques, sont souvent les seuls moyens pour une guérilla de frapper les bases et la population de son adversaire. Le *Hezbollah* en aurait eu un stock de 14 000 à 16 000 en juillet 2006.

Contournement des sanctions

La Corée du Nord est pourtant sous le régime de plusieurs sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies (1718, 1874 et 2094) qui lui interdisent, entre autres, d'exporter des armes. Cependant, selon un récent rapport de l'ONU : « [...] la République démocratique populaire de Corée a été, et demeure, activement engagée dans le commerce d'armes et de matériel en violation des résolutions. Bien que le revenu exact engrangé soit sujet au débat, il n'y a pas de doute que c'est l'une des sources de revenus les plus profitables »⁽²³⁾. La contrebande d'armes semble même institutionnalisée. Au niveau gouvernemental, c'est le bureau 39 qui est en charge de la plupart des activités illicites nord-coréennes, dont le trafic d'armes. Pour tromper les inspecteurs, l'utilisation de sociétés écrans est permanente. La *Korea Mining and Development Trading Company (KOMID)* est souvent citée. Elle aurait servi de couverture pour envoyer des conseillers nord-coréens auprès du *Hamas*. Pour les transports maritimes, les voies suivies sont complexes. Les cargaisons sont régulièrement transbordées et transitent dans de nombreux ports. Les bateaux eux-mêmes changent fréquemment de nom et de pavillon à mesure que les sanctions évoluent⁽²⁴⁾. Les expéditions sont souvent faites sous la forme de *kit* « *knock-down* », c'est-à-dire contenant les pièces d'un produit qu'il reste alors à assembler.

Prolifération nucléaire et chimique ?

La plupart des spécialistes estiment que la Corée du Nord, l'un des quatre seuls pays à ne pas avoir signé la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC), dispose de 2 500 à 5 000 tonnes de ces armes. Elle en aurait fait passer une partie en Syrie, mais rien n'indique des transferts vers des organisations non-étatiques. Il en va de même dans le domaine nucléaire. La RPDC a affirmé à plusieurs reprises qu'elle n'exporterait pas de technologie nucléaire (vecteurs ou

centrifugeuses) vers des acteurs non-étatiques. Mais elle n'a pas hésité à le faire vers la Syrie, le Pakistan et encore aujourd'hui vers l'Iran ⁽²⁵⁾. Étant donné l'ampleur des proliférations nord-coréennes, il est difficile d'affirmer que Pyongyang ne transfèrera jamais ce type de matériel et de savoir-faire à des acteurs non-étatiques. Surtout, on ne peut pas écarter une prolifération indirecte même si, il est vrai, ce domaine nécessite des savoir-faire et des infrastructures plus techniques.

Conclusion

Ainsi la Corée du Nord est un acteur de la prolifération auprès d'acteurs non-étatiques au Levant. La RPDC participerait, surtout par besoin de devises mais aussi par ses intérêts d'ordre géopolitique à l'équipement et la formation de ces organisations, mais très souvent de façon indirecte, coordonnée et financée par la Syrie et surtout l'Iran. Le risque de prolifération balistique vers le *Hamas* et le *Hezbollah* est bien réel et, petit à petit, leur arsenal dans ce domaine se modernise, forçant les États à muscler leur réponse face à cette menace (*Iron Dome* israélien).

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- (1) Nicolas Ténéze : « Le programme d'ADM Nord-coréen : une sous-traitance de la dissuasion chinoise », *Perspectives internationales*, 26 décembre 2012.
- (2) Jacques Blamont : *Introduction au siècle des menaces* : Odile Jacob, 2004, p. 341.
- (3) *Ibidem*, p. 342.
- (4) Daryl Plunk : "North Korea: exporting terrorism?", *Asian Backgrounder* n° 74, Heritage Foundation, 25 février 1988.
- (5) Bruce Bechtol : "North Korea and Support to Terrorism: An Evolving History", *Journal of Strategic Security*, Vol. 3, n° 2, été 2010, p. 47.
- (6) *Islamic state ammunitions in Iraq and Syria*, *Conflict Armament Research*, octobre 2014.
- (7) Carl Anthony Wege : "The Hizballah-North Korean Nexus", *Small Wars Journal*, 23 janvier 2011.
- (8) Bruce Bechtol, *op. cit.*
- (9) Victor Cha : "North Korea's Hamas connection", *The National Interest*, 4 septembre 2014.
- (10) *Arms control wonk blog post* du 25 juin 2014.
- (11) Con Coughlin : "Hamas and North Korea in secret arms deal", *The Telegraph*, 26 juillet 2014.
- (12) Natalie Schreffler : "North Korea and Hezbollah: A Nexus Worth Fearing?", *Penn State International Affairs Review*, 8 avril 2013.
- (13) Michel Goya : « Orage mécanique - Une analyse militaire du conflit entre Israël et le *Hamas* », *Blog La Voie de l'Épée*, 20 septembre 2014.
- (14) Amos Harel : "Hamas' terror tunnels - a national strategic failure for Israel", *Haaretz*, 22 juillet 2014.
- (15) Aude Marcovitch : « Le *Hamas*, une force de plus en plus redoutable pour *Tahal* », *Libération*, 25 juillet 2014.
- (16) Michel Goya et Marc-Antoine Brillant : *Israël contre le Hezbollah* ; Éditions du Rocher, 2014, p. 51.
- (17) Paul Kerr (dir.) : "Iran-North Korea-Syria Ballistic Missiles Cooperation", *Congressional research service*, 16 avril 2014.
- (18) Michael Flynn : "Current and Future Worldwide Threats", *Senate Armed Services Committee Hearing*, 18 avril 2013.
- (19) Olli Heinonen : "A North Korean in Iran", *Foreign Policy*, 23 juillet 2014.
- (20) Andrea Berger : "North Korea, Hamas and Hezbollah: Arm in Arm?", *38th North*, 5 août 2014.
- (21) Mark Manyin : "North Korea: Back on the Terrorism list?", *Congressional research service*, 29 juin 2010, p. 21.
- (22) Joby Warrick : "Arms smuggling heightens fears Iran may be building arsenal", *The New York Times*, 3 décembre 2009.
- (23) *Report of the panel of experts established pursuant to resolution 1874*, UN, 2009, p. 25.
- (24) *Ibidem*, p. 110.
- (25) Olli Heinonen, *op. cit.*